



Chrétien enterre la question du Québec

La souveraineté « n'est plus une préoccupation pour la population », dit-il

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Rompant de son propre aveu avec sa routine politique, Jean Chrétien a remis hier la souveraineté sur la carte politique fédérale, mais cette fois pour l'enterrer en lançant que « ce n'est plus une préoccupation » pour la population.

« Le problème est beaucoup moins pressant que quand je suis devenu premier ministre », a-t-il lancé en se donnant une bonne part du crédit, notamment par la Loi sur la clarté référendaire qui, selon lui, « a stabilisé les choses » et a incité les gens « à parler des vrais problèmes ».

« La réalité a atteint les Québécois », a dit le premier ministre dans ce qui tenait lieu hier soir d'entrevue de fin d'année à la télévision de Radio-Canada. Un conflit de travail avait empêché la diffusion de cette entrevue traditionnelle, en décembre.

La question de la souveraineté « n'a plus l'impact politique et social qu'elle

« La réalité a atteint les Québécois », estime le premier ministre

avait il y a quelques années » et la question de l'unité du pays est par conséquent beaucoup moins pressante, a dit le premier ministre.

Étonnamment, c'est M. Chrétien lui-même qui a abordé la question du nationalisme québécois, d'abord lors de l'enregistrement d'une entrevue à la télévision anglaise de Radio-Canada, puis sur la chaîne française, pour se réjouir ouvertement auprès de l'animateur Peter Mansbridge du fait que ce dernier conduisait son entretien justement sans poser une seule question sur le

Voir CHRÉTIEN en A 2 ►

Adieux sur fond de rap à « Riopelle le Grand »



Dignitaires, parents et amis ont assisté au départ de la dépouille du peintre, hier, à l'église de l'Immaculée-Conception, à Montréal.

ANNE-MARIE VOISARD
AMVoisard@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — Ah ! Comme la neige a neigé. Bernard Landry ne croyait pas si bien dire en reprenant les paroles du poète Émile Nelligan pour s'adresser à la foule venue assister aux funérailles de Jean-Paul Riopelle, hier après-midi.

La neige s'est mise de la partie. De gros flocons blancs ont envahi le ciel montréalais, sur le coup de 14 h. Manquaient toutefois les oies pour saluer l'envol du peintre, « ce titan de l'art

contemporain », que le premier ministre a aussi immortalisé sous le nom de « Riopelle le Grand ».

L'église de l'Immaculée-Conception, située à l'angle des rues Papineau et

Rachel, dans le quartier où l'artiste a grandi, était donc remplie. La controverse, qui a alimenté les débats au cours des derniers jours, n'aura pas empêché le public de venir nombreux. Dès l'entrée, et même si le ministère des Relations internationales avait confié à John Porter, directeur général du Musée du Québec, le rôle de maître de cérémonie, on sentait néanmoins

Voir RIOPELLE en A 2 ►
■ Les lieux hantés Page B 1
■ Cérémonie originale Page B 1

Un « bip bip » pour s'arracher à l'enfer du jeu

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

Un bracelet magnétique pour éviter aux joueurs pathologiques de s'enfoncer davantage dans leur vice ? L'État et les propriétaires de bars, brasseries et tavernes planchent sur un programme d'autoexclusion pour les joueurs incapables de se contrôler devant un appareil de loterie vidéo.



ARCHIVES LE SOLEIL

Il existe déjà un tel programme d'autoexclusion pour les habitués des casinos de Loto-Québec. Un peu plus de 3300 contrats d'autoexclusion ont été signés par des joueurs compulsifs qui ont décidé de s'exclure, de leur propre chef, des casinos de Montréal, de Hull et de Charlevoix pour des périodes pouvant aller de six mois à cinq ans.

Ces personnes sont fichées et photographiées. Il revient alors au personnel de la sécurité des casinos de les repérer si le goût de faire sauter la banque leur revient et les amène à fouler, une fois de plus, le parquet d'une des trois grandes maisons de jeu du Québec.

Selon le porte-parole de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy, l'opération en vaut la chandelle puisque 3 joueurs compulsifs

Voir JEU en A 2 ►

Anapharm fusionne avec l'américaine SFBC

Création d'un poids lourd de la recherche pharmaceutique indépendante

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

L'entreprise de recherche pharmaceutique Anapharm, fleuron des biotechnologies à Québec, annoncera ce matin qu'elle fusionne ses activités avec l'américaine SFBC International.

En fait, l'annonce est déjà à moitié faite. Dans un communiqué émis en fin de journée hier, Anapharm invite les journalistes à une rencontre de presse... et dévoile à l'avance son *punch*.

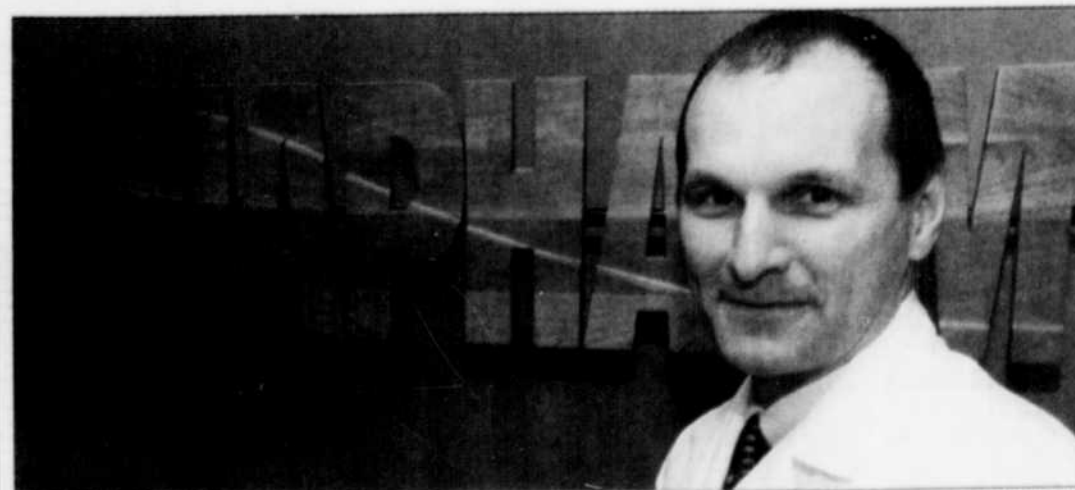
« Marc LeBel (président et chef de la direction d'Anapharm) et David Natan, vice-président aux finances de SFBC International, vous entretiendront de la fusion de leurs deux sociétés qui donne naissance à la plus importante entreprise privée de recherche contractuelle pharmaceutique

spécialisée dans les tests phases I et II en Amérique du Nord », peut-on y lire.

SFBC International, tout comme Anapharm, réalise des recherches et des essais cliniques pour le compte d'entreprises qui développent et mettent en marché des médicaments. Son chiffre d'affaires, au 31 décembre 2000, atteignait 19,6 millions \$US. Environ 120 personnes étaient alors à son emploi. L'entreprise de Miami, fondée en 1984, est inscrite à la Bourse électronique Nasdaq.

Lancée en 1994 par Marc LeBel, alors professeur-chercheur à la faculté de pharmacie de l'Université Laval, Anapharm emploie quant à elle 450 personnes à ses installations de Québec et de Montréal. L'entreprise, qui n'était pas cotée en Bourse

Voir ANAPHARM en A 2 ►



Le président et chef de la direction d'Anapharm, Marc LeBel.

AUJOURD'HUI



Actualités

Un contrat sous le nez ? Le contrat de rénovation de près de 3 millions \$ de la frégate Ville de Québec pourrait échapper au chantier Davie, bien qu'il soit le plus bas soumissionnaire. Page A 3

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 16
Agenda	B 6	Le monde	A 12
Arts et vie	B 1	Mode	B 3
Bourses	C 4	Petites annonces	S 11
Bridge	S 14	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 14	Sports	S 1
Décès	C 6	Statistiques	S 6
Divertissements	B 7	Télévision	B 2
Économie	C 1		

LA MÉTÉO

Maximum - 3, minimum - 6

Ciel variable en matinée; nuageux en après-midi. Détails page S 16.

Accumulation de neige (à 13 h hier)

Ce mois-ci: 19,5 cm L'an dernier: 28 cm
Cet hiver: 207,4 cm L'hiver dernier: 235,3 cm

QUÉBEC,
106^e ANNÉE, N° 80
FLORIDE, 1,75 \$/US
MONTRÉAL
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



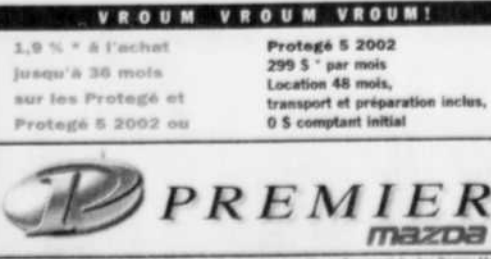
65¢ PLUS TAXES 6 27657 00072 8



PROTÉGÉ SE 2002

199\$

par mois
Location 48 mois,
transport et préparation inclus,
comptant initial 805 \$



1600, JEAN-TALON NORD
(CHAREST OUEST), STE-FOY

687-0753

CHRÉTIEN

Suite de la Une

Québec. « Autrefois, je ne voulais pas en parler et maintenant, c'est vous autres (les journalistes) qui ne voulez pas en parler. Ce n'est pas sur vos notes, probablement », a-t-il dit par ailleurs à son autre interlocuteur, Stéphane Bureau.

Plusieurs analystes tracent un lien entre une défaite du Parti québécois aux prochaines élections et le départ éventuel de M. Chrétien, ce dernier ne voulant pas partir sur une mission inachevée. « Cela ne sera jamais définitivement réglé, a reconnu le premier ministre. Il y aura toujours des gens qui parleront de l'indépendance au Québec, même en Alberta. C'est un mouvement naturel ». « Je trouve cela impressionnant, a-t-il poursuivi. Au Québec comme ailleurs, les gens se préoccupent de problèmes comme la croissance économique, la compétitivité, d'innovation, de société moderne, et je trouve que c'est très sain.

« Mon gouvernement a arrêté de parler de Constitution, après en avoir parlé durant des années, a ajouté M. Chrétien. On crée des espoirs et, généralement, le résultat n'est pas là et cela crée de la rancœur et de la déception », a-t-il dit pour expliquer ce nouveau paysage politique.

Cette porte close au débat constitutionnel constitue au passage une nouvelle rebuffade aux libéraux de Jean Charest, qui tentent toujours de modifier l'équilibre des pouvoirs aux pays.

Au réseau anglais, le premier ministre a soutenu « avoir payé le prix au Québec pendant un certain temps » du fait que trop d'électeurs donnent priorité aux questions régionales. « J'ai toujours considéré que mes responsabilités touchaient l'ensemble du Canada, et quelques nationalistes de chez nous ne m'aimaient pas. »

« En politique nationale, a-t-il dit, nous devons avoir une perspective nationale pour que le pays travaille ensemble. » Le premier ministre considère comme « un grand compliment » le fait qu'on ne lui pose pas de questions sur le Québec parce que maintenant « au Québec comme dans le reste du pays, nous nous préoccupons de problèmes nationaux. »

« Nous avons connu beaucoup de succès là-dessus », a-t-il dit avant de reconnaître que la présence du Bloc québécois « cause des problèmes aux autres partis, mais pas à moi », car la présence de partis régionalistes favorise les libéraux, le jour du vote.

JEU

Suite de la Une

sur 10 ont dit avoir cessé de dilapider leurs huard après avoir signé un contrat d'autoexclusion.

Mais comment assurer la viabilité d'un tel programme d'autoexclusion alors que l'on compte plus de 4000 établissements titulaires d'une licence d'exploitant de site d'appareils de loterie vidéo ?

Comment contrôler quand il existe 4000 titulaires de licences ?

C'est la question qui triture les méninges de Loto-Québec, de la Régie des alcools, des courses et des jeux, du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec. Ces quatre partenaires sont actuellement à mettre sur pied un programme d'autoexclusion pour tous les sites indépendants d'exploitation d'appareils de loterie vidéo. Selon le porte-parole de la Régie, Réjean Thériault, un projet pilote va bientôt voir le jour dans une région du Québec.

« Il va falloir compter sur la bonne volonté des personnes qui vont s'autoexclure pour que ça marche, ce projet-là », a indiqué au SOLEIL le président de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes, Renaud Poulin.

Il a souligné que l'un des moyens de contrôle que certains États ont mis sur pied pour assurer le respect, par les joueurs pathologiques, de leur contrat d'autoexclusion consistait au port d'une espèce de bracelet magnétique. Dès que le joueur s'assoit devant un appareil de loterie vidéo, un son est émis par l'appareil et le préposé du bar peut alors intervenir auprès de la personne et lui rappeler ses engagements à l'égard de son contrat d'autoexclusion.

AUCUNE LICENCE

Par ailleurs, la Régie des alcools, des courses et des jeux a décidé de fermer le robinet. Au cours de la prochaine année, elle n'émettra aucune nouvelle licence d'exploitant de site d'appareils de loterie vidéo.

Décision administrative logique, s'il en est une, puisque Loto-Québec, sous l'ordre de la ministre des Finances, Pauline Marois, a demandé à la société d'État de retirer 1000 appareils de loterie vidéo d'ici la fin de l'année de son parc de 15 300 terminaux. À ce jour, 550 appareils ont été mis au rancart.

En dépit de cette décision prise par M^{me} Marois en mai 2001, la Régie a continué de délivrer des licences d'exploitant de site d'appareils de loterie vidéo. Elle a en accordé 821 au cours de l'année 2001. Des licences « orphelines » puisque Loto-Québec n'avait pas d'appareil de loterie vidéo à offrir à tous les nouveaux détenteurs.

Porte-parole de la Régie, Réjean Thériault a expliqué que l'organisme n'avait pas les pouvoirs, jusqu'à tout récemment, pour un quelconque moratoire sur la délivrance de licences d'exploitant de site d'appareils de loterie vidéo.

La Régie a pris les grands moyens, hier, pour faire savoir au public qu'elle ne livrerait pas une seule licence jusqu'au 14 mars 2003.

Elle a en effet acheté une publicité de trois quarts de page dans les grands quotidiens du Québec pour annoncer la « bonne » nouvelle qui n'affectera pas, par ailleurs, le renouvellement des licences.

Pour justifier cette décision, l'organisme explique que des recherches concernant la problématique du jeu pathologique démontraient que l'accessibilité aux appareils de loterie vidéo constituait un « facteur important de risque ».

Or, la Régie veut profiter du moratoire pour poursuivre l'examen de « différents scénarios pour réduire les effets négatifs des jeux de hasard et pour protéger davantage les personnes jugées vulnérables et les mineurs » et compléter des recherches en cours concernant la problématique du jeu pathologique.

« La Régie a toujours émis plus de permis que le besoin réel de l'industrie », a reconnu Renaud Poulin, « ce qui mettait beaucoup de pression sur le petit commerçant qui devait attendre des objectifs de rentabilité pour conserver son appareil. À défaut de quoi, on lui faisait savoir qu'il y avait 10, 20 et même 200 détenteurs de licences qui attendaient une machine ».

RIOPELLE

Suite de la Une

que la rencontre allait s'éloigner des chemins conventionnels. Tant les interventions que les choix de musique, en particulier le rap, ont montré que le côté rebelle de Jean-Paul Riopelle, défenseur de toutes les libertés, ne s'éteindra pas avec lui.

M. LE CURÉ

« Qu'est-ce qu'on boit ? » C'est avec cette interrogation, peu coutumière au micro d'une église, que Jim Bresson, petit-fils du peintre, a ouvert son bref exposé. Les gens ont ri. « Merci de nous avoir appris à pécher (^)... à la mouche, bien sûr mon père », a-t-il ajouté en cherchant du regard le curé de la paroisse, M. Philippe Monpeou. Celui-ci avait été le premier à s'exprimer, après M. Porter. Une fois qu'il eut rappelé que c'est dans ce même temple que Riopelle fut baptisé, puis s'est marié à Françoise Lépérance, signataire comme lui du célèbre manifeste du *Refus global*, M. le curé a invité au silence, lequel, a-t-il suggéré, pourrait éventuellement laisser une place à la prière.

La suggestion fut accueillie sans un mot par l'assistance, si ce n'est que Jean-Louis Roux, président du Conseil des arts du Canada, s'est permis une remarque amusée. « Toi, ici, dans un lieu de culte... Ça doit te faire rire de ton rire éclatant. » L'homme de théâtre convient que Riopelle n'était pas croyant. Mais il n'était pas non plus fanatique, dit-il. Aussi, il n'est pas de ceux qui ont refusé de se présenter à la cérémonie, tels les compagnons d'armes Madeleine Arbour et Pierre Gauvreau. Par fidélité au manifeste qu'ils ont signé avec Paul-Émile Borduas, en 1948.

« Au diable le goupillon et la tuque ! », écrivaient-ils. *Le Refus global* conclut comme ceci : « Nous poursuivrons dans la joie notre sauvage besoin de libération ».

LE « TRAPPEUR SUPÉRIEUR »

Le premier ministre Landry a insisté sur ce texte qu'il considère comme « un des documents fondateurs du Québec moderne ». Revenant au créateur, il a repris les mots d'André Breton qui le décrivait comme « le trappeur supérieur », tout en réjouissant, dit-il, qu'on l'ait reconnu de son vivant.

À la suite de John Porter, le premier ministre a aussi salué *l'Hommage à Rosa Luxemburg*, cette fresque immense considérée comme le testament artistique de Riopelle. Le 28 mars 1997, il en a fait don au Musée du Québec. C'est M. Porter qui rappelle le fait, et pour cause. Il se trouvait avec le peintre dans son manoir McPherson-Lemoine de

l'Isle-aux-Grues, en face de Montmagny. « Ce fut, dit-il, l'un des plus beaux jours de ma vie. »

Cérémonie empreinte de simplicité, donc. L'arrivée du corps, dans un cercueil de bois, a donné le ton. Simplicité, respect, amitié et, parfois même, des mots comme « jubilatoire ».

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le groupe Loco Locass, avec son rap *Hommage à Rio*, n'est pas passé inaperçu. « Il faut que ça tue pour que ça vive. » Cette phrase, souvent martelée, faisait office de refrain. À côté de ça, *La Première Fantaisie de Mozart*, choisie par Nicolas-Alexandre Marcotte, le fils d'Huguette Vachon, conjointe actuelle de Riopelle, a-t-on laissé savoir, paraissait sage.

LA FAMILLE DE RIOPELLE

Les femmes dans la vie du peintre se sont succédé. *L'Hommage à Rosa Luxemburg*, triptyque réalisé en 1992, a suivi la mort de Joan Mitchell qui a été sa muse et qu'il appelait Rosa, comme la révolutionnaire allemande.

De son premier mariage avec Françoise Lépérance, deux filles sont nées, Yseult et Sylvie, qui lui ont donné sept petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Il est de notoriété publique que les relations avec la dernière épouse sont coupées. C'est celle-ci qui a voulu que les funérailles se tiennent à l'église, plutôt qu'au musée des Beaux-arts, ainsi que l'auraient souhaité M^{me} Lépérance et ses filles.

Un imbroglio semblable à celui qui a déchiré les héritiers de Pablo Picasso, en France, est-il à craindre ? La seule allusion est de Jim Bresson. « Tu nous as beaucoup donné. Ton extrême générosité a fait de toi une proie facile. » Les autres intervenants s'en sont tenus aux liens d'affection.

Une cousine, Lise Riopelle, s'est arrêtée à l'enfance. Elle garde le souvenir d'un garçon « taquin, téméraire, généreux ». Un complice de longue date, le radiologiste, Champlain Charest, a rappelé les jours heureux. « Ta joie, ton talent, tes idées folles. » Ils se sont connus en 1968. Le peintre était dans son atelier, près de Paris, devant un amoncellement de tubes de couleurs. L'amitié s'est poursuivie au Bistrot à Champlain, à Saint-Marguerite-du-lac-Masson, où Jean-Paul Riopelle avait sa table réservée. Les dernières années, parce que le corps ne suivait plus, le créateur les aura surtout passées dans son refuge de l'Isle-aux-Grues, regardant les oies et les couchers de soleil.

C'est tout cela que s'est remémoré la foule, parmi laquelle prenait place le *jazzman* Vic Vogel avec son piano à queue, et quelques dignitaires discrets, Jean Charest et Micheline, Louise Harel, Jacques Parizeau, Nicole Léger et bien d'autres.

ANAPHARM

Suite de la Une

jusqu'à maintenant, mène le peloton au chapitre de l'emploi en biotechnologies dans la capitale, tout juste devant les Laboratoires Éterna.

En avril 2000, son chiffre d'affaires annuel dépassait légèrement les 20 millions \$CAN. Compte tenu du taux de croissance élevé de l'industrie pharmaceutique, ce doit être beaucoup plus aujourd'hui.

Si le communiqué de presse publié hier par Anapharm parle de la transaction comme d'une fusion, un autre communiqué, émis par SFBC le 4 mars, fait plutôt référence à une acquisition.

Ce jour-là, l'entreprise américaine annonçait être arrivée à un accord en vue de l'achat d'une

« organisation de recherche contractuelle hautement profitable » dont les revenus excéderaient 20 millions \$US. SFBC précisait son intention de payer sa nouvelle acquisition à même les 30 millions \$US récoltés lors de sa deuxième ronde de financement complétée en décembre.

Si le nom d'Anapharm n'est jamais mentionné, le texte reprend la formule évoquée plus haut et vante la création de la « plus importante entreprise indépendante de recherche contractuelle pharmaceutique de phases I et II ».

Il a été impossible de rejoindre les dirigeants d'Anapharm et de SFBC International, hier soir. C'est donc aujourd'hui que nous saurons qui prendra le contrôle de la nouvelle entité et quels seront les impacts de cette transaction sur les deux parties.

C'ÉTAIT HIER

1990 — Le premier ministre Brian Mulroney annonce que le Canada annule les dettes des pays antillais du Commonwealth.

1988 — Le fondeur québécois Pierre Harvey remporte le 50 kilomètres d'Holmenkollen, en Norvège.

1987 — Le télévangéliste Jim Bakker démissionne comme président du club PTL après qu'on eut révélé qu'il avait des relations sexuelles avec une secrétaire.

1986 — Annonce des fiançailles du prince Andrew, fils de la reine Élisabeth, et de Sarah Ferguson.

1981 — Au cours des préparatifs du vol de la navette américaine *Columbia*, deux techniciens meurent asphyxiés dans un compartiment rempli d'azote.

1971 — Des glissements de terrain font plus de 160 morts au nord de Sao Paulo au Brésil.

1969 — Des parachutistes et des policiers britanniques débarquent à Anguilla, dans les Antilles, pour y rétablir l'ordre.

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Inc. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

loto-québec résultats	
LANCO	Quinté
Tirage du 2002-03-18	Tirage du 2002-03-18
06 13 16 18 23	253 2505
24 25 27 30 37	Extra
42 49 53 55 60	Tirage du 2002-03-18
63 65 66 68 70	NUMERO: 416032
Le jeu doit rester un jeu	
Les modèles d'impression des tickets gagnants s'affichent au verso des tickets. Les tickets gagnants sont valides jusqu'au 15 mars 2002. Les tickets gagnants sont valides jusqu'au 15 mars 2002.	
TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC	



LE BALCONNET BANDEAU RELIEF 21.⁹⁵

40% DE RABAIS sur un balconnet mousse, jeune, sexy, à jolie texture de fleurs en rayures ton sur ton, décolleté carré, bretelles bordées ruban. Blanc ou marine. 34 à 38 A,B,C. Rég. 37.00 Bikini coordonné 12.99

LE BAS CULOTTE DE MAINTIEN 3.⁹⁹

30% DE RABAIS sur un bas nylon 15 deniers de qualité supérieure. Jambes préformées pour un galbe impeccable, pointes renforcées invisibles. Noir, ombre, grège, chameau, naturel, minuit. P.m.g.t. Rég. 6.00

simons

QUÉBEC : PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL : 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, PROMENADES ST-BRUNO, SHERBROOKE : CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

RADOUB DU VILLE DE QUÉBEC

La frégate échappe à la Davie

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ Le contrat de rénovation d'une frégate de la Défense nationale pourrait passer sous le nez du chantier Davie bien qu'il soit le plus bas soumissionnaire, ont indiqué diverses sources au SOLEIL, hier.

C'est plutôt au groupe Irving, en l'occurrence au chantier Halifax Shipyard, que songe le ministère fédéral des Travaux publics pour exécuter le contrat de près de 3 millions \$.

Ce navire dont Ottawa a décidé de refaire la beauté est la *Ville de Québec*, qui a justement été construit à Lévis, il y a une vingtaine d'années, dans la saga des 12 frégates, sous le règne de Brian Mulroney. Les soumissions ayant trait au contrat de rénovation du navire de guerre ont été ouvertes à Halifax, le 20 février.

« Nous avons présenté la soumission la plus basse. Nous avons fait notre boulot. La décision appartient au client », a laconiquement indiqué le grand patron d'Industries Davie, Richard Bertrand, à l'occasion d'une brève conversation téléphonique.

Selon des indications émanant de l'industrie maritime et du gouvernement fédéral, Davie a effectivement déposé l'offre la plus basse parmi quatre chantiers soumissionnaires, celle-ci se chiffrant à 2,5 millions \$. La soumission de Halifax Shipyard s'est établie quant à elle à 2,8 millions \$, New Dock, de St-John, Terre-Neuve, et Port Weller, en Ontario, ont respectivement déposé des offres de quelque 3,2 et 3,4 millions \$.

La recommandation acheminée par les analystes du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux à leur ministre, Don Boudria, est celle d'accorder le contrat à Irving, a affirmé une source qui a requis l'anonymat. « La question de prix n'a semble-t-il pas été le seul critère. Peut-être qu'une offre présentée par un syndicat a influencé la perception des « officiers » du ministère. Pourtant, toutes les garanties nécessaires, financières et techniques, ont été avancées », a-t-elle ajouté, faisant allusion à la situation actuelle du chantier de Lévis.

La décision finale quant au choix du chantier, laquelle appartient au ministre, ne serait pas encore coulée dans le béton cependant.

« Le contrat n'est pas accordé encore. Nous essayons de voir où le dossier en est rendu. Les vérifications sont en train d'être faites. Nous avons logé des appels au cabinet des ministres Don Boudria et Claude Drouin (Agence de développement économique pour les régions du Québec et député de Beauce). Nous attendons à côté du téléphone », a indiqué le président du Syndicat des travailleurs du chantier naval (CSN), Richard Gauvin.

« Le président de la CSN, Marc Laviolette, intervient lui aussi personnellement dans le dossier », a ajouté le chef syndical.

À l'heure actuelle, c'est tout au plus une dizaine de travailleurs dont les services sont requis au chantier. Inutiles, les équipements de la grande entreprise ne sont guère plus entretenus. Le syndicat qui a la charge de Davie, la firme Gerald Robitaille & Associés, poursuit des échanges en vue de trouver un acheteur, notamment avec le géant norvégien Kvaerner et le président de Croisière Transboréale, l'homme d'affaires nord-côtier Roger Dumas. Les dé-

marches afin de décrocher des contrats se poursuivent également sur une base systématique, par exemple en ce qui concerne la cure de rajeunissement des bateaux de la Traversée de Lévis, une affaire de 7 millions \$. Dans le même temps, l'inactivité forcée des travailleurs du chantier amène les groupes communautaires lévisiens à constater une augmentation des problèmes sociaux.

« Un contrat comme celui de la frégate *Ville de Québec*, c'est entre 100 et 125 jobs pour deux mois. Advenant que le bateau s'en aille à Halifax, le fédéral aura une suite à ça de notre part », a prévenu Richard Gauvin.

Au cabinet du nouveau ministre Claude Drouin, un porte-parole a relancé la patate dans la cour du ministre Martin Cauchon, le maître d'œuvre du gouvernement Chrétien au Québec. Aucun écho n'est venu du cabinet de M. Cauchon ni non plus de celui de M. Boudria.



Le chantier de Lauzon avait pourtant déposé la plus basse soumission pour la rénovation de la frégate *Ville de Québec*.

Carnet bien garni pour le chantier de l'Isle-aux-Coudres

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

ISLE-AUX-COUDRES — Pendant que les employés du chantier maritime de l'Isle-aux-Coudres dans Charlevoix construisent le premier des quatre remorqueurs destinés au Danemark, leurs patrons négocient un contrat de 60 millions \$ avec une société européenne. Et ce n'est pas tout. Deux autres entreprises maritimes du Moyen-Orient et de l'Europe sont intéressées par le savoir-faire insulaire pour 5 remorqueurs chacun.

Selon ce que LE SOLEIL a appris, la direction des Industries Océan croit pouvoir signer avant juin. Il s'agit de 4 remorqueurs de 36 mètres, estimés à 15 millions \$ l'unité. Une première rencontre a eu lieu entre les deux par-

tis qui négocient de façon exclusive.

« En 1997, le chantier maritime de l'Isle-aux-Coudres n'était même pas connu à Montréal et nous embauchions 15 personnes seulement. Cinq ans plus tard, nous négocions avec le monde », confie le directeur général Serge Genois, citant le Mexique et le Pakistan parmi les clients de la compagnie charlevoisienne.

En novembre 2001, les Industries Océan annonçaient la signature d'un contrat de 40 millions \$ avec le Danemark pour la construction de 4 remorqueurs de 33 mètres. Parallèlement à la signature de ce contrat, le gouvernement du Québec confirmait sa participation pour 12 millions \$.

Malgré les échéances serrées, le directeur général, Serge Genois, fait confiance aux 105 employés en place : « C'est

serré, mais nous allons respecter la cédule. Le premier bateau doit être livré le 1^{er} décembre 2002. Actuellement, nous avons 18 % du navire de fait. »

Avec l'activité en cours, le Chantier maritime prévoit atteindre le cap des 150 travailleurs en août sur trois quarts de travail, lui qui fonctionne déjà avec deux quarts de travail. En signant un autre contrat, ce nombre pourrait facilement passer à 200, en autant que la main-d'œuvre spécialisée soit disponible, des soudeurs monteuses en l'occurrence.

Conjointement, le ministère de l'Éducation et celui de l'Emploi financeront au coût de 420 000 \$ un diplôme d'études professionnelles en soudage montage. Les 22 finissants n'auront pas de difficulté à se trouver un emploi, mais ils ne seront pas disponibles avant août 2003, au terme d'une formation de 1800 heures.



Chimène Amédée, la mère de la petite Francesca, se dit carrément incapable de pardonner à Ginette Constant.

14 ans de pénitencier pour Ginette Constant

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Condamnée à purger au moins 14 ans de pénitencier avant de devenir admissible à une libération conditionnelle, Ginette Constant interjettera appel de sa peine.

C'est ce qu'a annoncé hier son avocat, M^e Yves Savard, immédiatement après que le juge Gaston Desjardins eut prononcé la sentence. Celui-ci avait précisé que la période de 14 ans a commencé à courir il y a un an, lorsque la jeune femme de 25 ans a été appréhendée pour le meurtre de la petite Francesca. Un an plus tôt, l'enfant de 2 ans était morte d'hypothermie après avoir été placée sous une douche d'eau froide durant une quarantaine de minutes.

Les parents de la petite, Chimène Amédée et Gaétan Daigle, le conjoint de l'accusée au moment du meurtre non prémédité, se sont dits incapables de pardonner à cette dernière. « C'est carrément non », a catégoriquement répondu Chimène Amédée, qui aurait préféré que Ginette Constant doive purger au moins 20 ans de pénitencier.

« Quatorze ans, c'est mieux que rien, a-t-elle dit. Je suis un peu soulagée parce qu'il n'y a eu justice qu'à moitié. Dans 14 ans, je serai là et je ne la laisserai pas sortir. »

Le père de Francesca a tenu des propos semblables : « Quatorze ans, c'est mieux que dix, mais elle ne paiera jamais assez. C'est trop tôt pour pardonner et, chose certaine, je ferai tout pour qu'elle n'ait pas la moindre chance de toucher un cheveu de l'enfant que nous avons eu ensemble. »

Plus tôt, le juge Desjardins avait invité la famille à s'ouvrir au pardon : « Je leur rappelle que le pardon est beaucoup plus enrichissant que la haine et le mépris. Je les invite à y réfléchir. »

Évoquant les propos incisifs des membres de la famille lors des représentations sur sentence, le magistrat les a attribués à l'odieux du crime commis par Ginette Constant. Personne ne peut leur adresser de reproche pour la dureté de ces propos, selon le juge Desjardins.

Celui-ci a ajouté que la peine qu'il imposait ne constitue pas une vengeance, mais bien un moyen de prévenir le crime et de protéger les êtres humains les plus vulnérables. Le juge reconnaissait toutefois que la peine ne suffirait certes pas à apaiser la douleur et le désarroi, et qu'elle ne fournira pas

de réponses.

Si la procureure de la Couronne, M^e Geneviève Lacroix, a qualifié le délai préalable de 14 ans d'« excessivement satisfaisant », Me Savard s'est dit en total désaccord avec lui. Sa cliente, a-t-il rappelé, n'a que 25 ans, elle n'avait pas d'antécédents judiciaires et elle présentait un trouble de personnalité limite. D'autre part, l'avocat n'a pas encore décidé s'il interjettera aussi appel du verdict de culpabilité à un meurtre non prémédité.

Au départ, Ginette Constant était accusée de meurtre prémédité. Elle et son avocat ont invoqué l'absence d'intention de causer la mort de Francesca, d'où la demande d'un verdict d'homicide involontaire.

Le jury a conclu à la présence d'intention, mais à l'absence de préméditation. L'accusée a donc été condamnée à l'emprisonnement à perpétuité.

Il ne restait plus qu'à déterminer, hier, le délai préalable à une libération conditionnelle. La défense réclamait que ce délai soit maintenu à son minimum de dix ans alors que la Couronne voulait qu'il soit porté à 15.

Selon le juge Desjardins, il existait des circonstances aggravantes justifiant l'augmentation de la période d'inadmissibilité à une libération conditionnelle. Entre autres, a-t-il souligné, Ginette Constant a tenté de camoufler son crime. La méthode utilisée pour tuer la petite, sa durée et la fragilité de la petite constituaient aussi des circonstances aggravantes.

« Francesca a été l'innocente victime d'un acte barbare, motivé par l'égoïsme d'une personne irresponsable et indifférente au bien-être d'un être fragile et vulnérable », a mentionné le juge. Aux yeux du magistrat, Ginette Constant n'est pas la pire des criminelles, mais la nature de son crime s'inscrit dans la pire des catégories. Le juge a estimé que les regrets et les excuses exprimées par l'accusée n'étaient pas sincères.

Hier, Ginette Constant a décliné l'offre du juge de prendre la parole avant qu'il lui annonce sa peine. Fidèle à l'image qu'elle a toujours projetée, elle n'a pas bronché en entendant le juge prononcer le chiffre fatidique. Peu après, elle a été conduite en Cour du Québec, où elle a renoncé à son enquête préliminaire dans un dossier où elle est accusée de voies de fait sur un autre enfant. Elle subira son procès le 24 mai.



Gaétan Daigle

ce soir à

TQS

... >

Le Grand Journal

avec Alain Laforest, Véronique Tremblay et Jean-Luc Mongrain

17 h

Témoignage exclusif d'un joueur compulsif recherché par les Hell's Angels qui veulent le liquider suite à un emprunt d'argent.

Journaliste : Dominic Maurais

Canal 2, câble 13, Bell ExpressVu 102, Star Choice 723
REPORTAGE EXCLUSIF

Quinze filles sacrifiées dans un incendie

L'Arabie Saoudite défend sa police religieuse

DUBAI (AP) — L'Arabie Saoudite cherche à désamorcer des critiques sans précédent dans le royaume dans l'affaire de la mort de 15 jeunes filles dans un incendie: le ministre de l'Intérieur a nié hier les informations selon lesquelles la police religieuse avait empêché le sauvetage des adolescentes dans une école en feu parce qu'elles ne portaient pas la tenue islamique de rigueur.

Une élève de 15 ans qui était dans le coma depuis la tragédie survenue le 11 mars dans un collège pour jeunes filles à La Mecque est décédée cette fin de semaine, a annoncé le quotidien *Arab News*, ce qui porte à 15 le nombre de victimes. Une cinquantaine d'autres ont été blessées alors que des centaines ont pu échapper au sinistre.

La presse saoudienne a accusé les membres du Comité pour la propagation de la vertu et la prévention du vice (police religieuse) d'avoir empêché des tentatives de sauvetage par des pompiers et auxiliaires médicaux masculins parce que des adolescentes ne portaient pas la longue robe et la pièce d'étoffe destinée à couvrir le corps et le visage, dont le port est obligatoire en public. Le prince Nayef, ministre de l'Intérieur, a souligné que les journaux avaient

publié des informations fausses, selon *Arab News*, un quotidien contrôlé par le pouvoir. Deux hommes de la police religieuse sont arrivés sur les lieux du drame pour « s'assurer que les filles ne subissent pas de mauvais traitements devant le bâtiment », a affirmé M. Nayef cité par le journal. Mais ils ne se sont pas « ingérés dans d'autres affaires », a-t-il ajouté. Les commentateurs du prince devraient toutefois inciter la presse saoudienne à adoucir ses critiques.

Le chef de la police de La Mecque, le général Mohammed al-Harthy, avait pourtant déclaré à l'agence Associated Press, dimanche, qu'il avait vu un membre de la police religieuse « se battre avec un policier pour tenter de l'empêcher d'entrer dans l'école ». « Je lui ai immédiatement ordonné de partir, ce qu'il a fait », avait-il précisé.

Le drame a suscité un débat national et a soulevé un tollé à l'étranger. Amnesty International réclamant une enquête publique. La police religieuse aurait bloqué une issue et refusé de bouger même après que les sauveteurs eurent tenté de les convaincre de la gravité de la situation. La plupart des victimes auraient suffoqué, seraient tombées des étages supérieurs ou auraient été piétinées à mort.

Les pays riches confrontés à leurs responsabilités au sommet de Monterrey

MONTERREY (Mexique) (AFP) — Environ 300 ministres, venus de tous les continents, ont amorcé hier sous l'égide de l'ONU, les travaux d'un sommet mondial destiné à donner un « nouveau départ » à la lutte contre la pauvreté et à placer les pays riches devant de nouvelles responsabilités.

Une soixantaine de chefs d'État et de gouvernement, dont le président américain George W. Bush, y participeront. Quelque 260 organisations non gouvernementales (ONG) ont réclamé une « réforme profonde » de l'aide aux pays pauvres. « Il faut changer les règles pour arrêter l'hémorragie des pays pauvres », a déclaré Alejandro Villamar, l'un des

principaux organisateurs mexicains d'un Forum global pour le financement du droit à un développement soutenable et équitable, avant cette conférence qui s'est ouverte hier.

Les pays riches ont failli. En 1969, lors d'une assemblée de l'ONU, les États les plus riches avaient fait le vœu de consacrer 0,7 % de leur produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement (APD).

Aujourd'hui, à l'exception des petits États du nord de l'Europe, l'aide décroît et ne représente plus en moyenne que 0,22 % du PNB des pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et 0,1 % à peine pour les États-Unis.



Marc De Laet: la dignité au cœur de son coup d'éclat.

UNIVERSITÉ LAVAL Un ancien chargé de cours s'enchaîne, au pavillon Desjardins

Il dénonce fraudes et conflits d'intérêts

MICHELLE LA FERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

Un ancien chargé de cours de l'Université Laval s'est enchaîné dans l'indifférence générale, hier midi, à une rampe d'escalier du pavillon Desjardins. Il réclame des excuses de l'Université et un débat de fond sur les « graves dysfonctionnements » qui y règnent.

Marc De Laet est Belge. Il détient un doctorat en sciences chimiques. Il s'est établi au Québec avec sa famille en mars 1995 et a aussitôt commencé à travailler comme chargé de recherche au département de chimie de l'Université Laval. Il a découvert là, soutient-il, « une entreprise complètement imbriquée dans le département » et des « dossiers gonflés », faisant référence à des « recherches bidon », qui lui ont laissé entrevoir l'éventualité « d'une fraude fiscale ».

M. De Laet a parlé, ce qui lui a valu, soutient-il, « un harcèlement ignoble » qui a miné sa santé psychologique. Sa dépression a duré trois ans. Il a été congédié en avril 1999. « Je suis aujourd'hui sans emploi et sans revenu, résume-t-il. Je suis désespéré. »

L'homme soutient s'être adressé en vain au recteur de l'Université Laval. Le 5 mars, il a sollicité une rencontre « entre gentlemen ». Le 11, il lui a acheminé une mise en demeure qui est restée sans réponse. Hier, il s'est enchaîné. Au milieu de l'après-midi, il avait quitté son escalier.

Marc De Laet exige des excuses publiques de l'Université Laval et la réintégration de son poste. Il affirme qu'autrement, il portera ce litige « devant les juridictions compétentes ». Anne Hubesch, son épouse, souligne cependant qu'ils n'ont pas les moyens d'entamer une poursuite. La dignité est au cœur de son coup d'éclat d'hier.

Le pont restera dans la pénombre jusqu'en avril

MARIE CAQUETTE
MCAquette@lesoleil.com

Rien ne se passera sur le pont de Québec avant la fin du mois d'avril. Il reste donc un peu plus d'un mois avant que le retour du temps doux autorise les premiers ouvriers à grimper sur la structure pour changer l'orientation de certains projecteurs et pour remplacer les filtres.

L'effervescence actuelle autour de l'illumination ratée du pont de Québec surprend Jacques Jobin qui préside la coalition pour sa sauvegarde et sa mise en valeur. Les consultants peuvent coucher plein de choses sur papier, dit M. Jobin, ça demeure théorique tant qu'on ne pourra pas faire d'essais pour voir les résultats. « Je ne me fie plus à l'informatique », ajoute-t-il, faisant référence à l'image du pont lumineux qui avait circulé avant la mise en lumière en octobre dernier. Mais l'objectif est de « corriger le plus tôt possible » une situation qui ne satisfait personne.

Entre novembre et la fin d'avril, donc, personne n'est autorisé à escalader le pont pour faire des essais parce que ce serait trop risqué. Cependant, dès que le temps le permettra, il y aura quatre, cinq ou six types d'essais afin de faire les ajustements et les correctifs nécessaires, poursuivait-il en entrevue hier. L'objectif est d'« optimiser l'illumination du pont avec les équipements déjà en place », à l'exception des filtres. « Il est évident qu'il faut les remplacer. » Respectera-t-on le concept de Kersalé avec trois couleurs, symbolisant le rythme des marées? Ou passera-t-on au blanc? Tout est possible, selon les résultats des essais.

Mais pas question de laisser la population choisir, par référendum ou autrement, du type d'illumination qui sera choisie. « C'est comme un tableau, c'est une question de goût. » Il y en a qui n'aiment pas l'idée même d'illuminer le pont, d'autres qui trouvent que c'est bien comme ça et d'autres, enfin, qui en veulent plus, énumère le conseiller municipal.

En novembre 2001, au lendemain de l'illumination ratée, les partenaires du projet ont commencé à se réunir. La coalition, la Commission de la capitale nationale, le ministère des Transports et les firmes de génie responsables des travaux étaient autour de la table, dit Jacques Jobin. Une demande a été acheminée au ministère des Transports pour obtenir des propositions susceptibles d'améliorer la situation.

Les filtres sont une partie importante du problème, ne nie pas M. Jobin. Ils sont si efficaces qu'ils bloquent 95 % de la lumière; quant aux projecteurs, il faudrait les munir de sortes de déflecteurs pour que la source lumineuse devienne moins visible. Les projecteurs sur la partie centrale doivent aussi être repositionnés parce qu'il est plus difficile de faire ressortir la structure, beaucoup plus mince au centre.

Le ministère des Transports évalue le coût des correctifs à apporter à une somme oscillant entre 150 000 \$ et 200 000 \$.

Malgré tous les problèmes que cela a causé, Jacques Jobin ne regrette pas qu'on ait retenu le concept d'un pont en trois couleurs et il n'est pas dans ses intentions de réduire le nombre de partenaires impliqués dans cette aventure. « Tout le monde était de bonne foi; c'était un dossier compliqué. On a, tous, tout fait pour que ça aille bien », répond-il aux critiques du concepteur Yann Kersalé. De passage au Québec, celui-ci profite des tribunes qui lui sont offertes pour attribuer une partie des déboires du projet au trop grand nombre d'organismes impliqués.

EN BREF

Drogue du viol: la présumée victime identifiée

■ ALMA — L'identité de la présumée victime d'une intoxication au GHB, surnommée la drogue du viol, a été dévoilée hier. Il s'agit de Manon Morin, âgée de 32 ans et résidant à Chicoutimi. L'événement est survenu tôt dimanche matin dans un bar d'Alma. La victime avait été amenée à l'urgence de l'hôpital d'Alma après avoir subi un arrêt respiratoire. Elle serait décédée des suites d'une intoxication à ce puissant médicament. Les analyses sanguines devraient être transmises ce matin au coroner Yves Bolduc. Le médecin a par ailleurs reçu les analyses toxicologiques prélevées sur deux autres personnes de la région qui auraient consommé cette substance. Les résultats fournis par le Centre antipoisson de Québec ont confirmé que ces deux jeunes femmes avaient consommé du GHB. L'autopsie confirme que Manon Morin est décédée d'un œdème pulmonaire à la suite d'un arrêt cardiaque, ce qui serait compatible avec l'absorption d'un médicament puissant ou d'une combinaison de plusieurs drogues, selon le coroner. (PC)

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE Inc.
688-1212
2045, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy (Québec)
Service après-vente • Ouvert jusqu'à 21 h (lundi au jeudi)



Épilation Laser
pour Elle et Lui

- Rapide, sécuritaire et efficace
- Supervision médicale
- Prix compétitifs

Défiez le temps en beauté...
Grâce aux implants temporaires ou à long terme pour les rides, ridules ou pour augmenter le volume de vos lèvres.
Collagène-Hylaform-Artecoll
Botox - Restylane

Dr Élisabeth Morency, MD
Omnipraticienne
varices • couperose • cellulite • épilation au laser • rides • peelings
2954, boul. Laurier, suite 620, Sainte-Foy 650-6652
http://www.elizabethmorency.qc.ca

JOBIS faber HUCKE

Printentation
elle • belle • réelle

JOSÉE LAURENT
L'expression parfaite de l'élégance
654-1388
PLACE STE-FOY

Les Obligations à taux progressif

Un investissement dont le rendement augmente chaque année.

- Achat minimum de 100 \$.
- Les obligations à taux progressif peuvent être détenues dans un compte REER ou hors REER.

Placements Québec

On prépare l'avenir

Appelez-nous !

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC	
10 ^e année	8,00 %
9 ^e année	7,00 %
8 ^e année	6,75 %
7 ^e année	6,50 %
6 ^e année	6,25 %
5 ^e année	6,00 %
4 ^e année	4,75 %
3 ^e année	4,25 %
2 ^e année	3,00 %
1 ^e année	2,00 %

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi,
de 8 h à 20 h

Un pont la nuit

J'ai toujours aimé le pont de Québec. Il a de la gueule, une longue et tragique histoire, une façon noble d'enjamber le fleuve, plus noble en tout cas que son voisin d'à côté. Une façon bien à lui, aussi, de rouler dans l'indifférence, comme un vieux à l'hospice qui endure son mal sans dire un mot.

Pour se donner bonne conscience, on a commencé à le rafistoler ces dernières années, à lui faire un *face-lift*, mais au rythme où les travaux avancent, la race humaine aura eu le temps d'aller coloniser Pluton et sa banlieue.

J'ai beau l'aimer, le pont de Québec, je n'irais quand même pas jusqu'à le qualifier de « huitième merveille du monde » comme quelqu'un l'a déjà fait dans une crise aiguë de nombrilisme, sans même savoir, j'en suis sûr, quelles étaient les sept autres, et je ne parle pas ici de Monica Bellucci ou Claudia Schiffer.

Merveille ou pas, on a quand même jugé que le pont avait suffisamment de panache pour que la visite puisse l'admirer, même lorsqu'il faisait noir. D'où le projet de l'éclairer. Une idée lumineuse. C'était il y a cinq mois.

Quoi? Vous n'avez rien remarqué? C'est vrai, je vous l'accorde, le coup d'oeil n'est pas terrible, on aurait pu faire aussi bien avec quatre ou cinq bonnes lampes de poche et quelques boyaux de mouches à feu.

J'exagère, vous savez bien, mais n'en demeure pas moins que le pont de Québec la nuit n'a rien à voir avec la vidéo promotionnelle que la Commission de la capitale nationale a fait miroiter à tout le monde à l'époque. On le voyait, je m'en souviens parfaitement, plus illuminé que l'arbre de Noël géant du Rockefeller Center, plus flamboyant que la Tour Eiffel. Je me disais même qu'il faudrait sortir nos lunettes noires pour mieux apprécier le spectacle.

Yann Kersalé est l'architecte que la Commission est allée chercher pour éclairer sa lanterne. L'artiste rêvait d'un projet grandiose pour

une ville qu'il adore. Il traîne aujourd'hui une immense déception. Ce qu'il voit ne ressemble en rien à ce qu'il avait proposé à l'époque.

Je lui ai parlé un long moment, hier avant-midi, depuis son bureau de Vincennes, en banlieue de Paris. Plus tard, à l'antenne de CHRC, il a passé une bonne heure à expliquer sa version personnelle de ce lumineux dérapage. Avec moi ou en ondes, il a tenu le même discours, celui d'un homme blessé de voir son oeuvre dénaturée.

La blessure est d'autant plus douloureuse que Yann Kersalé entretient un « rapport affectif » avec Québec. C'est la première ville nord-américaine qu'il a visitée, au milieu des années 70, alors qu'il était étudiant aux Beaux-Arts, dans sa Bretagne natale. Il connaît bien la culture québécoise, il a travaillé avec Diane Dufresne, son coeur a déjà craqué pour une fille d'ici, et sa fille habite maintenant Montréal.

Après avoir figé des projets aux quatre coins du monde, il appréciait pouvoir offrir à Québec un pont tout en lumière, pour mettre en vitrine sa relation particulière avec ce fleuve si présent. Un pont qui prendrait des teintes de bleu à la marée



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

haute, et de vert turquoise à marée basse. Un pont avec 350 projecteurs et des filtres spéciaux pour assurer une diffusion stratégique de la lumière sur sa structure.

Deux millions de dollars plus tard, ce que l'on peut voir, une fois le soleil couché, n'a plus grand-chose à voir avec l'idée qu'il avait en tête. Le pont de Québec, c'était un « sacré gros morceau » comme il dit. Il est le premier peiné de la tournure des événements.

Ça ne l'empêche pas de demeurer calme. À l'autre bout du fil, pas de colère ou de révolte. Un gros mot peut-être.

« J'ai l'impression de m'être fait... (silence)... rouler, voilà! Quelque part, on m'a pris pour un con. » C'est le plus loin qu'il ira. Pour le reste, l'artiste restera d'une grande politesse. Il fait une comparaison avec une relation amoureuse, vouée à l'échec lorsque les deux partenaires ne font pas preuve de respect et d'honnêteté.

Yann Kersalé s'explique mal ce qui s'est passé. On est venu le chercher, on a acheté son expertise et, de fil en aiguille, il a été mis sur la touche, comme s'il n'avait plus son mot à dire. C'est la première fois de sa carrière qu'il ne

jouissait pas d'une connivence avec ses partenaires d'affaires.

Il aurait aimé rencontrer plus souvent les responsables québécois, ça n'a pas été le cas, à peine trois fois entre 98 et l'inauguration. L'automne dernier Yann Kersalé a lentement senti le ballon lui glisser entre les mains. Il y avait du monde sur la ligne de mêlée, beaucoup trop de monde à son goût. À un certain moment, il ne savait plus trop qui faisait quoi.

À cinq jours de l'inauguration, en octobre, l'architecte s'est aperçu que le navire s'en allait tout droit sur l'iceberg. Il n'y avait plus que 187 projecteurs, les filtres n'étaient pas ceux qu'il avait demandés. Il a tenté de réparer les pots cassés, mais c'était trop peu trop tard. On avait précipité les choses, on avait voulu aller trop vite. Dans ces conditions, il aurait mieux valu reporter l'inauguration, fermer les lumières et prendre le temps de s'asseoir ensemble pour y voir plus clair.

Le projet initial n'a jamais cessé de piquer du nez, n'explique-t-il. Moins de projecteurs par-ci, moins de filtres par-là... On a aussi abandonné en cours de route l'idée d'éclairer le pont Pierre-Laporte et les tours d'Hydro-Québec, à l'île d'Orléans. C'est ce qu'il avait prévu au départ dans son scénario. « On a sous-estimé l'ampleur du travail, le sérieux de mes indications a été pris à la légère. »

L'architecte a aussi senti une sorte de *guéguerre* entre la Commission de la capitale nationale, la Coalition pour la sauvegarde et la mise en valeur du pont, et le ministère des Transports. « Disons que ça ne respirait pas la bonne entente. »

Yann Kersalé a expédié une lettre à la Commission jeudi dernier. Il ne veut plus être associé au projet dans sa forme actuelle. Ce n'est plus son bébé. Il veut qu'on le dise haut et fort, au nom de son intégrité professionnelle. « Si on décide de l'illuminer en blanc, ce n'est plus mon projet, je ne signe pas ça. »

Être plongé dans le noir comme Yann Kersalé, avouez que c'est assez ironique pour quelqu'un qui fait dans l'illumination...



LE SOLEIL PATRICE LAROCHE

Un millier de clandestins débarquent du « Monica » La polémique fait rage en Italie

ROME (AFP) — Le *Monica*, un vieux cargo transportant plus d'un millier de passagers en majorité kurdes, est arrivé hier en début d'après-midi à Catane (Sicile), déclenchant une polémique sur l'efficacité de la nouvelle législation contre l'immigration clandestine.

Le navire battant pavillon de Sao Tomé est parti du Liban il y a une semaine et a été intercepté dans la nuit sur des indications de la marine française. A son bord se trouvent environ 500 hommes, 300 femmes et 200 enfants. Les passagers disent être des Kurdes de Syrie et d'Irak, selon les premières informations fournies par les autorités italiennes.

Au moment de son arraisonnement dans la nuit par la marine italienne, certains passagers et des membres de l'équipage du *Monica* ont menacé de « jeter des enfants à la mer » par crainte d'être refoulés.

Après avoir reçu l'assurance d'être dans les eaux italiennes, les clandestins ont laissé les douaniers de la Garde des Finances monter à bord. Mais l'équipage du *Monica* a mis les moteurs hors d'usage et s'est fondu parmi les clandestins, contraignant les autorités italiennes à le faire remorquer.

Cinq personnes, dont une femme, soupçonnées de faire partie de l'équipage, ont été arrêtées à l'arrivée dans le port de Catane (côte orientale de Sicile) et le navire a été mis sous séquestre par la justice italienne.

« Il se pourrait que des personnages intéressants et importants de la criminalité internationale » soient à bord du *Monica*, a annoncé hier le ministre italien de l'Intérieur, Claudio Scajola.

Une passagère a accouché pendant la nuit, assistée par un médecin militaire, et a été transportée peu après par hélicoptère à Catane où elle a été hospitalisée avec son enfant. La mère et le bébé se portent bien, et le personnel de l'hôpital leur a offert un trousseau, un tigre en peluche et un oeuf de Pâques en chocolat. Deux autres femmes enceintes ont également été hospitalisées.

Les autres passagers du *Monica* devraient être hébergés dans une salle de sports de la ville, puis dirigés vers des centres d'accueil sur la péninsule. Selon leurs témoignages, ils ont payé entre 2000\$ et 4000\$ par personne pour le voyage. Certains pourraient obtenir le statut de réfugié politique.

www.cyberpresse.ca

Printemps/été 2002

495\$

marine et beige



RODIER

Place Ste-Foy 656-4350

Propriétaire: Danielle Morali 498 boutiques, l'fabricant de maille au monde

Est-ce que je rêve ?

L'émotion en boîte.

De notre vaste collection de bagues de fiançailles à diamants Birks, bagues en or 18 carats ou en platine, à compter de 1450 \$. Alliances assorties, à compter de 335 \$.

Certains modèles sont sertis de diamants canadiens Birks.



BIRKS

DIAMANTS, depuis 1879



Place Ste-Foy 653-4035

1 800 682 2622 www.birks.com

À SEULEMENT 639 \$ PAR MOIS, S'AGIT-IL ENCORE D'UNE VOITURE DE RÊVE ?

Pendant une durée limitée, vous pouvez louer la Mercedes la plus prisée au monde et profiter de la meilleure valeur de l'année. Si vous rêvez de posséder la voiture la plus attirante, la plus sécuritaire, la plus confortable, la plus luxueuse et la plus dispendieuse qui soit... eh bien, 4 sur 5, c'est pas si mal. Profitez donc de cette offre sans tarder!



Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Chatel Automobiles Ltée

Témoin de votre réussite...
1350, Boulevard, Québec, T6L 1A1 (418) 628-6336
www.chatel-mercedes-benz.ca

Satellite de Chatel Automobiles

171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père
Vente et service 1-800-353-0911



Offre de durée limitée, sur approbation de Mercedes-Benz Canada Inc. Offres basées sur un bail de 24 mois de 36 000 km pour une Mercedes-Benz C200 2002 avec option de reprise fixe, taux d'intérêt annuel de 4,9 % et coût d'acquisition de 48 950 \$. Frais de transport et de préparation non compris. À la signature du bail, le client s'engage à verser un acompte de 10 350 \$ (ou l'équivalent), la première mensualité de 639 \$, un dépôt de garantie remboursable correspondant à environ un mois de location, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'assurance et d'immobilisation. Le client accepte de faire 24 versements égaux de 639 \$, représentant un total de 15 292 \$ plus les frais d'assurance et les taxes en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparation sont à la charge du client. (Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.) Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre le véhicule au concessionnaire et est responsable pour tout kilométrage en excès de 36 000 km, au coût de 21 \$ le km, ainsi que, le cas échéant, pour tout excès d'usage et d'entretien. (Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les droits d'utilisation courante et les coûts encourus au-delà de la normale.) Le client s'engage à acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 47 141,50 \$, plus les taxes et les taxes en vigueur, sauf au Manitoba où l'option d'achat n'est pas possible. Les accessoires en option sont en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails auprès du concessionnaire. *Évaluation de la C200 2002 par l'Institut Canadien de la Car. C200 2002 par l'Institut Canadien de la Car. C200 2002 par l'Institut Canadien de la Car. © Mercedes-Benz Canada Inc., 2002. Toronto, Ont.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

Les compétences de l'« ambassadeur » Gagliano évaluées aujourd'hui



Le successeur d'Alfonso Gagliano aux Transports, Don Boudria.

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Alfonso Gagliano est attendu de pied ferme par les partis d'opposition, ce matin, lors de sa comparution en comité parlementaire pour évaluer ses qualités comme ambassadeur du Canada au Danemark, là où l'a nommé par décret le premier ministre Jean Chrétien à la suite du remaniement ministériel de janvier.

Le retour au pays de l'ancien ministre des Travaux publics coïncide en effet avec la disparition appréhendée d'une étude de 550 000 \$ sur les commandites gouvernementales réalisée pour son ancien ministère par la société Groupaction, un contribuable majeur à la caisse électorale du Parti libéral, selon une enquête du *Ottawa Citizen*.

« Il s'agit d'une première », a déclaré au SOLEIL la représentante du Bloc québécois dans ce comité, Francine Lalonde. « Les allégations contre M. Gagliano sont extrêmement fortes, importantes, tenaces et renouvelées, sur sa façon de gérer son ministère en contournant les règles », dit-elle.

Tout en admettant que les efforts de l'opposition dépendront en bonne partie de l'attitude de la présidente du comité, la libérale Jean Augustine, M^{me} Lalonde entend faire le lien entre la gestion ministérielle de M. Gagliano et sa qualité et sa compétence pour représenter le Canada à l'étranger.

L'étude qui remet le nouvel ambassadeur sur la sellette a d'abord été portée manquante la semaine dernière. Puis, le ministre Don Boudria, successeur de M. Gagliano, a remis en vrac, vendredi dernier, une liasse de documents présentés par cette entreprise comme des éléments essentiels de ce rapport.

La consultation de ce texte montre cependant un grand nombre de ressemblances avec un autre rapport du même groupe et déposé aux Communes il y a trois ans, ont accusé hier les partis d'opposition. Quelque 90 % du contenu du rapport de 1999 se retrouvait déjà dans celui de l'année précédente, mais le Bloc québécois, notant certains problèmes de concordance, se demande maintenant quel rapport a été rédigé en premier. L'Alliance canadienne réclame même

de son côté une enquête formelle sur le sujet et demande au gouvernement d'exiger le remboursement de cet argent car selon le député Peter Goldring, « le deuxième rapport n'a jamais été écrit ».

Un affidavit de Groupaction distribué hier, une fois M. Boudria retransmis dans ses bureaux, confirme que les documents expédiés au gouvernement par cette entreprise ont été retracés sur un ancien serveur informatique, mais le document légal ne donne aucun détail supplémentaire sur leur authenticité.

M. Boudria avait pourtant indiqué à sa sortie des Communes que cet affidavit « nous informe qu'il s'agit bien du rapport qui était manquant », un avis que réfute le Bloc québécois, qui soutient plutôt que ce texte d'un paragraphe n'ajoute rien au dossier.

Le nouveau ministre des Travaux publics s'est débattu comme un diable dans l'eau bénite, insistant plusieurs fois sur le fait que les personnes impliquées dans l'affaire n'étaient pas de son cercle d'amis et qu'il ne les avait jamais rencontrées.

Le ministre n'avait pas comparé les deux rapports, en après-midi, et s'est bien défendu devant les journalistes de défendre l'indéfendable. « Je ne défends rien du tout, a-t-il dit, je mets les faits sur la table tels que je les ai ».

« Moi aussi je demande à voir le rapport original, a lancé M. Boudria, mais je ne l'ai pas », a-t-il lancé en répétant que cet original n'aurait jamais dû être perdu. Groupaction a reçu des contrats de plus de 60 millions \$ de la part du programme de commandites depuis 1997, un programme qui relevait du ministre Gagliano jusqu'à son renvoi du gouvernement.

L'entreprise, qui tirait une redevance de 12 % sur ces contrats, a versé un total de 112 062 \$ au Parti libéral depuis son arrivée au pouvoir, en 1993, selon les mêmes sources. Le ministre Boudria soutient toutefois que le journal a confondu les commandites et les placements médias, dans son analyse, ce qui fausserait les chiffres.

Le président de Groupaction, M. Jean Brault, a refusé tout commentaire sur cette affaire, référant les médias à son communiqué de vendredi dernier.

Sortie de secours pour le personnel des cabinets

Les attachés politiques auraient bientôt accès à des concours pour devenir fonctionnaires

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ Québec examine des moyens pour permettre à des membres du personnel politique de passer des tests pour devenir fonctionnaires à la fin de leur mandat, ou encore d'encaisser plus facilement une indemnité de départ.

Ce sont des hypothèses examinées par le gouvernement du Québec. Elles sont sur les planches à dessin du Conseil du Trésor pour contrebalancer la récente directive qui impose un purgatoire d'un an aux employés des cabinets politiques avant qu'ils réorientent leur carrière à leur guise.

Selon les informations obtenues, Joseph Facal, le président du Conseil du Trésor, pourrait calquer le programme qui a été mis sur pied pour s'attaquer au phénomène des « faux occasionnels » dans la fonction publique.

Si M. Facal va de l'avant avec cette option, les vétérans de ce monde dominé par un taux élevé de roulement du personnel pourraient atterrir directement sur un fauteuil de fonctionnaire. Comme pour les « faux occasionnels », ceux qui ont œuvré cinq ans dans des cabinets d'élus subiraient une évaluation les menant dans cette direction.

Des concours pour accéder à des listes de déclaration d'aptitudes pour un poste dans la fonction publique seraient réservés à ceux qui ont travaillé plus d'un an dans un cabinet. Là aussi, c'est la formule offerte aux occasionnels, l'an dernier.

Plusieurs attachés jugent excessives les nouvelles directives sur le lobbying

Québec a écarté l'idée d'imiter Ottawa. Certains membres du personnel politique peuvent y devenir automatiquement fonctionnaire fédéral après avoir été au service d'un ministre pendant trois ans. Une clause semblable avait été abolie par le gouvernement de René Lévesque, qui a instauré l'actuel système d'allocations de transition.

Un des problèmes à corriger a trait à la possibilité de décrocher cette indemnité. En ce moment, l'employé est à la merci du bon vouloir du ministre.

En outre, il faut cumuler six années d'expérience pour espérer encaisser une indemnité de départ équivalant à un an de salaire. Et ces 12 mois de compensation sont « bons pour la vie » de l'attaché politique, a expliqué une source au gouvernement. Un attaché de presse qui revient dans le giron d'un cabinet fait donc le saut sans parachute.

Cet ensemble de mesures est à l'examen après que le premier ministre ait fixé de nouvelles directives sur « la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État », il y a un mois. Bernard Landry les a mises de l'avant après que son ministre Gilles Baril et le directeur général du PQ Raymond Bréard aient été forcés de démissionner en raison de leurs liens avec les firmes de lobbying.

Il est notamment stipulé qu'un adjoint politique doit attendre un an avant d'être embauché par une firme faisant affaire avec le ministère qui l'emploie. Personne ne doit « tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures », précise une directive qui vise explicite-

ment à « empêcher une personne de passer d'un camp à l'autre ».

GROGNE AUX CABINETS

Depuis plusieurs semaines, la grogne à l'endroit de ces balises est palpable chez les attachés politiques. Ils jugent excessives les limitations imposées.

Le chef de cabinet de M. Facal, Stéphane Dolbec, a insisté pour dire qu'aucune décision n'est prise encore. Par contre, a-t-il ajouté, « nous ne sommes pas insensibles à la réalité des gens qui sont dans les cabinets » et au fait que les règles du jeu les concernant ont été bouleversées.

M. Dolbec ne peut dire quand une décision sera prise. Ce dossier évolue en parallèle avec le projet de loi du ministre Paul Bégin pour encadrer le travail des lobbyistes. L'entourage de Bernard Landry laisse entendre que cette législation sera soumise au conseil des ministres, demain, et déposée à l'Assemblée nationale, le lendemain.

La possibilité de tenir des concours réservés n'est pas une formule qui fait consensus dans le monde des fonctionnaires. La Commission des droits de la personne a déjà fait valoir que cette formule est discriminatoire envers la population en général.



David Payne

Le député David Payne accusé de conduite en état d'ébriété

VALÉRIE LESAGE
ET RICHARD HÉNAULT
VLesage@lesoleil.com,
RHénault@lesoleil.com

Le député de Vachon David Payne, que le Parti québécois songerait à remplacer par le ministre délégué à la Santé David Levine, doit subir un procès au printemps sous une accusation de conduite avec facultés affaiblies.

M. Payne a été arrêté par la Sûreté du Québec en pleine nuit le samedi 28 octobre dernier sur l'autoroute 20 à la hauteur de Laurier Station, au sud-ouest de la capitale. Selon l'acte d'accusation, il avait un taux d'alcoolémie supérieur à la limite légale de 0,08.

Le député, âgé de 58 ans, a comparu une première fois à Québec en décembre et a plaidé non coupable. Il doit revenir en cour le 11 avril pour son procès.

Joint par téléphone à son bureau de comté hier après-midi, M. Payne s'est abstenu de commenter l'affaire, selon les conseils de son avocat, M^{re} Jean Beaupré. Il a cependant indiqué que l'incident était survenu « dans le cours normal de ses activités ».

Il n'a pas été possible d'en savoir plus long hier sur les circonstances de l'arrestation et l'état de M. Payne lorsqu'il a été interpellé par les policiers.

Seul député anglophone du PQ, M. Payne représente la circonscription de Vachon, sur la Rive-Sud de Montréal, depuis 1994. Il avait exercé un premier mandat entre 1981 et 1985. Depuis janvier 1999, il est adjoint parlementaire au premier ministre Bernard Landry.

La semaine dernière, une note de service obtenue par LE SOLEIL recommandait la nomination de M. Payne à un poste à créer à Hong Kong. Le premier ministre n'a pas confirmé ni infirmé cette possibilité et a reconnu que M. Payne rêvait depuis longtemps de diplomatie en Chine. L'ouverture d'un bureau du Québec dans ce pays fait bel et bien l'objet d'un examen.

Le départ de David Payne créerait une ouverture permettant à David Levine de se faire élire à l'Assemblée nationale. Même si une demi-douzaine de comtés sont libres actuellement, le nouveau ministre délégué à la Santé cherche encore un comté sûr pour passer le test de l'électorat.

Un temps pour partir

Mike Harris dresse un bilan de ses années au pouvoir et nie formellement vouloir faire le saut au fédéral

KEITH LESLIE
Presse canadienne

TORONTO — Mike Harris, le premier ministre démissionnaire de l'Ontario, croit que la cause indépendantiste est bel et bien morte au Québec.

Au cours d'une entrevue, celui qui a beaucoup marqué la scène politique canadienne au cours des dernières années a souligné hier que jamais les souverainistes ne gagneront leur cause.

« Je ne crois pas que (la séparation) l'emportera à aucun moment, ni maintenant ni dans le futur », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, M. Harris a insisté pour dire qu'il n'avait pas l'intention de faire un retour en politique un jour. « Je ne prévoyais à aucun moment d'être un politicien de carrière et j'ai senti que j'avais réalisé un grand nombre d'objectifs que je m'étais fixés quand je (bataillais) pour la direction — quand j'ai développé la Révolution du bon sens — et je voulais faire d'autres choses dans le secteur privé », a déclaré M. Harris concernant sa décision de démissionner de son poste de premier ministre et de laisser la voie à un nouveau chef conservateur, dont l'élection aura lieu cette fin de semaine.

Alors que des sources internes ont laissé entendre que M. Harris allait faire le saut en politique fédérale, celui-ci a répété qu'il n'avait aucun projet de cette sorte mais il a dit qu'il comprenait pourquoi certaines personnes ne croyaient pas ses démentis.

« Peut-être parce que beaucoup de politiciens qui, dans le passé, disaient jamais plus, changeaient d'avis et il y a beaucoup d'exemples comme ça, a-t-il dit. Mais ce n'est pas ce que j'envisage de faire dans le futur », a assuré M. Harris.

Le fait que son nom a été évoqué fréquemment par des observateurs politiques comme un sauveur potentiel de la droite fédérale prouve, selon

M. Harris, que les Canadiens sont désespérés quant à une solution de rechange solide au gouvernement libéral du premier ministre Jean Chrétien.

« Je pense que c'est la raison pour laquelle les gens cherchent quelque chose là-dedans et, si je devais être très modeste, (qu'ils) se raccrochent à n'importe quoi en essayant de trouver un chef immédiat », a expliqué Mike Harris.

HÉRITAGE POLITIQUE

Lors des dernières semaines, Mike Harris a profité de ses discours publics et d'une série d'entrevues dans les médias pour tenter de valoriser l'héritage qu'il laisse après avoir été premier ministre depuis 1995.

Hier, il a réitéré ses regrets que le gouvernement conservateur n'ait pas agi assez vite pour apporter des changements majeurs au système d'éducation de l'Ontario malgré l'objection des syndicats d'enseignants et des commissions scolaires.

« Nous avions juste à agir unilatéralement et nous l'avons fait. J'aurais souhaité que nous l'eussions fait plus vite », a confié M. Harris.

Quand on lui a demandé si des élèves allaient encore devoir se partager des livres de classe, il a répondu sarcastiquement : « Eh bien, j'ai partagé des livres de classe dans les écoles il y a 40 ans. »

M. Harris s'est dit fier d'avoir réduit l'impôt et équilibré le budget en même temps, en particulier alors que des experts avaient prédit que les baisses de taxes auraient de mauvaises répercussions sur les revenus de la province.

Quant au scandale de l'eau de Walkerton, qui a tué sept personnes et en affecté 2300 autres, M. Harris a dit douter que les coupes budgétaires en soient entièrement responsables.

Quant à son avenir dans le privé, Mike Harris est resté vague, se contentant de dire que ce serait sans doute au sein de grandes organisations dans des opérations de restructuration.



Premier ministre démissionnaire de l'Ontario, Mike Harris regrette de ne pas avoir procédé plus rapidement à la mise en œuvre de certaines de ses réformes, notamment en éducation.

Il pourrait être bientôt muté à un poste diplomatique en Asie

Cafouillage documentaire à la Santé: aucune mauvaise foi selon la CAI

VALÉRIE LESAGE
Vlesage@lesoleil.com

Ce n'est pas la mauvaise foi, ni un jeu d'influence, mais plutôt des erreurs du personnel qui auraient amené le ministère de la Santé à nier l'existence d'un document sur la livraison de services à la communauté anglophone. Ce document avait été réclamé l'automne dernier par le Parti libéral, en vertu de la Loi d'accès à l'information.

La Commission d'accès à l'information (CAI), chargée de faire la lumière sur l'incident à la suite d'une plainte du député Jean-Marc Fournier, conclut à une sorte de cafouillage administratif de la part du personnel responsable du traitement des demandes d'accès au ministère de la Santé.

C'est l'auteur du document réclamé, *Les enjeux de l'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise*, qui a indiqué au responsable du service d'accès qu'aucun document n'avait été transmis par le ministère de la Santé à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, présidée par Gerald Larose. Le document informatique en version Power Point avait pourtant été présenté devant la Commission Larose, mais l'auteur Jacques Lefebvre le considérait comme un outil de travail sans utilité pour la compréhension du dossier. Ainsi, il a jugé que ce n'était pas un document officiel du ministère.

Avant de prendre sur lui d'indiquer que le document n'avait pas été transmis, M. Lefebvre a dit avoir tenté de savoir auprès d'une analyste en pro-

cessés administratifs si la demande d'accès visait les documents informatiques. Cette employée du service d'accès, Judith Brillant, ne lui aurait jamais fourni de réponse claire.

La CAI n'accorde d'ailleurs aucune crédibilité à son témoignage « parsemé de silences et de graves imprécisions ».

Le rapport souligne que le personnel du service d'accès à l'information avait tous les éléments en main pour répondre aux questions de M. Lefebvre et pour exiger de lui qu'il remette son document. S'il a fait une erreur et qu'il a mal interprété la loi, c'est parce qu'il « a été privé » du support du service d'accès, conclut la commissaire M^{re} Diane Boissinot.

M^{re} Boissinot formule six recommandations pour une meilleure gestion des demandes d'accès à l'information. Les employés du ministère de la Santé sont sommés d'envoyer au responsable de l'accès tous les documents susceptibles d'être liés à la demande, sans tenter de s'immiscer dans le processus de traitement à la place du responsable.

La CAI s'étonne par ailleurs de la destruction des copies papier du document après sa présentation devant la Commission Larose. C'est l'auteur qui a déchiqueté les copies. Il n'a conservé le document que sur le disque dur de son ordinateur.

Autre fait troublant que le rapport de la CAI a permis d'apprendre: le secrétaire du ministère de la Santé était appelé à signer une « fiche d'approbation » avant que le responsable des demandes d'accès à l'information ne donne sa réponse au demandeur, ce qui posait un risque d'ingérence.



Décès de Dalton Camp

FREDERICTON (PC) — Dalton Camp, qui est devenu un commentateur politique influent au Canada anglais après avoir occupé les couloirs du parti conservateur sous John Diefenbaker, est décédé lundi des suites d'une crise cardiaque à l'âge de 81 ans.

À son zénith, Dalton Camp était le roi des hommes de l'ombre; c'était un homme à la fois adoré et haï par les conservateurs, mais il était généralement admiré pour sa fidélité inébranlable à ses amis et à ses convictions.

L'actuel chef des conservateurs fédéraux, Joe Clark, a déclaré que Dalton Camp allait lui manquer. « Il a apporté un sens de la perspective et d'humour et de joie dans la vie publique. Il a changé profondément l'histoire de mon parti à un moment très difficile, au début des années 60 », a estimé M. Clark.

Dalton Camp avait frôlé la mort en 1993 en raison d'une maladie cardiaque. Une transplantation de cœur controversée lui avait sauvé la vie et lui a donné presque une décennie de plus pour haranguer les politiciens de droite et critiquer l'état de la démocratie au Canada. Preston Manning, alors chef du Parti réformiste, avait dénoncé le système de santé à deux vitesses qui permet aux personnes riches et influentes d'éviter les listes d'attente.

Un ministre pour les minorités linguistiques

■ OTTAWA — Les minorités linguistiques demandent la création d'un nouveau poste de ministre d'État responsable du développement des communautés minoritaires, pour assurer le respect de la Loi sur les langues officielles partout au pays. À tout le moins, la responsabilité des langues officielles de-

vrait être confiée à un ministre en poste qui veillerait à ce que tous les ministères fédéraux offrent des services dans les deux langues, demande le président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes, Georges Arès. La nomination d'un ministre d'État permettrait de mettre fin à « l'insidieuse érosion » qui menace les communautés francophones hors-Québec, qui souffrent de « l'absence de vision et de volonté gouvernementale fédérale », a souligné Jean-Guy Rioux, président de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick.



L'événement
Traction intégrale
Bonheur total!



LEGACY L Familiale 2002

LOCATION 48 MOIS	Transmission automatique
Mensualité	Versement initial
299 \$ / mois *	2 995 \$
329 \$ / mois *	1 695 \$
369 \$ / mois *	0 \$

Transmission automatique

Traction intégrale
Moteur 2,5 litres, 165 ch

299 \$
/mois



LEGACY SE Familiale 2002

Édition spéciale

Moteur 2,5 litres, 165 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Air climatisé • Roues de 16 po. en alliage • Phares antibrouillard • Groupe électrique • Freins ABS • Entrée sans clé • Et plus encore...

LOCATION 48 MOIS	Transmission manuelle
Mensualité	Versement initial
319 \$ / mois *	2 995 \$
349 \$ / mois *	1 695 \$
389 \$ / mois *	0 \$

319 \$
/mois

Possibilité de
financement
de **1,8 %**
à l'achat**



www.subaru.ca

Vachon Subaru
1093, boul. Vachon N
Sainte-Marie de Beauce
(418) 387-7510

Acadia Subaru
boul. de la Capitale
Sortie Pierre-Bertrand
Québec
(418) 681-6000

Lévis Subaru
4990, boul. de la Rivière-Sud
Lévis
(418) 833-1960

Option Subaru
2505, Henri-Bourassa
Québec
(418) 648-9518

*Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers (jusqu'au 29 mars 2002 - ou jusqu'à épuisement des stocks). Véhicules neufs 2002 en stock, tels que décrits. Photos à titre indicatif. Sujet à l'approbation de crédit. Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par année - 0,06 du km excédentaire. Pour plus d'informations, voyez votre concessionnaire Subaru participant. **Possibilité de financement de 1,8 % (pour 24 mois) sur les modèles 2002 (excluant le modèle Brighton). Sujet à l'approbation de crédit.

SUBARU
L'atTraction intégrale

« Solutions

Enrichies

Plus de 1350 heures de cours au secteur pré-universitaire et plus de 2600 au secteur technique sont nécessaires pour obtenir un diplôme d'études collégiales. Pourtant, c'est bien peu de temps pour autant de questions. C'est pourquoi, même après tant d'heures consacrées à l'enseignement et aux autres tâches reliées à la formation, vous verrez encore les professeurs de Lévis-Lauzon répondre patiemment à toutes les questions de leurs étudiants, même depuis la maison.

Avec nos professeurs, vous obtenez toutes les précisions nécessaires sans hésitation. Sans réserve.

La réussite
suit son cours

CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON

205, Mgr-Bourget, Lévis (Québec) G6V 6Z9 • Tél. : (418) 833-5110 • www.devislauzon.qc.ca



Recyclage fourrure & Gastronomie

Participez à

La Grande Tournée Gastronomique

GAGNEZ 8 REPAS POUR DEUX PERSONNES (valeur de 800\$)

UN RENDEZ-VOUS
AVEC HUIT DES MEILLEURES
TABLES DE LA RÉGION
DE QUÉBEC.

Le Bistango
Le Café de la Paix
Le Continental
L'Échaudé

La Fenouillère
Le Louis-Hébert
Le Saint-Amour
La Tanière

La Grande Tournée Gastronomique

Date: _____
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél. Bur.: _____ Rés.: _____

laliberté depuis 1867

595, rue Saint-Joseph Est, Québec G1K 7L8 525-4841

Déposez ce coupon chez Laliberté
réglements disponibles au magasin

naturellement, je recycle!



ÉLECTION PARTIELLE DANS SAGUENAY
L'ADQ brouille les cartesSTEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ **BAIE-COMEAU** — Une véritable lutte à trois est engagée pour conquérir, le soir du 15 avril, la circonscription de Saguenay laissée vacante après la démission du péquiste Gabriel-Yvan Gagnon. Les péquistes et les libéraux sont évidemment dans la course mais l'Action démocratique bataille ferme dans l'espoir d'ajouter un siège à l'Assemblée nationale où le chef, Mario Dumont, est le seul de sa formation.

Champion défendant, pour emprunter au répertoire sportif, le PQ compte actuellement 2000 membres en règle en vue de cette élection. La candidate, Louise Levasseur, assure que 325 bénévoles travaillent partout dans le comté, un chiffre qui augmentera à l'approche du scrutin, dit-elle.

La candidate, militante du mouvement souverainiste depuis de nombreuses années, peut aussi compter sur la machine du Bloc québécois, qui



L. Levasseur

domine dans la région depuis 1993. M^{me} Levasseur connaît très bien le député bloquiste Gérard Asselin. Ils ont travaillé ensemble sur la scène municipale de Baie-Comeau.

M^{me} Levasseur, que les militants ont préférée à Marie-Claude Ouellet lors du congrès tenu le 17 février, est directrice générale de la Société nationale des Québécois de la Côte-Nord. Son engagement dans le milieu s'est fait sentir particulièrement dans le domaine de la santé. Depuis 1983, elle est notamment présidente du conseil d'administration du CLSC Manicouagan.

Le Parti libéral compte aussi sur une femme pour arracher le comté. Elle est toutefois beaucoup plus jeune que sa rivale. À 27 ans, Isabelle Melançon n'a aucune expérience politique. Elle s'est fait connaître dans le milieu des affaires en 2000-2001 comme agente d'information au comité des retombées économiques du projet Toulus-tout, un projet de la Chambre de commerce de Baie-Comeau, et comme pré-



I. Melançon

bénévoles sont disséminés sur le territoire qui s'étend de Tadoussac à Baie-Trinité, soit sur plus de 300 kilomètres. Jean Charest a déjà passé six jours dans Saguenay ces deux derniers mois, signe que le PLQ souhaite reprendre le comté, fief du libéral Ghislain Maltais de 1983 à 1994.

L'Action démocratique du Québec entend faire plus que mêler les cartes dans Saguenay. Dans cette course, l'ADQ présente le seul homme et le seul natif de la région, François Corriveau, un avocat dans la jeune trentaine. M^{re} Corriveau, qui en est aussi à ses premières armes en politique, est greffier adjoint à la Ville de Baie-Comeau. C'est également un artiste sculpteur.

Contrairement aux dernières élections, l'ADQ a une base dans chaque village. Plus de 200 militants actifs

sidente d'honneur de la campagne de financement 2001 de la section régionale de Centraide.

Pour appuyer sa candidate, le PLQ a actuellement 1000 membres en règle, selon l'organisation. Près de 400



F. Corriveau

sûrement partagée par le chef Mario Dumont, qui a déjà passé une dizaine de jours dans le comté depuis janvier pour appuyer son candidat, désigné le 2 décembre.

Aux élections générales de 1998, le démissionnaire Gabriel-Yvan Gagnon avait été réélu pour un second mandat avec une confortable majorité de 10 418 voix. Saguenay, qui se nommera René-Lévesque à la prochaine élection générale, compte 35 273 électeurs.

Les candidats auront deux tribunes publiques pour s'exprimer durant la campagne. Ils seront invités séparément à prendre la parole devant les membres de la Chambre de commerce de Baie-Comeau et ils pourront croiser le fer lors d'un débat radiophonique que cherche présentement à organiser la station CHLC-FM, le 9 avril.

POINTS D'IMPÔT
Charest réitère son refus

MONTREAL (PC) — Le chef libéral Jean Charest réitère son refus d'appuyer le gouvernement de Bernard Landry pour revendiquer unanimement le transfert de points d'impôt d'Ottawa, justifiant son refus par les motivations politiques profondes du premier ministre à ce sujet.

De passage dans la circonscription d'Anjou, hier, où une élection complémentaire aura lieu le 15 avril, le chef libéral a soutenu que le gouvernement péquiste revendique ce transfert de points d'impôt dans l'espoir d'aider son option souverainiste, alors que l'opposition libérale le revendique pour pouvoir mieux gérer le réseau de la santé, qui est actuellement sous-financé.

Plaidant des finalités distinctes, il refuse donc d'apporter son appui au gouvernement Landry pour qu'une revendication unanime à ce sujet soit soumise au gouvernement fédéral. « Je ne l'appuierai pas, parce qu'on ne poursuit pas les mêmes objectifs. »

« Cette question des points d'impôt est au cœur du plan d'action qu'on a livré et qui a été vertement dénoncé par Bernard Landry et, soudainement, M. Landry voudrait faire une grande messe au sujet du transfert de points d'impôt », s'est exclamé le chef libéral, outré.

M. Charest a fait valoir que le principe de revendiquer un transfert de points d'impôt ne constituait « pas une fin en soi », mais que ce transfert représentait « un moyen pour nous de pouvoir gérer les services dans la santé » avec plus d'argent.

Devant l'insistance des journalistes, qui saisissaient mal son refus, puis que le Parti libéral lui-même défend cette position d'un transfert de points d'impôt, M. Charest a rétorqué : « Si M. Landry pensait vraiment aller au-delà des intérêts politiques, pourquoi a-t-il jeté à la poubelle le plan d'action qu'on a rendu public pour l'avenir du Québec et qui a, en plein cœur de ce qui est proposé, le transfert de points d'impôt. Où est l'honnêteté de celui qui rejette ça du revers de la main et le met à la poubelle ? »

M. Charest a même revendiqué la tenue d'élections générales, arguant que le gouvernement qui y sera élu jouira alors d'un mandat clair et d'une plus grande crédibilité pour revendiquer ce transfert de points d'impôt. « Le prochain gouvernement du Québec aura un vrai mandat. »

Dans l'éventualité où il serait porté au pouvoir, le Parti libéral chercherait alors à « bâtir des alliances avec nos autres partenaires de la Fédération » de façon à présenter au gouvernement fédéral un front commun et à l'amener à la table de négociation, a expliqué M. Charest.

Par ailleurs, M. Charest s'est présenté aux côtés de la candidate dans Anjou, Lise Thériault, une femme d'affaires du coin. Celle-ci a précisé que les électeurs lui parlaient surtout des questions de santé, de pénurie de places dans les garderies et de décrochage scolaire.

L'élection complémentaire y aura lieu en même temps que celles dans les circonscriptions de Viger et Saguenay.

EN BREF**Frontenac :
Josée Perron à
l'investiture libérale**

■ La conseillère municipale thetfordoise Josée Perron a annoncé hier qu'elle ne sera pas candidate aux élections municipales du 5 mai et qu'elle briguera plutôt l'investiture du Parti libéral du Québec dans Frontenac. Mariée et mère de 2 enfants, M^{me} Perron, 36 ans, a pratiqué le droit pendant de nombreuses années avant de devenir coordonnatrice du Centre de référence pour les femmes de la région de l'Amiante. Militante libérale depuis 20 ans, Josée Perron dit avoir été beaucoup sollicitée pour se porter candidate. Elle fera du développement économique régional l'un de ses chevaux de bataille. « Il y a des problèmes majeurs dans le comté de Frontenac, comme la politique des régions-ressources du Parti québécois qui fait perdre à notre région des projets d'entreprises au profit de régions comme la Mauricie, qui bénéficie de cette politique », a-t-elle déclaré en ajoutant qu'elle souhaitait aussi continuer d'appuyer les efforts du Mouvement Pro Amiante. La date de l'investiture libérale dans Frontenac n'a pas encore été arrêtée. Si elle l'emporte, M^{me} Perron succédera au président de l'Association libérale de Frontenac, Luc Berthold, comme candidate du PLQ. Le péquiste Marc Boulianne avait battu M. Berthold lors des dernières élections provinciales et avait ainsi succédé au libéral Roger Lefebvre.

attcanada.com/GAMME

Pour assurer le succès d'une entreprise, l'acquisition de bons services de communications est essentielle. AT&T Canada peut vous aider. Nous offrons une gamme complète de services, d'une ligne d'affaires aux services de données entièrement gérés, en passant par les solutions d'affaires électroniques. Et grâce à notre expertise, la mise en place sera réalisée d'une main de maître.

Soit, tout ce dont une entreprise a besoin pour montrer ses couleurs.

Pour plus de détails, composer le 1 877 288-7253.



UN MONDE INFINI

Voix Données Internet Affaires électroniques

EN BREF

33 mois de prison
après un incident
dans un avion

■ LOS ANGELES — Un Iranien a été condamné hier à 33 mois de prison et 6000 \$ d'amende pour avoir proféré une menace anti-américaine après avoir été pris en train de fumer lors d'un vol sur un avion d'Air Canada. Javid Naghani, 37 ans, se trouvait à bord d'un appareil d'Air Canada qui effectuait la liaison Los Angeles-Toronto le 27 septembre dernier, quand il a allumé une cigarette dans les toilettes. Après que l'alarme-incendie se fut déclenchée et qu'il eut été réprimandé par des membres d'équipage, l'individu s'est énervé et a menacé de tuer tous les Américains, a expliqué la procureure fédérale Elizabeth Yang. Les pilotes ont alors fait demi-tour et sont retournés vers Los Angeles sous escorte militaire. M. Naghani était en détention depuis cette date. L'avocat de l'accusé a plaidé que son client avait été victime de discrimination raciale et qu'il « n'y avait eu aucune intimidation ni obstruction ». (AP)

Un élève de neuf ans
fait feu par accident
dans sa classe

■ NORTH WEST RIVER, T.-N. — Un enfant de neuf ans a fait feu accidentellement dans une école primaire du Labrador, jeudi dernier, lors d'une présentation devant la classe. Personne n'a été blessé lorsque le coup est parti dans l'école Lake Melville à North West River, a fait savoir hier la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans un communiqué. La balle, tirée d'un fusil de calibre .22, s'est logée dans une armoire. L'élève, dont l'identité n'a pas été révélée, avait apporté le fusil à l'école, accompagné par son père, 36 ans, à l'occasion du Jour du patrimoine, qui célèbre l'histoire du Labrador par la présentation d'objets familiaux. Le garçon manipulait l'arme au moment du coup de feu, a indiqué la police. « Le père de l'élève avait accompagné le matin le jeune à l'école, et avait remis l'arme à l'école à ce moment-là », a dit la police dans son communiqué. Aucune accusation n'avait été portée en fin de

Québec lance sa semaine
contre le racismePIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ La Ville de Québec a lancé hier la Semaine d'actions contre le racisme, pour essayer de rapprocher une majorité de ses minorités, sous le thème L'erreur est humaine, pas le racisme.

À peine 3 % des citoyens de Québec sont originaires d'un pays étranger, mais la Ville espère doubler ce nombre, dans le cadre de son plan triennal d'immigration adopté l'année dernière.

La conseillère Ann Bourget, responsable des dossiers immigration, et la ministre déléguée à l'emploi, Agnès Maltais, procédaient au lancement de cette semaine de sensibilisation à la bibliothèque Gabrielle-Roy, en présence

de leurs connaissances technologiques. Le centre offre aussi, en partenariat avec le Patro Roc-Amadour, un programme de rattrapage scolaire pour les jeunes.

Une centaine de personnes bénéficient de ses services chaque année. Ce sont des personnes hautement scolarisées, dit-il, ce qui est le cas de la plupart des immigrants d'ailleurs, qui ont en moyenne plus de 15 ans de scolarité.

La bibliothèque Gabrielle-Roy héberge toute la semaine l'exposition La Caravane de la tolérance pour amener les gens à poser un regard critique sur leurs valeurs et leurs croyances. Des films seront présentés et les jeunes du centre R.I.R.E. 2000 offriront un après-midi de musique, de théâtre, de vidéo et de rencontres, le 22 mars.

La Maison internationale de Québec terminera la semaine avec un brunch interculturel le dimanche 24 mars, au Centre Lucien-Borne. Cette activité s'adresse avant tout aux familles, explique Mercedes Marquez, coordonna-



La ministre Agnès Maltais était entourée de représentants des communautés culturelles de Québec, Anne-Marie Mukandori, Benoît Songa, Hortensia R. Siles, Deo Gratas Nkuzimana, Elizabeth Nizyimana, et la conseillère Ann Bourget.

trice de l'organisme. La Maison internationale regroupe une quinzaine d'organismes représentant les communautés culturelles, un nombre qui a diminué depuis les dernières années, dit-elle, en raison des coupures de budget.

« Il faut plus d'immigrants à Québec parce que, présentement, Montréal absorbe tout, dit-elle. Québec devrait être le deuxième pôle d'attraction. La ville offre la tranquillité, la sécurité, elle est bien organisée, mais ce

qui manque, c'est une politique de maintien des immigrations. Il y a très peu d'emplois pour ceux qui ne sont pas francophones, dans la fonction publique, notamment. »

Le gouvernement du Québec s'associe à cette campagne pour une troisième année, avec des activités à Montréal, à Québec et dans les régions, pour mettre en évidence le pouvoir de l'art comme forme d'expression permettant de s'élever au-dessus des préjugés.

Québec ce soir

L'information JUSTE et APPROFONDIE
en semaine avec Sébastien Bovet

18h

Grosse
génération!

2^e VOLET - 18 h,
au Québec ce soir
Un reportage de
Nicole Germain

Surplus de calories, déficit
d'exercice... À Québec
comme dans le monde,
le bilan s'alourdit...

Quelles en seront les
conséquences? Peut-on
contrer le phénomène?

L'obésité chez les jeunes,
au Québec ce soir, 18 h.



Les Beaux Parleurs 17h30
Québec ce soir 18h
Virginie 19h



ICI Radio-Canada
www.radio-canada.ca/quebec

ERRATUM

Veuillez prendre note que dans notre publicité parue dans l'édition du dimanche 17 mars, vous auriez dû lire:

FINANCEMENT au lieu de LOCATION

36 MOIS 0%

0\$ comptant

Programme Fidélité disponible

Nous regrettons les inconvenients que cette erreur a pu causer à notre clientèle.

Laquerre

ERRATUM

Dans la publicité de Voyages Laurier Du Vallon, parue le samedi 16 mars, en page F 3 une erreur s'est glissée.

SECTION L'ALASKA AVEC HOLLAND

• Nous aurions dû lire: cabine extérieure et non cabine intérieure à bord du Volendam.

• Nous aurions dû lire: cabine intérieure et non cabine extérieure à bord du Veendam.

Nous nous excusons de cette erreur et des contretemps que celle-ci a pu occasionner.

Les Voyages
Laurier Du Vallon

LE SOLEIL

Elles se livrent à vous...



La nouvelle ES-300 2002

Superbement équipée à partir de 43 400\$*

La RX-300 2002

Féroceement équipée à partir de 51 250\$*

À la conquête de la perfection. LEXUS

120, rue Marais, Québec
683-6565

Boulevard
LEXUS TOYOTA

* Taxes applicables en sus. Photo non contractuelle.

Le mystère de l'érection prolongée est levé par des chercheurs américains

Comme dans une voiture, il ne suffit pas de mettre le contact, mais il faut aussi appuyer sur l'accélérateur

WASHINGTON (AFP) — Des chercheurs américains ont pu décrire le mécanisme de l'érection masculine en expliquant pour la première fois comment l'érection peut se maintenir après la première phase d'excitation, selon une étude publiée aujourd'hui dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

Si l'on savait depuis les premiers travaux de ces chercheurs de l'université Johns Hopkins, il y a 10 ans, que l'érection est déclenchée par la libération d'oxyde nitrique par les nerfs du pénis, ces mêmes spécialistes ont maintenant pu décrire le mécanisme de production continue d'oxyde nitrique nécessaire à l'érection prolongée.

« La physiologie de l'érection, c'est comme la conduite d'une voiture », explique le professeur Arthur Burnett en prenant une image qui devrait parler à tous : « Vous ne pouvez pas simplement mettre le contact et attendre d'aller quelque part. Vous devez aussi appuyer sur l'accélérateur, et le maintenir ».

L'équipe dirigée par cet urologue basé à Baltimore (Maryland, est) a pu montrer ce qui se passait après la phase initiale de production d'oxyde nitrique, un neurotransmetteur dont l'effet ne dure que quelques secondes.

Menant leurs expériences sur des rats et des souris génétiquement modifiés, les chercheurs ont découvert que les vaisseaux sanguins pre-

naient le relais des nerfs pour libérer dans l'organisme une dose continue d'oxyde nitrique pour durcir la verge et faire durer l'érection.

« Une fois que le sang commence à affluer dans le pénis, la source d'oxyde nitrique dans les vaisseaux sanguins est activée en continu pour que davantage d'oxyde nitrique soit libéré, que davantage de tissus se dilatent, que davantage de sang afflue et qu'une érection durable soit atteinte », décrit M. Burnett.

Cette cascade d'événements, dit encore le chercheur, débute quand une pensée érotique ou une sensation physique déclenche la libération d'oxyde nitrique à l'extrémité des nerfs du pénis. Cette substance est un vasodilatateur qui favorise l'afflux de sang et le gonflement des tissus.

L'afflux de sang provoque une pression sur la paroi des vaisseaux sanguins (cellules endothéliales), qui à son tour provoque la libération de davantage d'oxyde nitrique.

Un élément clé de l'érection durable est l'activation continue de la source d'oxyde nitrique dans les cellules endothéliales, un enzyme (oxyde nitrique endothélial synthase) qui était l'une des dernières pièces manquantes du puzzle, selon le professeur Burnett qui espère tirer de cette découverte de nouvelles orientations thérapeutiques pour traiter les troubles de l'érection.

Mort par erreur



Les filles de l'équipe de ringuette dirigée par Yves Albert, vraisemblablement abattu par erreur, jeudi dernier, ont déposé hier une rose sur le cercueil du défunt au cours de ses obsèques célébrées à Laval. Le président de la FTQ, Henri Massé, est venu saluer son délégué syndical, tout comme plusieurs collègues de travail de Purolator qui ont fait une haie d'honneur sur le perron de l'église. « J'espère que ça va provoquer un volcan d'amour pour que le monde devienne meilleur », a déclaré la sœur de la victime. (PC)

Sept des 12 jurés choisis au procès de Maurice Boucher

■ MONTRÉAL (PC) — Sept des 12 jurés du procès de Maurice Boucher ont été choisis en moins d'une heure, hier parmi un premier groupe de 20 candidats. Boucher (48 ans) est accusé d'avoir commandé le meurtre de deux gardiens de prison en 1997. On lui reproche également d'avoir tenté d'en assassiner un troisième. La cour avait convoqué 250 citoyens. La moitié se sont présentés devant le juge Pierre Béliveau afin d'être autorisés à passer leur tour. Deux femmes dans la trentaine, une analyste en communications et une caissière dans un commerce, sont du jury, de même que cinq hommes : trois citoyens dans la trentaine, un ingénieur, un enseignant et un entrepreneur en construction, et deux hommes dans la cinquantaine, un machiniste et un employé d'hôpital à la retraite. (PC)

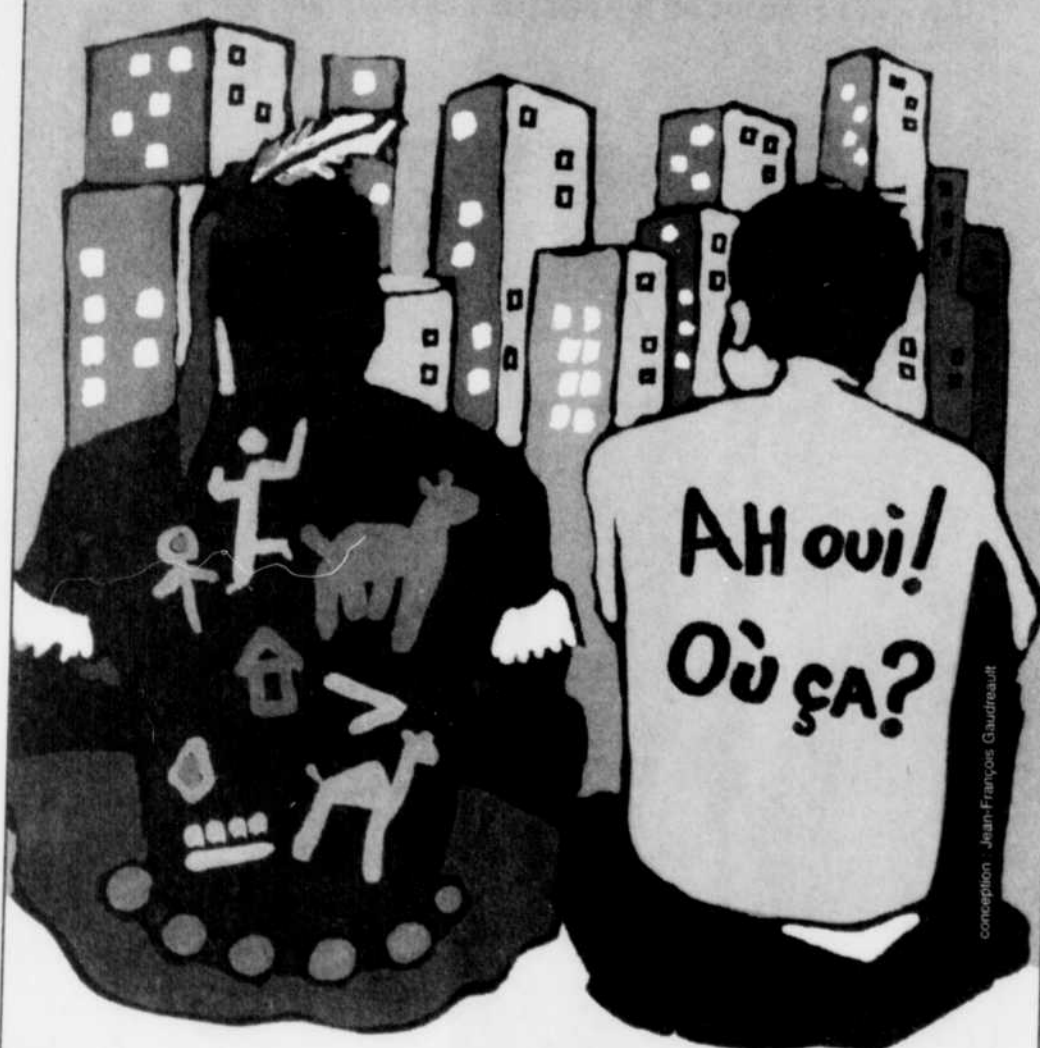
Latimer veut retourner devant la Cour suprême

■ Robert Latimer, a écrit à la Cour suprême, lui réclamant des informations sur le processus à suivre pour être entendu de nouveau. La Cour suprême a répondu à Latimer, en février, que ses lettres seraient traitées telles une requête. Robert Latimer a été reconnu coupable, en 1997, du meurtre au deuxième degré de sa fille âgée de 12 ans, Tracy, atteinte de paralysie cérébrale. (PC)

Gentilly-2 fermée aux visiteurs en 2002

■ La centrale nucléaire Gentilly-2 n'accueillera pas de visiteurs au cours de l'année 2002. Les visites des installations de Gentilly-2 ont été interrompues, à titre préventif, depuis le 11 septembre 2001 en raison des attentats terroristes aux États-Unis. (PC)

Une planète, 7 milliards de communicateurs
SALON des COMMUNICATIONS PUBLIQUES



19 mars 2002

Pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval
www.com.ulaval.ca/sdc



LE SOLEIL

COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE
Québec

ZOOM

ZOOM MEDIA



Passez à l'action.

L'Acura 1.7 EL

Incluant : nouveau moteur 1,7 litre VTEC • freins à disque aux 4 roues avec ABS • climatiseur • groupe électrique • radio AM/FM avec lecteur CD • roues en alliage et tellement plus...



L'Acura RSX

Incluant : moteur 2,0 litres VTEC de 160 chevaux • freins à disque aux 4 roues • roues de 15 po • groupe électrique • climatiseur automatique • radio AM/FM avec lecteur CD • système d'entrée sans clé et tellement plus...

ACURA votre concessionnaire fiable



* P.D.S.F. de 21 700 \$ pour l'Acura 1.7 EL (modèle ES3562E) et de 24 000 \$ pour l'Acura RSX (modèle DC3562PB) 2002 neuves. Transport et préparation (900 \$), taxes, immatriculation et assurances en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Voir votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura. Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance inc. S.A.C. seulement. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour l'Acura 1.7 EL (modèle ES3562E) et l'Acura RSX (modèle DC3562PB) 2002 neuves. Total des paiements de 16 754 \$ et 18 299 \$ respectivement. Un acompte de 2450 \$ pour la 1.7 EL, de 3995 \$ pour la RSX, un dépôt de garantie et un premier versement sont requis. Option 0 \$ comprise. Transport et préparation inclus, taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée.

ACURA
Optima
QUÉBEC

4901, boul. des Galeries

Québec, QC, G2K 1X1

622-8180, 1-888-21-ACURA

www.acuraoptima.com



La correction de la vision au laser

Technologie et expérience à votre service

EXAMENS D'ÉVALUATION SANS FRAIS

Prix à partir de

1095\$
par œil en PRK

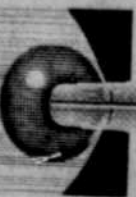
La clinique d'expérience!

Soirée d'information:
mercredi 17 avril
Inscrivez-vous
www.laser.ca



Dr Ghislain Boudreau,
ophtalmologiste

Dr Dominique Meyer,
ophtalmologiste



LASER VISUEL
DE QUÉBEC

683-7999

mazda L'ÉVÉNEMENT le printemps S'ÉCLATE

Mazda Tribute DX 2002



Meilleur achat
Carguide 2002

Louez à
partir de **299\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2495\$

- Moteur 4 cyl. de 2L avec boîte manuelle 5 vitesses • Climatiseur
- Conception OptiSpace qui en fait le plus spacieux de sa catégorie
- Deux coussins de sécurité avant et avant latéraux • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Hayon à double accès • Traction avant
- Volant inclinable

Moteur V6 disponible

Obtenez
4,9%[†] de financement à l'achat
jusqu'à 36 mois

0\$

AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS[†]
AU FINANCEMENT À L'ACHAT SEULEMENT[†]

Mazda 626 LX-I4 2002



Louez à
partir de **299\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1995\$

Achetez à
partir de **21 995\$^{**}**

Et obtenez
0%[†] de financement à l'achat
jusqu'à 36 mois

- Moteur 2 L à DACT et 16 soupapes • Roues de 15 po • Boîte manuelle 5 vitesses • Télédverrouillage • Console centrale
- Banquette arrière à dossier 60/40 avec accoudoir central • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo et lecteur CD • Glaces de teinte foncée à commande électrique • Serrures des portes et miroirs chauffants à commande électrique • Deux coussins de sécurité • Freins à disque avant • Barres stabilisatrices avant et arrière

Mazda B3000 Dual Sport, cab. allongée 2002



Louez à
partir de **299\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 795\$

Obtenez **1,9%[†]**

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS

- Moteur V6 3L de 150 ch • Boîte manuelle surmultipliée 5 vitesses • Roues de 15 po en acier argent
- Freins antiblocage aux quatre roues • Système d'immobilisation Securilock • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Barre stabilisatrice avant • Glace arrière coulissante • Prise d'alimentation auxiliaire de 12V • Banquette à dossier 60/40 avec accoudoir/rangement
- Mini-console au plancher avec porte-gobelets • ET CLIMATISEUR

Mazda Miata MX-5 2002



Louez à
partir de **359\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2995\$

Obtenez **1,9%[†]**

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

- Moteur VVT de 1,8L à DACT • Boîte manuelle 5 vitesses • Freins à disque aux 4 roues
- Suspension indépendante aux 4 roues à double triangulation et barres stabilisatrices avant et arrière • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Glaces et verrouillage électrique

Mazda MPV DX 2002



Lauréate du GUIDE
DE L'AUTO 2002 pour une
3^e année consécutive.

Louez à
partir de **399\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

0\$ COMPTANT

COMPTANT	MENSUALITÉ*
0\$	399\$
1 995\$	349\$
2 995\$	329\$

Obtenez **1,9%[†]**
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

- Nouveau moteur V6 3L de 200 ch • Nouvelle boîte automatique 5 vitesses
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD, commandes audio montées sur le volant
- Climatiseur • Deux coussins de sécurité avant (coussins latéraux livrables en option)
- Sièges baquets de 2^e rangée Side-by-Slide™ • Banquette de 3^e rangée Tumble-Under™ rabattable sous le plancher et orientable vers l'arrière • Portes coulissantes latérales avec glaces abaissantes

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.



*Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Autres taux de financement disponibles. **L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat seulement sur toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. *Taux de location personnelle Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda 626 LX-14 2002 (modèle F4LS2RA00), équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 350\$ (Mazda 626 LX-14, Tribute DX et B3000), de 450\$ (Miata) et de 400\$ pour l'offre à 329\$, de 450\$ pour l'offre à 349\$, de 500\$ pour l'offre à 399\$ (MPV DX) exigés. Aucun comptant initial sur les Mazda MPV sur l'offre à 399\$ par mois. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 80 le km additionnel. Immatriculation, assurances et taxes en sus. **Offre réservée aux particuliers et les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 15 mars 2002.



LE MONDE

EN BREF

PORTUGAL

Virage à droite

■ LISBONNE — Après le Danemark et l'Italie, le Portugal a mis fin à six ans de gouvernement socialiste avec la victoire du Parti social démocrate de centre droit aux élections législatives anticipées de dimanche. La victoire du PSD pourrait être interprétée par la classe politique européenne comme un nouvel indice de la fin de la « vague rose » en Europe, avant les élections qui doivent se tenir en France, en Allemagne, en Suède, en Irlande et aux Pays-Bas. Le PSD, qui a remporté dimanche 102 sièges de députés sur 230, reste encore minoritaire face à l'ensemble des partis de gauche, et devra s'allier obligatoirement au Parti populaire, crédité de 14 sièges, pour former une majorité absolue de droite au Parlement. (AFP)

YUGOSLAVIE

Perisic s'accroche

■ BELGRADE — Le vice-premier ministre, Momcilo Perisic, soupçonné d'espionnage par la justice militaire, a déclaré, hier, qu'il refusait de démissionner de son poste comme le lui a demandé quelques heures auparavant son premier ministre Zoran Djindjic. « On exerce une énorme pression sur moi pour que je démissionne, je ne démissionnerais pas, car je suis innocent », a déclaré M. Perisic cité par l'agence Beta. Entre-temps, le diplomate américain John David Neighbor, arrêté le 14 mars avec Perisic, soupçonné d'espionnage, se serait présenté comme le chef de la CIA pour les Balkans aux autorités militaires, a rapporté le quotidien *Vecernje Novosti* dans son édition d'aujourd'hui. M. Neighbor parle couramment le serbe et est resté calme pendant son interrogatoire de 15 heures. (AFP)

PAYS-BAS

Milosevic a la grippe

■ LA HAYE — Le procès de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye a été suspendu, hier, pour au moins trois jours en raison de la grippe de l'ancien président yougoslave. M. Milosevic a vu un médecin dans la matinée et ce dernier lui rendra à nouveau visite demain. Le procès devrait reprendre jeudi, à moins que son état ne s'améliore pas d'ici là. (AP)

GRANDE-BRETAGNE

Chasse interdite

■ LONDRES — Le Parlement britannique a voté, hier, en faveur d'une proposition de loi interdisant totalement la chasse à courre, par 386 voix contre 175, après que deux autres propositions eurent été rejetées. Cette proposition sera débattue aujourd'hui à la Chambre des Lords, majoritairement favorable à la chasse à courre, qui pourrait se prononcer en faveur d'une proposition moins radicale de réglementation des chasses, basée sur des autorisations. (AFP)

GIBRALTAR

Manif monstre

■ GIBRALTAR — Quelque 25 000 habitants de Gibraltar — sur une population de 30 000 — sont descendus dans les rues, hier, pour manifester contre les négociations anglo-espagnoles qui visent à redéfinir le statut de la colonie britannique. Les craintes de concessions à l'Espagne se sont accrues après le sommet de Barcelone qui s'est conclu samedi par un appui aux négociations hispano-britanniques sur le Rocher. Gibraltar, au sud de la péninsule ibérique, ancien verrou militaire de la Méditerranée, a été cédé « à perpétuité » par l'Espagne à la couronne britannique par le traité d'Utrecht de 1713. Madrid revendique ce territoire. (AFP)

CORÉE DU SUD

Vague de réfugiés ?

■ SÉOUL — Les 25 réfugiés nord-coréens arrivés hier à Séoul après avoir fait défection en Chine pourraient n'être que le sommet d'un iceberg alors que la faim pousse des milliers de leurs compatriotes à fuir, selon des organisations non gouvernementales. Ce scénario inquiète le gouvernement sud-coréen qui voit le niveau de vie et l'économie du Nord se détériorer et les pressions augmenter en faveur d'une aide accrue aux victimes du régime stalinien. (AFP)

Washington isolé à propos de l'Irak

■ WASHINGTON (AFP, PC) — Les États-Unis sont apparus isolés sur l'Irak pendant la tournée moyen-orientale du vice-président Dick Cheney, mais les réticences rencontrées à une intervention armée ne devraient pas conduire Washington à infléchir sa position contre Saddam Hussein.

Parti il y a 10 jours pour sonder, de l'aveu même de l'administration Bush, les capitales arabes sur l'Irak, M. Cheney, le plus haut responsable américain à s'être rendu dans la région depuis la prise de fonctions du président George W. Bush, a fait face à chaque étape une forte résistance des partenaires des États-Unis à l'idée d'une opération militaire contre l'Irak pour renverser le régime en place.

Ces réserves, exprimées en Égypte et en Jordanie, ont été confirmées en Arabie Saoudite, principal allié des États-Unis dans le Golfe, où M. Cheney, n'a pas trouvé de soutien à une guerre contre l'Irak.

Les Européens sont également réticents, à l'exception de Londres.

« En ce moment, il n'y a pas de lien entre Al-Qaïda et l'Irak, à ce que je sache, a pour sa part dit le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, au cours d'une entrevue accordée à la télévision anglaise de Radio-Canada, hier. Si vous me donnez la preuve de

ces liens (nous pourrions envoyer des troupes). »

Selon des experts américains, si les États-Unis auraient sans doute préféré rencontrer une opposition moins publique, il est encore trop tôt pour juger du succès de la mission de M. Cheney à cet égard.

« La vraie mesure du succès dépend de ce qui s'est dit dans les entretiens à huis clos, les engagements pris. Je ne crois pas qu'il faille jauger le succès (de ce voyage) à l'aune des déclarations publiques de certains pays arabes, faites à des fins de politique intérieure », confie Michèle Flournoy, une spécialiste au Centre d'études stratégiques et internationales.

Selon elle, malgré les réserves exprimées publiquement dans les capitales arabes visitées par M. Cheney, cela « ne devrait pas du tout dissuader l'administration Bush de continuer à poursuivre sa campagne contre l'Irak et d'avancer graduellement vers (...) une action militaire ».

Même son de cloche auprès de Scott Lasensky, expert au Conseil sur les relations internationales à New York: « En ce qui concerne l'Irak, il semble y avoir une résistance, mais il reste à savoir s'il s'agit d'une rhétorique à usage intérieur (...) ou si c'est réel », dit-il.

Les États-Unis ont multiplié dernièrement les menaces à l'égard de l'Irak, qu'ils accusent de détenir et de disséminer des armes de destruction massive, laissant entendre qu'il pourrait être une des prochaines cibles dans la guerre antiterroriste.

Après avoir promis, la semaine dernière, de « s'occuper » de Saddam Hussein, le président Bush a exprimé à nouveau, hier, sa volonté d'aller de l'avant, malgré le peu de soutien des pays arabes.

« J'apprécie leurs conseils, mais nous ne laisserons pas l'un des dirigeants les plus dangereux acquérir les armes les plus dangereuses du monde, pour tenir en otages les États-Unis, leurs amis et leurs alliés. Cela ne se produira pas », a-t-il dit.

D'après un sondage CNN/Time publié hier, il aurait un large soutien des Américains, dont 70 % sont favorables à une action militaire pour renverser le régime de Saddam Hussein.

Un retrait progressif des troupes d'Israël

BETHLÉEM, Cisjordanie (d'après AP) — Quelques heures après l'arrivée du vice-président des États-Unis, Dick Cheney, en Israël, les troupes de Tsahal se sont retirées la nuit dernière de Bethléem et du village voisin de Beit Jalla, en Cisjordanie.

Le retrait de l'armée israélienne de ces deux localités sous contrôle palestinien pourrait ouvrir la voie à la conclusion d'une cessez-le-feu entre Israéliens et Palestiniens.

Toutefois, des soldats israéliens restaient présents dans le village palestinien d'El-Khader, près de Bethléem, et imposaient toujours un couvre-feu dans le camp de réfugiés d'Aida situé aussi à proximité de la ville biblique.

Le chef palestinien de la sécurité en Cisjordanie, Jibril Rajoub, a jugé que le retrait de Bethléem n'était pas suffisant et qu'Israël devrait achever son retrait de deux autres villes, Tulkarim and Qalqilya. Israël affirme s'être retiré de ces deux localités.

Il a également déclaré que les Israéliens devaient mettre « une fin immédiate à leur agression sous toutes ses formes, y compris les démolitions de maisons, les clôtures et les assassinats », et promettre des négociations politiques et militaires.

À Bethléem et Beit Jalla, les soldats israéliens démantelaient leurs positions sur les toits des immeubles, ramenant au sol les sacs de sable et divers équipements. Des véhicules blindés de transport de troupes et des chars quittaient les deux localités par les routes principales.

L'armée israélienne n'a pas clairement fait savoir si elle resterait postée dans certaines zones sous autorité palestinienne de la bande de Gaza, parmi lesquelles une route stratégique et des terres cultivées, dont elle a également pris le contrôle au cours des derniers mois.

La visite de Dick Cheney a pour objectif d'encourager Palestiniens et Israéliens à conclure un cessez-le-feu, au moment où les responsables de la sécurité des deux camps multiplient les réunions depuis dimanche soir.

D'AUTRES VIOLENCES

Malgré ces signes prometteurs, de nouveaux actes de violence ont été commis dans la journée. Un Palestinien armé a été tué par balles par des soldats israéliens à un point de passage entre la bande de Gaza et Israël, selon l'armée. En outre, des Palestiniens ont tiré deux roquettes artisanales Qassam depuis le nord de la bande de Gaza sur le territoire israélien, a ajouté Tsahal. À la suite de ces tirs, des blindés israéliens ont pénétré dans la bande de Gaza pour effectuer des recherches dans des fermes, selon des sources palestiniennes.

Un Palestinien de 52 ans a également été tué par un tir de char lorsque les forces israéliennes se sont approchées de Dir al-Balah, dans le centre de Gaza, ont annoncé des médecins palestiniens.

Arrivé du Koweït à l'issue d'une longue tournée qui l'a conduit dans neuf pays arabes, Dick Cheney a rejoint en Israël l'émissaire américain Anthony Zinni, présent depuis la semaine dernière. M. Cheney a rencontré Ariel Sharon pour lui réaffirmer le soutien « inébranlable » des États-Unis à la « sécurité et au bien-être d'Israël ».

« Notre objectif est clair: mettre fin au terrorisme et à la violence », faire comprendre à chacun que « la paix n'est pas seulement possible mais nécessaire », reprendre un « processus politique qui mettra fin à un demi-siècle de conflit », a poursuivi le vice-président américain.

CHENEY ET ARAFAT ?

Auparavant, lors de son arrivée à l'aéroport Ben-Gourion de Tel Aviv, M. Cheney avait invité le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à consentir « 100 % d'efforts » pour mettre fin au terrorisme.

Ariel Sharon avait rappelé pour sa part son intention de faire des « compromis douloureux » en vue de parvenir à une « paix réelle, juste et durable ». Mais, ajoutait-il, « nous ne pouvons pas faire de compromis sur la sécurité de nos citoyens et leur droit à vivre sans la menace du terrorisme et de la violence ».

Cheney a une nouvelle fois refusé de dire s'il rencontrerait Arafat lors de sa visite. Toutefois, selon l'entourage du vice-président, une telle rencontre pourrait avoir lieu aujourd'hui, soit dans les bureaux de Yasser Arafat à Ramallah soit ailleurs, avant le départ de M. Cheney pour la Turquie, à condition que cela puisse accélérer la conclusion d'un cessez-le-feu.

La grande peur des Blancs du Zimbabwe



Veillé par son chien, le corps du fermier blanc Terry Ford, 51 ans, du Zimbabwe, repose sous une couverture. Ford a été tué d'une balle dans la tête dans la nuit de dimanche à hier sur sa ferme située près d'Harare. Une porte-parole du syndicat des fermiers commerciaux (CFU) a affirmé que sa ferme avait été « visitée » dimanche soir par une vingtaine d'anciens combattants de la guerre d'indépendance (1972-1979). Ce meurtre a semé la peur parmi la communauté blanche du Zimbabwe, certains redoutant d'être « exterminés » s'ils ne choisissent pas l'exil. Cette mort porte à huit le nombre de fermiers blancs tués depuis février 2000. Par ailleurs, le principal syndicat zimbabwéen, proche de l'opposition, a appelé, hier, à une grève générale de trois jours, de demain à vendredi, pour protester contre la réélection faussée du président Robert Mugabe.

L'opération Anaconda a pris fin, mais le bilan demeure imprécis

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Le Pentagone a annoncé, hier, la fin de l'opération Anaconda, qu'il a qualifiée de « très réussie », mais il refuse de chiffrer les pertes ennemies lors de cette bataille, la plus importante menée par l'infanterie américaine en Afghanistan.

Dans le même temps, les responsables américains ont souligné que les talibans et membres d'Al-Qaïda restaient menaçants, en citant deux raids américains dimanche, l'un contre un convoi ayant fait 16 morts au sud de Gardez (est) et l'autre qui a permis la capture de 31 ennemis dans la région de Kandahar (sud).

Sur place, le général Tommy Franks, commandant des opérations militaires en Afghanistan, a parlé de « succès formidable et absolu », mais il a assuré que les opérations militaires de la coalition en Afghanistan allaient se poursuivre afin de « nettoyer » ce pays des restes du réseau terroriste.

« L'opération Anaconda est achevée », mais pas la campagne militaire, a souligné quelques heures plus tard le général John Rosa à la presse à Washington. Mais il a indiqué qu'environ 500 soldats de la coalition internationale emmenée par les Américains

continuaient des actions de ratissage, après avoir déjà fouillé une trentaine de grottes.

L'opération Anaconda, dans les montagnes d'Arma au sud de Gardez avait commencé le 2 mars, avec quelque 2000 hommes au sol — Américains, Afghans, Canadiens et alliés — soutenus par d'intenses bombardements de l'aviation.

Les forces des États-Unis ont eu huit militaires tués, lors d'attaques d'hélicoptères, et enregistré une cinquantaine de blessés.

Mais malgré de premières estimations de responsables militaires américains, faisant état au moment de 500 à 700 morts ennemis, le Pentagone évite depuis de s'engager dans tout décompte chiffré.

Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a déclaré, la semaine dernière, refuser de répéter la guerre du Vietnam — quand le Penta-

gone livrait des bilans de pertes ennemies, parfois fort exagérés — et a estimé qu'on ne saurait peut-être jamais le bilan exact de la bataille.

Les opérations de la coalition dans l'est de l'Afghanistan ont permis de détruire plus de 30 grottes et bunkers, a affirmé de son côté, hier, un porte-parole militaire canadien, en dressant un bilan des missions confiées dans ces opérations aux Canadiens.

Quelque 800 militaires canadiens se trouvent en Afghanistan.

Par ailleurs, quelque 500 rebelles tchéchènes, et parmi eux peut-être des membres d'Al-Qaïda, sont réfugiés dans les gorges de Pankissi, au nord de la Géorgie, a déclaré hier un responsable militaire géorgien.

« Il y a une bataille en cours contre le terrorisme dans le monde et les terroristes cherchent des endroits pour se cacher et passer l'hiver, et les gorges de Pankissi sont sans doute l'un de ces endroits », a-t-il ajouté.

Les conseillers militaires américains qui ont été envoyés en Géorgie « ne participeront pas à des opérations militaires », a affirmé le président Edouard Chevardnadze.

Des inondations



Cette scène de l'État du Tennessee n'est pas exclusive aux États-Unis. De violentes tempêtes, accompagnées de pluies torrentielles et d'inondations, ont aussi touché l'Uruguay et la capitale Montevideo, entraînant l'évacuation de 1300 personnes. Les pluies ont dépassé en 24 heures, dimanche, la moutie de la moyenne des pluies de tout un automne.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Guérilla et drogue

■ WASHINGTON — La justice américaine a inculpé quatre dirigeants des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes), soupçonnés d'avoir introduit de la drogue aux États-Unis, ainsi que trois trafiquants brésiliens, a annoncé, hier, le ministre de la Justice, John Ashcroft. Washington va demander à la Colombie l'arrestation et l'extradition des quatre hommes, qui risquent jusqu'à 40 ans de prison aux États-Unis. Ashcroft a expliqué que leur inculpation n'a pas été décidée « parce qu'ils sont guérilleros ou terroristes, mais parce que ce sont des trafiquants de drogue ». Il existe suffisamment de preuves pour les condamner, a-t-il ajouté. (AFP)

CUBA

Castro collabore

■ LA HAVANE — Cuba a fait, hier, un nouveau geste envers les États-Unis, en réitérant sa volonté de coopérer dans la lutte contre le trafic de drogue et le terrorisme, qui pourrait précéder la participation encore gardée secrète de Fidel Castro au sommet de l'ONU de Monterrey, au Mexique, où sera George W. Bush. Le gouvernement cubain a révélé, hier, dans un communiqué publié en première page de l'organe officiel du comité central du parti communiste cubain, *Granma*, avoir remis aux autorités américaines, à leur demande, en janvier, Jesse James Bell, un citoyen américain en fuite, lié au trafic de drogue et arrêté à Cuba en possession de faux papiers. La Havane souligne que l'extradition de Jesse James Bell s'est réalisée « de manière exceptionnelle, car en dépit de la volonté manifestée par le gouvernement cubain et ses propositions, il n'existe pas d'accord de coopération dans la lutte contre la drogue » entre les deux pays, sans relations diplomatiques depuis 40 ans. (AFP)

VENEZUELA

Médecins en grève

■ CARACAS — Plus de 22 000 médecins ont entamé, hier, une grève à durée indéfinie au Venezuela contre le non-respect des conventions collectives et la non-augmentation des salaires de la part du gouvernement du président Hugo Chavez, ont indiqué leurs organisations représentatives. Le président de la Fédération médicale vénézuélienne (FMV), Douglas Natera, a précisé que la grève, qui ne concerne pas les services d'urgence, ni les hôpitaux publics de Caracas, était suivie dans plus de 4000 dispensaires publics dans la capitale et les 23 États du pays. (AFP)

BRÉSIL

«Lula» est candidat

■ SAO PAULO — Luiz Inácio «Lula» da Silva, leader historique du Parti des travailleurs (PT-gauche), a été élu à l'écrasante majorité lors d'une consultation interne du parti pour être le candidat du PT pour l'élection présidentielle d'octobre, selon des résultats partiels. La direction du PT a indiqué hier que dans 47 % des villes, «Lula», a obtenu 84,3 % des voix contre 15,7 % au sénateur Eduardo Suplicy, l'autre candidat. (AFP)

L'évêque de Cali devait témoigner contre la drogue dans la politique

BOGOTA (AFP) — L'archevêque de Cali, M^{re} Isaias Duarte, a été assassiné samedi par deux tueurs à gage à la sortie d'une messe avant d'avoir pu être entendu par la justice sur ses accusations contre le rôle du trafic de drogue dans la politique colombienne. Cette révélation a été faite par le procureur de Bogota, Luis Camilo Osorio, à la veille des funérailles du prélat, ce matin, à la cathédrale de Cali.

Avant les élections du 10 mars pour le renouvellement du Congrès, M^{re} Duarte avait mis en cause «l'argent brûlant» de la drogue dans la campagne électorale au cœur du département du Valle del Cauca, dont Cali est le chef-lieu, et appelé les électeurs à «choisir des candidats propres».

«Nous devons avoir un entretien (avec lui) pour voir s'il développait cette accusation», a déclaré Luis Camilo Osorio, sans préciser à quelle date avait été fixée l'audition.

Les accusations de M^{re} Duarte avaient provoqué une réaction irritée du président Andrés Pastrana contre l'archevêque de Cali. Le chef de l'État avait appelé le prélat à préciser ses accusations et à fournir les noms des candidats visés, sous peine d'apparaître

comme quelqu'un qui «jette la pierre et cache la main».

Cette critique du président colombien avait été qualifiée de «lamentable» par le secrétaire de l'archevêché de Cali, Fred Potes.

Condamné par l'ensemble de la classe politique colombienne et qualifié de «barbare» par le pape Jean-Paul II, le meurtre de l'archevêque de Cali, qui avait toujours refusé la présence de gardes du corps autour de lui, n'avait toujours pas été revendiqué hier.

Les sommes colossales brassées par les barons de la drogue en Colombie et leur influence occulte, de longue date, dans la vie politique, ont ainsi été remises en lumière après cet assassinat.

Le prédécesseur à la présidence du conservateur Pastrana, le libéral Ernesto Samper, avait fait l'objet pendant tout son mandat (1994-1998) des attaques de l'opposition et de l'Église pour un soutien financier présumé fourni durant sa campagne électorale par le cartel de la drogue de Cali.

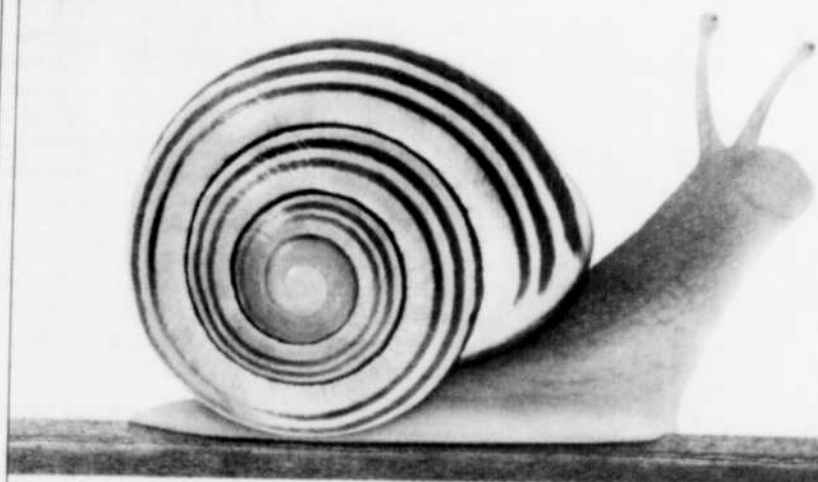
Cette aide, chiffrée à six millions de dollars par ses accusateurs, avait valu à Ernesto Samper d'être mis en cause par les États-Unis. Washington lui avait même retiré son visa.

Retrouvez une tradition toujours bien vivante!

Tailles de 6 à 20



Midi, soir et fin de semaine :
appels illimités.
Prenez tout votre temps.



Pour seulement 25 \$ par mois*, le forfait Temps libre TELUS vous offre :

- les appels locaux illimités à l'heure du dîner (de midi à 13 h)
- les appels locaux illimités le soir (de 18 h à 8 h)
- les appels locaux illimités la fin de semaine
- 50 minutes d'appels le jour
- l'appel en attente
- la messagerie vocale
- l'appel conférence

De plus, offrez-vous l'un de nos téléphones exclusifs à partir de 24,99 \$**. Pour les détails et les disponibilités de l'offre, appelez au 1 888 810-5555 ou visitez telusmobile.com. Le futur est simple.*

TELUS
mobilité™



Magasinez en ligne à telusmobile.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555.

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

Centre du Rocio

FUTURE SHOP

Compu-Serv

Maison Sony

STEREO

Zellers

COMPLUTEC

IN COOP

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

QUÉBEC

Les Galeries Chagnon

Les Galeries de la Capitale

Place Laurier

Place Fleur-de-Lys

Place Sainte-Foy

Communication BV inc.

670, rue Boulton, bureau 108

(418) 822-2848

F.M. Électroniques

41, rue Saint-Vallier Est

(418) 521-2210

Beauport

Télévision de la Côte Inc.

390, rue Saguenay

(418) 821-0008

Charlebourg

Télécommunications

8255, boul. Henri-Bourassa

(418) 627-1193

Donnacoona

Clif de Sol

101, rue Notre-Dame

(418) 248-4035

Radio Snack

Place Donnacoona

(418) 248-4292

Montmagny

Clif de Sol

101, boul. Taché Ouest

(418) 248-2102

Stereo plus P.L. Chabot inc.

4, boul. Taché Ouest

(418) 248-2292

Sainte-Foy

Communications Galt

1995, rue Jean-Talon Sud

bureau 102

(418) 688-6333

Saint-Jean-Charlystone

Expert-Cell Telecom

770, St. Jean Commis

(418) 839-2000

Sainte-Marie-de-Bouce

Les Galeries de la Chaudière

Normand Nadeau TV

Dumoulin Électronique & Informatique

950, boul. Vachon Nord

(418) 367-1042

Saint-Nicolas

Techno-Services

Télécommunications

488, rue de l'Arche

(418) 836-1996

*Revenants d'utilisation mensuelles de 5,95 \$, frais d'entretien, frais de service d'appel d'urgence 911 et taxes en sus. L'offre est valable du 1^{er} février au 31 mars 2002. **Pour certains modèles mis en service avec un contrat de 3 ans. Prix net en vigueur après crédit parti ou complet ou retenu à l'achat sur un prochain relevé mensuel TELUS Mobile, nouvelles mises en service seulement. © 2002 SOCIÉTÉ TELUS MOBILE. La logo TELUS Mobile, telusmobile.com et Temps libre TELUS sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le futur est simple est une marque de commerce utilisée avec l'autorisation de Clearnet Inc.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Trop de départs

La Ville de Québec se départit de 145 employés... et doit en embaucher 45!

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

■ Après avoir favorisé le départ de 145 employés par son programme de départs assistés, voilà que la Ville de Québec devra en embaucher 45 réguliers et 10 occasionnels pour des postes de fonctionnaires ainsi que quelques professionnels et cadres pour ses services de soutien, d'aménagement du territoire et pour les loisirs.

Dans son rapport au comité exécutif, un adjoint au directeur général, Gilles Noël, constate que si « la situation actuelle devait perdurer, la qualité et l'efficacité des services de proximité pourraient être mises en péril ».

On a besoin de spécialistes pour des services d'enquête et de traitement de plaintes. De plus, les employés ont été rapidement débordés, compte tenu de leur manque de formation, de leur installation inadéquate et du surcroît de travail occasionné par les anciennes municipalités et par le nombre élevé d'appels de citoyens inquiets. Les arrondissements 8 et 6 (Limoilou) en suscitent le plus grand nombre.

« La forte reprise résidentielle exige des ressources additionnelles », explique Jacques Jobin, vice-président du comité exécutif.

« Enfin, on nous a écoutés », commentait le chef de l'opposition par intérim, Ralph Mercier. Le directeur de l'arrondissement 4 et son collègue Marcel Corriveau, de l'arrondissement 8, n'ont cessé de réclamer des embauches depuis janvier.

Répondant à l'indépendant Henry Jenkins qui trouvait que ce n'était pas suffisant, M. Jobin a répliqué qu'il voulait éviter de trop embaucher pour éviter de se retrouver avec des employés en surnombre dans six à huit mois quand la fonction publique municipale atteindra son rythme de croisière.

POUR DES ARRONDISSEMENTS FORTS

Par ailleurs, le maire Jean-Paul L'Allier a déclaré sans équivoque que les arrondissements étaient là pour de bon.

« Je veux faire une mise au point. Les arrondissements sont là pour rester. Ce n'est pas une phase transitoire pour la nouvelle ville. Je serai de ceux qui plaideront pour qu'ils soient forts, sains et adaptés à leur environnement pour que les arrondissements soient des occasions de fierté et de confort pour les citoyens », a-t-il déclaré.

Cela n'a pas empêché Ralph Mercier de répéter qu'il désapprouvait la centralisation de l'administration, se plaignant des délais. Il a déploré qu'un employé de Saint-Augustin ait dû se déplacer à Sainte-Foy pour faire le plein de carburant de son véhicule. Il a d'ailleurs blâmé le directeur général adjoint, Hervé Brosseau, pour lui avoir répondu par médias interposés au lieu de laisser aux élus le soin de rétorquer à ses accusations de *red tape*.

« Je dois prendre le blâme. C'est moi qui ai suggéré à M. Brosseau de répondre, car c'était technique. Le *red tape* ne vient pas de la fusion, mais vous avez raison, je ne demanderai plus à un fonctionnaire de le faire mais plutôt au responsable du dossier », a répondu le maire L'Allier.

C'est donc le responsable des bâtiments et des équipements, Normand Chatigny, qui a donné la réplique à M. Mercier, ne lui donnant raison que sur un point, le plein de carburant diesel à Sainte-Foy « à cause d'une erreur d'interprétation, d'une erreur humaine » concernant une directive.

Ralph Mercier a d'ailleurs eu la surprise d'apprendre que son arrondissement pouvait obtenir l'entretien ménager directement, sans avoir à passer par la gestion des immeubles de la Ville!



Mme Louise Canac-Marquis et M. Guy Lefebvre débattant une nouvelle caisse de livres, hier.

JOURNÉE MONDIALE DE LA FRANCOPHONIE

30 000 livres français expédiés aux écoliers de la Louisiane

MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

■ Les responsables du bureau québécois du Conseil de la vie française en Amérique célébreront la journée mondiale de la francophonie en bourrant un conteneur de livres à l'intention des écoliers de la Louisiane, à la suggestion de Zachary Richard.



Zachary Richard a même promis de faire un détour par Québec, le 11 avril, pour célébrer ce succès avec les membres du CVFA.

Ces 30 000 romans, bandes dessinées, dictionnaires et grammaires françaises sont actuellement empilés dans tous les recoins du siège social de la CVFA, rue Dalhousie. Les cartons s'accumulent rapidement depuis le début du mois, alors que le directeur général de l'organisme, Guy Lefebvre, a fait appel à la générosité du public.

« Dès le lendemain de notre annonce, les gens faisaient la queue » pour venir en porter, raconte l'administrateur.

C'est à la suggestion du chanteur cajun Zachary Richard, le président d'honneur du Conseil, qu'a été lancée cette collecte. Le matériel sera transmis aux responsables des 26 écoles de la Louisiane qui offrent des classes d'immersion en français au primaire et au secondaire.

Employée du conseil, Mme Louise Canac-Marquis avoue qu'elle a « l'impression que c'est Noël tous les jours, depuis trois semaines ». Impossible d'en douter puisqu'un livreur s'est présenté au siège social du Conseil, au 36, rue Dalhousie,

lors de la visite du journaliste, hier, avec une pile de nouvelles caisses.

Elles provenaient d'un auteur-éditeur du Nouveau-Brunswick, Jacques P. Ouellet, qui y avait entassé des dizaines d'exemplaires de livres pour enfants publiés par lui ces dernières années.

Un petit mot accompagnait le don : « Je suis lauréat du prix France-Acadie pour 2001 pour mon roman *La revanche du pékan*. Moi et ma femme sommes éditeurs et il nous fait plaisir de vous transmettre quatre caisses de livres pour enfants en français pour cette juste cause ».

TOUTE UNE VALEUR!

Au-delà de la quantité, le directeur général n'en revient pas de la valeur des dons offerts. « Plusieurs institutions, dont l'école secondaire Roger-Comtois (660 grammes Larousse), la

commission scolaire des Découvreurs, Mérici et l'école La Nacelle de Saint-Jean-Christophe nous ont offert des lots de manuels scolaires périmés, mais de grande valeur, pour tous les niveaux », explique le dg.

Tous le matériel sera inventorié et classé avec la collaboration de la fondation des parlementaires québécois qui s'impliquent déjà depuis plusieurs années dans des programmes de distribution de livres francophones. Zachary Richard a même promis qu'il fera un petit détour vers Québec lors de sa tournée québécoise, le 11 avril, pour célébrer ce succès avec les membres du Conseil.

Ces livres seront remis aux 26 écoles de la Louisiane qui offrent des cours d'immersion en français au primaire et au secondaire

Les contribuables de la nouvelle Lévis auront leur budget le 28

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ C'est finalement le jeudi 28 mars que l'administration Garon déposera le budget de la ville nouvelle de Lévis.

Cette intention a été confirmée, hier, dans un communiqué de trois lignes et demi, faisant état d'une séance spéciale du conseil « pour l'adoption du budget 2002 ».

Des huit nouvelles grandes villes créées par la réforme de Louise Harel, seule celle de Lévis n'a pas encore adopté son budget de l'an 1, de quoi alimenter la critique chez des adversaires politiques de M. Garon, du chef de Vision Rive-Sud, Christian Jobin, entre autres. Et soulever des interrogations chez les contribuables ordinaires, des propriétaires d'immeubles d'habitation, par exemple, qui, à cette époque-ci de l'année, en sont à calculer la hausse des coûts de leurs logements.

Ailleurs, les élus se sont alignés pour l'essentiel sur les budgets concoctés par les comités de transition. À Lévis, le maire Garon et son comité exécutif, épaulés en cela par les services financiers municipaux, ont plutôt choisi de revoir en profondeur l'ensemble des prévisions budgétaires de 121 millions \$ préparées par l'équipe de Majella Saint-Pierre.

Déposée le 26 novembre, le budget du Comité de transi-

tion de la Ville de Lévis représentait la somme des budgets des 10 municipalités fusionnées, majorée de 1,8%. Le calcul reposait sur le principe que le fardeau fiscal global des nouveaux Lévisiens ne serait pas augmenté.

La proposition de M. Saint-Pierre était également assortie de suggestions sur les tarifications et de scénarios d'harmonisation des taux fonciers des anciennes municipalités. Des scénarios faisant que les contribuables de quatre anciennes villes écoperont d'une hausse, et les autres d'une baisse, pour aligner à terme tous les comptes de taxes des Lévisiens.

« Le nouveau conseil décidera de la période d'harmonisation nécessaire », avait néanmoins précisé M. Saint-Pierre à l'époque, soulignant que la loi prévoyait une période de 10 ans à ce chapitre.

C'est jeudi de la semaine prochaine que les Lévisiens sauront comment le maire Garon a disposé de tout cela.

De source du cabinet du maire, les contribuables recevront leur compte de taxes un mois après l'adoption du budget, soit fin avril. Quant au premier des quatre versements promis en campagne électorale, ce sont les délais normaux qui vont s'appliquer, c'est-à-dire un mois plus tard.

« Ce sera très raisonnable. Personne ne sera pris à la gorge », a souligné le nouveau chef de cabinet du maire, Simon Bégin.

Jusqu'à présent et pour les trois premiers mois de la Ville, les élus ont voté une marge de crédit de 30 millions \$.

Les citoyens recevraient leur compte de taxes vers la fin d'avril

Les vols de tondeuses annoncent-ils le printemps?

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

Une tondeuse ne fait pas l'été, bien sûr. Mais trois tondeuses, modèles super-tracteurs, qui se font voler dans la grande cour d'un gros marchand de Lévis, en plein dimanche en plus, ça vaut bien l'ombre de la marmotte pour annoncer un printemps hâtif!

Le méfait a été commis chez Benoît Bilodeau Inc., route du Président-Kennedy, au vu et au su de plusieurs passants, raconte le sergent Alain Gelly, de la police de Lévis. Un type a stationné un véhicule à remorque au beau milieu de la cour. Il y a grimpé et a attaché les trois tondeuses-tracteurs. Puis a pris la direction de Montréal par l'autoroute 20.

Si plusieurs ont simplement cru que tout ce manège relevait de la plus normale des manœuvres d'un homme dûment employé de l'entreprise, un témoin plus fûté a décidé de pourchasser le voleur avec son propre véhicule. C'est dimanche, le magasin est fermé, tout ça a donc très peu l'air d'une livraison, s'est dit l'Hercule Poirot du coin.

Voilà que le véhicule aux trois tondeuses entre dans Laurier-Station et s'immobilise. Son poursuivant, qui n'a

malheureusement pas de cellulaire, descend vite de son pour aller alerter la police par téléphone, sûr que cette fois, le voleur est cuit. Mais lorsqu'il retourne dehors, ô comble de malheur, la remorque n'est plus là! Elle sera retrouvée dans le même village, pas bien longtemps plus tard... mais complètement vidée de son contenu.

La morale de cette histoire, rappelle le policier Gelly, c'est qu'une remorque aperçue sur la route remplit de tondeuses-tracteurs, de canots, de vélos ou même d'automobiles n'est pas nécessairement quelque chose de parfaitement « réglo ». Même si le cas en a toutes les apparences.

« Comment savoir que c'est du matériel volé ou pas, lance le sergent Gelly, quand il s'agit d'un véhicule tout à fait conforme aux règles? Et s'il n'y a rien de louche, la police va-t-elle commencer à arrêter tous les transports de marchandises qui circulent? »

L'autre morale de cette histoire, c'est que ces vols annoncent les saisons qui s'en viennent. Dimanche, c'était des tondeuses. Dimanche prochain, ce sera peut-être des vélos ou des motos. Et à l'automne, ce sera des souffleurs, peut-être tracteurs elles aussi!

La promotion de la paix commence dans les écoles

MICHELLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

■ Il y a les ambassadeurs de la paix de l'ONU. Et il y a ceux qui tentent de contrer la violence là où, souvent, elle germe : dans les écoles primaires. Ils « plantent des petites graines », en sachant que changer des comportements prend du temps et bien plus qu'une action ponctuelle.

**Prôner la
résolution
de conflits
par des
moyens
pacifiques**

« Y'a de la violence partout autour de nous et on n'y porte pas attention », a candidement résumé Jean-Alexandre Létourneau, un élève de 3^e secondaire à la polyvalente de L'Ancienne-Lorette. Jean-Alexandre est lui-même un « ambassadeur de la paix ». Quand son école a adhéré au programme du même nom, au cours de l'année 2000-2001, il s'est embarqué, avec 36 de ses compagnons, dans ce projet qui l'amènerait à promouvoir la paix auprès des enfants du primaire.

Des grands du secondaire qui prônent la résolution de conflits par des moyens pacifiques auprès des petits du primaire : ce programme a suscité l'intérêt de l'école de service social de l'Université Laval qui a mené une enquête auprès de 908 élèves de six écoles primaires de la région de Québec, grâce à la collaboration de leurs enseignants.

En fait, le programme des « Ambassadeurs de la paix » existe depuis trois ans sur la Rive Sud de Québec. Il éma-

ne de la maison des jeunes L'Azymut, à Saint-Nicolas. Il a fait des petits dans les écoles de la commission scolaire des Navigateurs. Puis, devant l'intérêt de l'école des sciences sociales, la polyvalente de L'Ancienne-Lorette l'a adopté.

Hier matin, au cours d'une conférence de presse fort bien structurée, des jeunes ambassadeurs, des gens qui les ont formés, le directeur de la polyvalente et l'animatrice de vie spirituelle ont parlé de cette entreprise de paix avec grand enthousiasme, malgré une recherche dont les conclusions auraient pu les décevoir.

PAS DE MODIFICATION TANGIBLE

Daniel Turcotte, l'un des auteurs de l'étude, a ainsi expliqué que le programme des « Ambassadeurs de la paix » n'a pas entraîné de modification tangible des comportements des élèves. Il ne s'en étonne pas, car il faudrait, dit-il, des actions concertées et

réalisées à long terme. Or, les ambassadeurs de paix rencontrent les enfants du primaire deux fois par année, à raison d'une heure à l'automne et d'une autre au printemps. Cependant, a nuancé M. Turcotte, ce programme permet aux élèves de prendre conscience que la violence est répandue et qu'elle prend différentes formes.

M. Turcotte et son équipe ont étudié la nature des comportements violents à l'école primaire, ainsi que le profil des enfants qui en sont auteurs, victimes et témoins. Ils se sont ensuite penchés sur l'effet des interventions ponctuelles sur la réduction de la violence à l'école. Les moqueries, les bousculades, les coups donnés en riposte, les batailles, « crier des noms » sont des exemples de comportements violents. Les garçons sont plus violents que les filles, la violence augmente avec l'âge, un environnement économiquement défavorisé favoriserait les comportements violents : telles sont quelques-unes de leurs conclusions. « Mais ce programme doit être maintenu », estime-t-il. Ne serait-ce que parce qu'il permet parfois de déceler des cas plus graves et qu'il a comme objectif à long terme de rejoindre la communauté, les familles et les autres régions du Québec. Ne lui manquent que des bénévoles et du financement.



Daniel Turcotte, professeur à l'école de service social de l'Université Laval, a mené une étude sur le programme des « Ambassadeurs de la paix ».



SOURIEZ, VOUS EN AVEZ TOUJOURS PLUS AVEC NISSAN

199\$

/MOIS*

Acompte seulement 1995\$

Acompte	Mensualité
0 \$	245 \$
995 \$	222 \$
1 495 \$	211 \$
1 995 \$	199 \$

0\$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus!

2,8%

Financement
à l'achat!**

- Siège du conducteur à 8 réglages
- Moteur 1,8 L de 126 chevaux
- Pneus toutes saisons 14 po
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Coussins gonflables
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD

CLIMATISEUR INCLUS

SENTRA XE 2002



*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2002 - Option Plus - (C41G52 BK00). Acompte ou échange équivalent de 1 995 \$. Limite de 19 500 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 2,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Le logo NISSAN est une marque de commerce de Nissan.

www.nissan.ca 1 800 387-0122

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

La sagesse des ados

On s'inquiète souvent de notre jeunesse. On dénonce sa passivité, son oisiveté, son manque de respect pour l'autorité. Tellement qu'on en oublie de regarder ses qualités, de s'intéresser à ce qu'elle fait de bien et de beau. Une étude démontre que 87% des jeunes Québécois de 12 à 15 ans ne sont pas racistes. Voilà qui devrait nous faire réaliser que nos ados n'ont pas que des défauts.

Cette statistique sort totalement de l'ordinaire. Plus des trois quarts des jeunes prônent la tolérance envers les personnes d'une autre couleur de peau, d'une autre religion ou parlant une autre langue maternelle que la leur. Ce n'est pas rien. On ne pourrait trouver meilleure raison de faire preuve d'optimisme pour les générations futures. D'autant plus que ces jeunes devront vivre en harmonie avec une population d'immigrants qui ne cessera de croître au cours des prochaines décennies.

Bien sûr, rien n'est jamais parfait. Ainsi, l'étude démontre que le quart des adolescents désire que les « autres » s'adaptent à sa façon de vivre. Oui à la différence, à la condition qu'elle ne soit pas trop différente, pas trop déroutante... Il s'agit sans doute là d'une des grandes difficultés que rencontreront ces futurs adultes. Être ouvert à la différence est une chose. L'accepter telle quelle, sans vouloir la



Julie Lemieux

JulieLemieux@lesoleil.com

changer, en est une autre. Les jeunes auront besoin d'éducation pour mieux comprendre la base des autres religions, des autres cultures qui évolueront à leurs côtés.

Mais ils ne seront pas les seuls à devoir faire des compromis. Les minorités ethniques auront également un rôle à jouer pour mieux s'intégrer à notre société et surtout, pour mieux l'éduquer. Elles devront elles aussi faire preuve de tolérance face aux valeurs qui ne sont pas les leurs, de patience face aux préjugés et de persévérance pour venir à bout du racisme.

Mais il semble qu'elles aient déjà parcouru un bon bout de chemin pour se faire respecter. Car l'étude révèle que les ados qui sont régulièrement en contact avec ces personnes font preuve d'une plus grande tolérance que les autres. Comme quoi l'ignorance demeure la principale source des préjugés et des conflits.

Dans l'ensemble, il faut donc être fiers de la conscience sociale de nos adolescents. Au chapitre de l'ouverture aux autres, ils pourraient même se permettre de faire la leçon à leurs parents. En effet, au moment même où cette étude était rendue publique, on apprenait que plus de la moitié des Canadiens considère que le pays accueille trop d'immigrants. Le principe de la tolérance envers les autres cultures a peut-être fait des pas de géant chez les plus jeunes au fil du temps, mais il semble en être autrement chez les plus vieux.

Et si on s'entendait pour dire que pour une fois, ce sont les parents qui devraient suivre l'exemple de leurs sages ados ?

Des fabricants d'images

La jeune femme — une des clientèles cibles dans l'actuel plan de communication du gouvernement Landry pourra compter sur l'aide de son gouvernement à Québec pour compléter ses études, créer sa petite entreprise, fonder une famille, avoir ensuite une place presque gratuite dans une garderie pour son enfant... Confiante, comblée, elle plonge alors les bras ouverts dans un ciel bleu, pour former un drapeau du Québec stylisé. Vous aurez reconnu le scénario de la publicité gouvernementale diffusée récemment. L'axe de communication est la mise en valeur de l'État accompagnateur, de l'État protecteur, qui du berceau au cercueil enveloppe ses citoyens de sa présence rassurante. Les mêmes citoyens visés par cette publicité se sentent en même temps valorisés parce qu'ils sont les acteurs-vedettes d'une contribution au développement économique et social. La conception est brillante. Mais quel parti politique au Québec incarne le plus par son programme social-démocrate et son action ce rôle de grand frère ? La réponse qui doit découler est le Parti québécois.

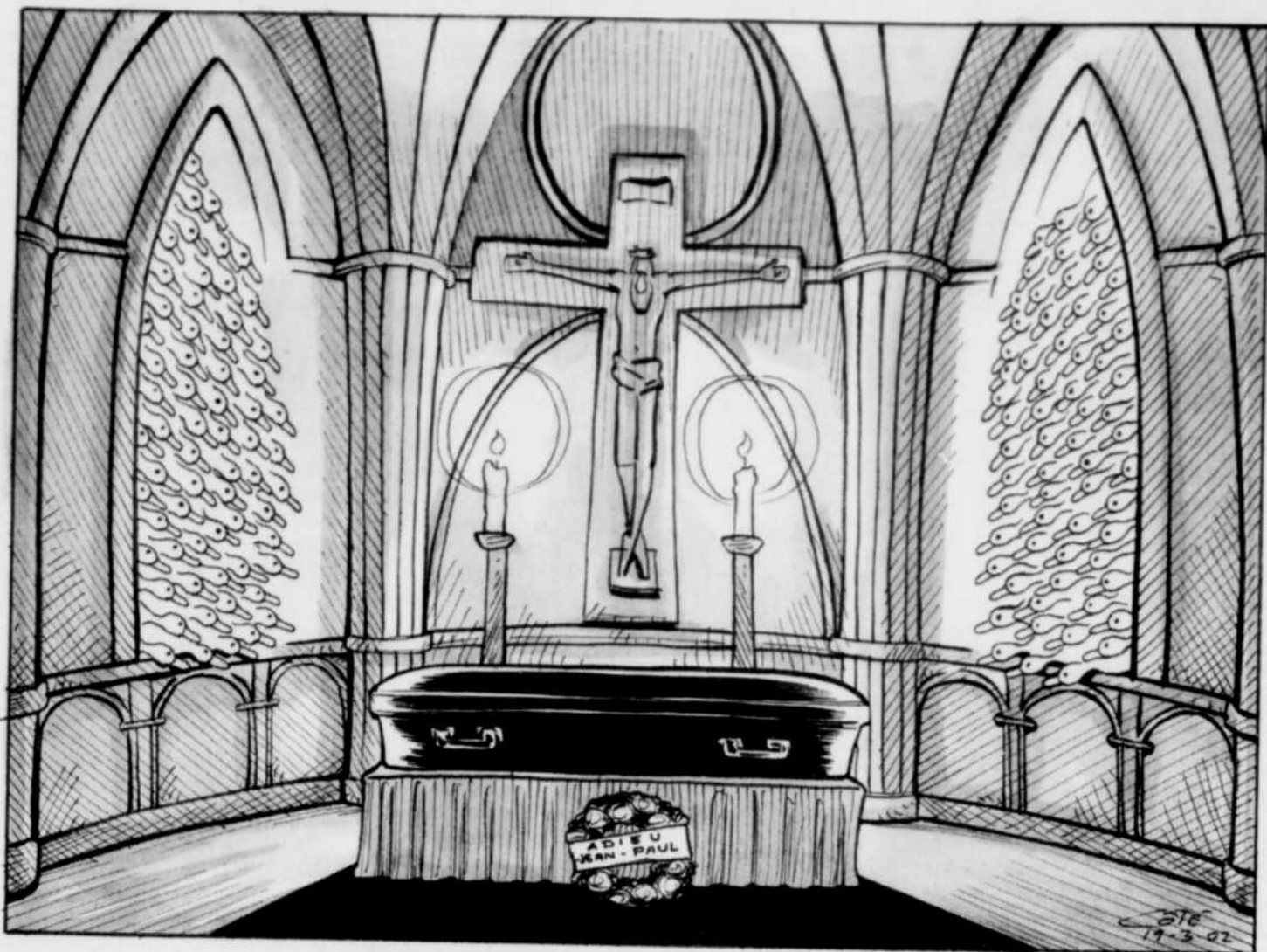


J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

La recette a des odeurs plus que suspectes, dans le dernier droit vers des élections générales. Tous les spécialistes y ont détecté une couleur nettement partisane. Or la présente campagne, AGIR, est menée au coût de 4,8 millions \$ avec des fonds publics. Qui plus est, La Presse révélait en janvier dernier que la firme LG2, voisine de parler des lobbyistes d'Oxygène 9 au centre de l'affaire des cotés versées sur certaines subventions gouvernementales, aurait touché quelque 500 000 \$ pour sa réalisation. Les dirigeants de LG2 appartiennent au même réseau d'amis et de relations d'affaires que ceux d'Oxygène 9, tous proches des plus hautes autorités du Parti québécois. À la campagne publicitaire centrale s'en greffent plusieurs autres sectorielles, en cascades, comme celle des Centres de la petite enfance. Pour l'année financière qui débute, 38 millions \$ devraient être consacrés aux communications gouvernementales, maintenant centralisées entre des mains politiques pour assurer l'efficacité du message.

La même stratégie avait été utilisée par le Parti québécois entre 1982 et 1985, avec plus de retenue toutefois, et sous le même acronyme à l'interne, AGIR, pour action gouvernementale d'intensification de la relance. Aux odeurs douteuses s'ajoute donc un goût de réchauffé. La technique de conditionnement de l'électeur n'a pas évolué, même si elle s'était révélée inefficace, et le message n'a pas évolué non plus : toujours la même approche déresponsabilisante pour le citoyen que son gouvernement bien emplumé de mesures sociales couve chaudement.



CARREFOUR DES LECTEURS

Peuples du monde, à vos gratteux !

Don Quichotte renaît de ses cendres. Le nouveau pdg de Loto-Québec part en guerre contre le jeu compulsif. Une manœuvre géniale qui lui rapportera un excellent bonus en fin d'année. Il faut être habile pour s'attaquer à ce que certains appellent le fléau du jeu compulsif. Allons donc, un peu de sérieux. Premièrement, les joueurs compulsifs sont des adultes immatures et non de pauvres victimes. Deuxièmement le gouvernement, au moyen de l'industrie du jeu, fait des millions sur le dos des joueurs complaisants que nous sommes.

Pour ma part, s'attaquer au jeu compulsif pour Loto-Québec, c'est un peu comme si le crime organisé, les anciens propriétaires des jeux de hasard, partait en guerre contre la consommation de drogues ; comme si le pdg des Hell's pouvait se mettre à financer des centres de désintoxication. Monsieur Frigon semble se tirer dans le pied, mais au contraire la manœuvre est magistrale, car d'une part il se fera enlever pour son sacrifice volontaire et d'autre part — et c'est là le point le plus important de son discours — il mettra sur pied une entreprise pour l'exportation de l'expertise québécoise en matière de jeux de hasard.

Dans quelques années, Loto-Québec tirera peut-être une bonne partie de ses revenus des jeux de hasard en Amérique latine ou en Afrique. Postes Canada a fait de même il y a quelques années et elle s'occupe maintenant d'un nombre impressionnant de services postaux dans le monde ; les profits sont très intéressants, car les prix sont souvent doublés par rapport au même service au Canada. Si Loto-Québec et monsieur Frigon manœuvrent bien, les profits du jeu seront supérieurs à l'étranger qu'au Québec et de cette façon les joueurs complaisants, parfois compulsifs, du Mexique ou du Nigeria amélioreront les finances du gouvernement du Québec.

Peuples du monde, à vos gratteux ! Le Québec a besoin de vous.

Bernard Viau
Verdun

Frigon s'en va-t-en guerre !

Que fera Monsieur De La Limousine Frigon, le nouveau « ça va-t'être » de Loto-Québec, pour mettre fin aux faims compulsives d'endettement des Québécois et étancher les soifs impulsives de gains du gouvernement profiteur ? Osera-t-il émettre un permis de jouer qui soit une carte de débit aux limites des effets disponibles de chaque risqueux ? Je l'entends déjà nous beurrer les toasts des droits et des libertés. Par contre, il opinera, potinera ou patinera sur les droits et libertés des endettés, des accablés à la faillite, des promus au bien-être social, des divorcés, des « flushés » et des « kamikazes » ainsi que sur les droits et libertés des milliers de parents et amis préteurs des victimes. Il se pètera la glotte à nous convaincre que tous seront aux bons soins de la Fondation 1-866 S.O.S. J'ai Tout Perdu dont le personnel accueillera les déçus appauvris, les esclaves, les déchéants et les fous « dépendants à un camp où la concentration sur le sombre tunnel de l'incurie gazera ses hébergés ». Comment peut-on prétendre traiter les malades quand on fait la promotion de leur maladie ? Comment peut-on honnêtement laisser entendre que des « avertissements aux cinq secondes » vont

avoir plus de poids que les rappels pathétiquement omniprésents que l'alcool tue, que le crime ne paie pas ou encore que piquer c'est voler et qu'on risque de gagner un voyage gratuit à Orsainville ? La question n'est plus de savoir « pour qui il les prend » ou « pour qui il nous prend », mais plutôt « pour qui il se prend »...

Gerry Pagé
Québec

Ouvrir nos belles églises

Le Québec possède de très belles églises. Dans un grand nombre de villes et villages de notre province, elles sont, et de loin, les plus beaux monuments qui s'offrent au bon goût et à la curiosité des visiteurs. Outre leur aspect architectural, le site qu'elles occupent et le passé dont elles témoignent, elles contiennent souvent des œuvres d'art d'une grande beauté. Or, durant la belle saison, les Canadiens et les visiteurs de l'étranger qui voyagent dans des différentes régions du Québec se heurtent généralement à des portes d'église verrouillées. Aussi est-on en droit de se demander pourquoi les conseils de fabrique n'embaucheraient pas des guides compétents pour accueillir les visiteurs durant la saison touristique. Les ministères québécois du Tourisme et de la Culture pourraient sans doute leur venir financièrement en aide en assumant les frais d'opération. Et si jamais cela ne fonctionnait pas, les marguilliers pourraient toujours s'adresser au fédéral...

Robert Berthiaume
Québec

TGV : sortir de cette galère

Pourquoi, M. L'Allier, revenir encore faire du Toronto « bashing » des années 60 avec cette question du TGV Québec - Windsor ? Il est universellement connu que les coûts d'infrastructures pour un système TGV sont beaucoup plus onéreux que ceux d'un chemin de fer traditionnel. Or il est aussi bien connu que la distance par rail Toronto-Montréal est d'environ 600 km et que celle de Québec-Montréal est d'environ 250 km. De quelle façon pourrait-on convaincre l'Ontario de participer au financement d'un tronçon de TGV à très grands frais dont ils n'ont pas nécessairement besoin pour se rendre à Montréal ? En fait, cela n'a jamais été souhaité de leur part. C'est Québec qui est loin de Toronto et de Montréal et non l'inverse. Est-il même nécessaire de le rappeler sans pour autant faire de Québec « bashing » ? C'est une question purement d'affaires et politique. Le dossier n'est pas de nature à favoriser ni la proposition de M. Pelletier ni celle, tellement plus large, encombrée et sinieuse, du TGV lui-même. Ne trouvez-vous pas qu'il faudrait sortir les politiciens de cette galère et privilégier une solution de financement, inspirée strictement par la culture bancaire ?

J. Arsenault
Sainte-Foy

Les colonnes de lumière

Deux colonnes de lumières s'élançant dans le ciel de New York, à l'endroit où s'élevaient les tours du World Trade Center. Deux flèches bleutées, aériennes, transparentes qui combient le trou béant laissé par la destruction de septembre dernier. Elles ne remplacent pas ce qui était, elles l'évoquent de façon symbolique. Elles témoignent de l'importance d'actualiser l'héritage qui découle de toute tragédie, toute perte, une fois celle-ci pleinement assumée. Cette signature dans le ciel nous dit de garder bien vivant dans notre

mémoire le souvenir de ces moments de vie partagés avec ceux que nous avons aimés et qui sont maintenant disparus.

Vivre, c'est cheminer le long d'une route que l'on emprunte sans en connaître l'aboutissement. Elle est souvent parsemée de moments de joie, de plénitude, d'échanges gratifiants, mais aussi de peines et d'épreuves très difficiles à vivre. L'important n'est pas tellement de connaître la destination ultime, mais de voir ce parcours pour ce qu'il est : la seule occasion que nous aurons de devenir pleinement humains, d'accoucher de nous-mêmes. Voilà le défi de toute vie ! À chaque carrefour, à chaque embranchement, nous devons faire un choix : vivre avec courage ou démissionner.

Ceux que nous aimons toujours et qui nous ont devancés nous ont laissés en héritage l'amour, le courage, la conviction de l'importance de ressentir de la compassion pour nos semblables. Nous ne marchons pas seuls. Ils nous tendent la main. Ils cheminent à nos côtés. Comme ces deux tours de lumière qui éclairaient le ciel de New York, leur souvenir éclairait le chemin qui s'ouvre maintenant devant nous.

Danielle Couture
Sillery

Quoi de neuf au Québec ? Une autre taxe !

Après avoir imposé la classification obligatoire (et non gratuite, il va sans dire), voilà que le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation s'en mêle et prend par surprise tous les exploitants de gîtes touristiques de la province. Ceux-ci viennent de recevoir un compte pour une nouvelle taxe annuelle de 195 \$ sous le couvert d'un permis alimentaire.

Ce permis, tout à fait nouveau pour les gîtes, issu de l'imaginaire de notre fonction publique, avec l'aval de nos dirigeants, stipule qu'un gîte touristique, où qu'il soit, servant des déjeuners, ne serait-ce qu'à quelques personnes par année, paiera dorénavant un tarif identique, pour son « permis alimentaire », à celui déboursé par le Château Frontenac, le Queen Elisabeth, ou chacun des restaurants de la Belle Province ! Il semblerait qu'offrir à nos visiteurs des toasts, du café, des céréales, des œufs, du bacon, de la confiture et peut-être des croissants et des crêtons, eh bien, cela fait de nous des restaurateurs, au même titre que les casse-croûte, toute la gamme des restaurants ou des grandes salles à manger du Québec !

J'avais plutôt l'impression, à titre de propriétaire d'un gîte, que j'agissais comme hôte à l'égard de visiteurs du Québec et d'ailleurs à la recherche d'un lieu d'hébergement pour une nuit dans une atmosphère familiale, conviviale, amicale. Mais voilà, en plus de leur offrir l'hospitalité de l'une des chambres de notre maison, nous leur offrons aussi le petit déjeuner dans notre cuisine ou salle à dîner. Malheur à nous ! Cela fait de nous, désormais, des restaurateurs et nous devons en payer le prix... le même pour tout le monde !

Normand Brisebois

La Maison aux Lilas, Saint-Jean-Port-Joli

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante :
 Carrefour des lecteurs
 Journal LE SOLEIL
 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
 Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.
 Adresse électronique : opinion@lesoleil.com

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Nés pour de petites « affaires »



Michel Vastel

Mvastel@lesoleil.com

Qu'y a-t-il de commun entre le Groupe Vagueois, Groupaction Communications et Statistique Canada? Rien... Sinon ma mauvaise humeur! Car j'en ai franchement marre qu'on fasse passer les Québécois pour un « dégueulasse petit peuple de maîtres chanteurs » — dit-il Pierre Trudeau — tandis que d'autres, « les autres », s'en sortent comme des parangons de vertu et des champions de la démocratie.

Je dois d'avance prévenir mes champions préférés du courrier électronique et de la boîte vocale que je vais encore prendre la défense de Bernard Landry et du Québec. Que voulez-vous, l'un et l'autre se défendent si mal face à leurs détracteurs de l'autre Canada que c'est devenu pour moi une sorte de devoir civique. Incidemment, je l'ai fait pour Robert Bourassa — souvent! — pour Jean Chrétien — à l'occasion! — et je le ferai sans doute — si cela devient nécessaire! —, pour Jean Charest.

Après le succès qu'obtinrent les chasseurs de sorcières dans les « affaires » Bréard, Desroches, Baril, on tente maintenant de lancer une « affaire Vagueois ». Il faut dire que le fondateur du Groupe qui porte son nom a « le profil d'un riche Latino » ce qui,

chez les bien pensants, en fait automatiquement un *mafioso*... Je serais moi-même *latino* que je n'aimerais pas du tout!

Vagueois, et sa petite équipe de la rue Saint-Hubert à Montréal, est une sorte de « fou pensant ». Certaines de ses idées sont d'ailleurs assez géniales pour être récupérées par des bureaux de comptables agréés, actuaire et autres conseillers en administration qui finissent toujours par faire plus d'argent que lui. On lui doit le recrutement d'Ubi Soft, la construction d'une Cité du multimédia à Montréal et les Centres de développement des technologies de l'information (CDTI) en province, la Cité du commerce électronique.

On lui doit... C'est-à-dire qu'il eut une idée, laquelle ayant été retenue par le *Grand Vizir* qu'était Bernard Landry à l'époque, fut développée par une armada de fonctionnaires autour desquels ont gravité de respectables professionnels. J'en connais même qui, après avoir participé à l'élaboration des programmes de crédits d'impôt pour ces emplois créés dans la nouvelle économie, en ont vanté les mérites à la télévision, puis ont offert aux entreprises de les aider à en profiter... Chaque étape étant payée bien entendu!

Le Parti libéral du Québec espérait éblouir Bernard Landry au passage, avec son « copain » Vagueois,

comme il ébranla le premier ministre avec les relations de son lieutenant politique, Gilles Baril, et du directeur de son parti, Raymond Bréard. Mais le Groupe Vagueois n'est qu'une bien modeste PME: trois millions de chiffre d'affaires dans les bonnes années, selon son vice-président aux finances, Luc Berlinguette. Et en tout et pour tout, les contrats reliés au secteur du multimédia, 5 millions \$ en trois ans. Pas étonnant que les clients semblent assez satisfaits.

L'ironie de la situation, c'est que ce Groupe Vagueois n'était pas jugé « trop riche » lorsque, avec la bénédiction tacite de Bernard Landry, il se proposait de racheter les trois quotidiens d'*Unimédia* et *Le Devoir*. Il n'était, en tout cas, pas assez riche pour conclure la transaction. Même

pas pour acheter *Le Devoir* tout seul! Une *binerie*, vous dis-je!

Cela ne vaudrait même pas la peine d'en parler si, dans l'autre Canada, trois entreprises du Québec n'avaient obtenu 158 millions \$ de contrats du gouvernement fédéral depuis cinq ans. Et pas pour créer des emplois! Seulement pour sélectionner des festivités de nature sportive ou culturelle que le gouvernement fédéral *sponsorise* en échange d'un peu plus de visibilité pour la feuille d'érable ou le logo du plus meilleur pays au monde.

L'une d'elles, qu'on devrait rebaptiser *Gouffraction* tant elle a de l'appétit, a perdu le rapport qu'on lui avait commandé pour décrire les mérites de son travail. Une autre, le Groupe Everest, n'est pas tout à fait inconnue à Jean Charest. Et la troisième a été rachetée par la première! C'est évidemment un pur hasard que ces trois mêmes entreprises aient versé 246 029 \$ dans les caisses du Parti libéral du Canada.

Cela pourrait faire sourire s'il ne s'agissait — tout de même! — de 158 millions \$, sur lesquels ces amis du régime prélèvent une commission de 12%. Et voilà que cela nous retombe sur le dos! Ce sont encore ces *patrouilles* du Québec qui ramassent le butin payé à même les taxes de tous les Canadiens! C'est d'autant plus cho-

quant que ces contrats ne servent qu'à apaiser les sentiments séparatistes des maudits *Frenchies*. « Injuste! » de brailler Peter Goldring, représentant de l'Alliance canadienne d'Edmonton.

Son collègue, Léon Benoit, lui aussi de l'Alberta, en veut quant à lui au fait que nous avons trop de députés à la Chambre des communes. Imaginez: l'éternité constitutionnelle nous en garantit 75 alors qu'avec une population presque égale — 6,9 millions contre 7,2 ici — l'Alberta et la Colombie-Britannique ont 11 députés de moins que nous. C'est encore notre faute! Et les commentateurs, faisant écho aux jérémiades de l'Ouest, s'en donnent à cœur joie. On a oublié que — sans parler de l'Île-du-Prince-Édouard qui a un député pour 33 824 habitants! — cinq autres provinces sont surreprésentées aux Communes dans une proportion qui varie de 15 % à 36 %. Le Québec, avec un député pour 96 500 habitants, a 9 % de députés en trop.

Cette hargne de certains politiciens de l'Ouest, généreusement rediffusée par la presse anglaise, n'étonne plus. Ce qui étonne, c'est que le gouvernement du Québec ne fasse rien pour rétablir les faits alors que le moindre *pet* de chroniqueur dans le *New York Times* entraîne une immédiate et coûteuse réplique de Québec...

Riopelle ou les obsèques nationales de la honte

Il était une fois un peintre expatrié. Expatrié par force, la sienne, qui refusait le refus de l'art, qui refusait de s'enterrer vivant, de se globalement mourir...

Luc Archambault

Peintre, sculpteur, céramiste
www.Luc-Archambault.qc.ca

Riopelle n'est pas mort. Du moins il n'est pas mort le 12 mars 2002, mardi dernier, 15 minutes après le coucher du soleil. Il est mort dans les années 1990. Quelques mois après son retour d'exil, et s'il n'est pas mort à ce moment-là, en lui est morte l'espérance d'avoir contribué de façon tangible à l'évolution de notre société, contribué à la transformation du rapport alambiqué que cette société ambiguë entretient avec l'art.

Bien sûr, il s'agit là d'une interprétation personnelle. Je n'ai pas connu l'homme, seulement un peu son œuvre et quelques-uns de ses dires récents tels qu'il nous les livrait par médias interposés. Ne cherchez pas ici la vérité vraie. Tout ici est mensonge, fabulation, délire et divertissement. Ceci est un avertissement. Prière de ne pas tirer sur le pianiste.

« L'ART ! QUI S'EN SOUCIE ? »

« L'art ! Qui s'en soucie ? » disait-il à une Manon Barbeau désolée de le voir refuser à nouveau de peindre, de créer. Et puis, il regardait ailleurs sur fond de ciel et de mer avec un haussement d'épaules. Un plan silence. Un écho blanc et sonore de son mutisme nouveau. Et l'on s'est contenté de croire à tout venant qu'il ne s'agissait là que du délire éthylique d'un vieillard diminué par la vie. Riopelle était un bouffon, il savait dire sa vérité en tirant la langue. Un précurseur invétéré qui devançait la dévaluation attendue. Il produisait sa propre *détractation*. Une manière de se soustraire à la polémique tout en livrant sa vérité. L'art du bouffon est insondable. On s'y casse facilement les dents. Mais au fait, que voulait-il nous dire ? Qui a répondu à sa question ? Au fait, était-ce une question ?

Il était une fois un peintre expatrié. Expatrié par force, la sienne, qui refusait le refus de l'art, refusait de s'enterrer vivant, de se globalement mourir comme de très nombreux autres l'ont fait. Les morts ont toujours tort. La vie donc, même arrachée à la vie dans l'exil. La vie qui, parce qu'expatriée, vit et qui réussit. Riopelle est un grand homme, un grand Québécois mais Riopelle n'est pas un peintre *québécois*, ni *canadien* du reste et encore moins *montréalais* comme on l'a dit au *Téléjournal* de Radio-Canada. Riopelle est un peintre, un sculpteur, un graveur français au sens où c'est le marché de l'art français qui l'a mis au monde et qui lui a permis de pénétrer le cénacle de l'art international. L'art visuel québécois n'a pas encore réussi ce que la chanson, le théâtre, le cinéma a réussi, depuis la révolution tranquille, même s'il en a été le précurseur avec *Refus Global*, à savoir, exporter l'art d'ici, d'ici, sans devoir s'expatrier, ce qui du reste n'est pas de l'exportation. En revenant ici, en présentant son projet de fondation, Riopelle voulait changer cela. Même si Céline Dion, Luc Plamondon,

Robert Lepage habitent davantage les aéroports de ce monde, on peut affirmer que leur carrière a pu prendre leur envol international d'ici, parce qu'ils ont, ici, su, pu, développer un marché qui leur a servi de tremplin. Riopelle n'a pas pu réussir cela, et personne d'autre non plus, ni avant ni après lui. En revenant ici il voulait qu'on se serve de lui comme tremplin puisque son expatriation ne l'avait pas permis encore. S'il s'était expatrié c'est avec l'espoir de contribuer ainsi, et malgré tout, à notre collective évolution non pas seulement à la sienne propre. Sauf que son exil n'a jamais pu être que temporaire comme l'a été celui de Félix Leclerc. Il n'a jamais pu revenir ici pour faire carrière. Pellan qui l'a fait, lui, revenir, n'a jamais pu pénétrer, d'ici, le saint des saints international. À distance, Riopelle contemplait impuissant notre picturale stagnation alors que se propulsait peu à peu, toujours un peu plus haut, de génération en génération, dans le firmament du monde, la chanson québécoise. Vigneault est monté sur la marche qu'avait construite le bref exil de Félix, Charlebois est monté sur celle de Gilles, Dufresne, sur celle de Robert, Plamondon, sur celle de la *Chasseresse*, et Céline, sur toutes celles-là et bien d'autres encore. Personne n'a pu monter sur celle de Riopelle. Non pas qu'il ne l'a pas voulu. Mais bien parce que celle qu'il a voulu construire, nous n'en avons pas voulu.

Riopelle n'aurait jamais dû revenir ici. Il en est mort.

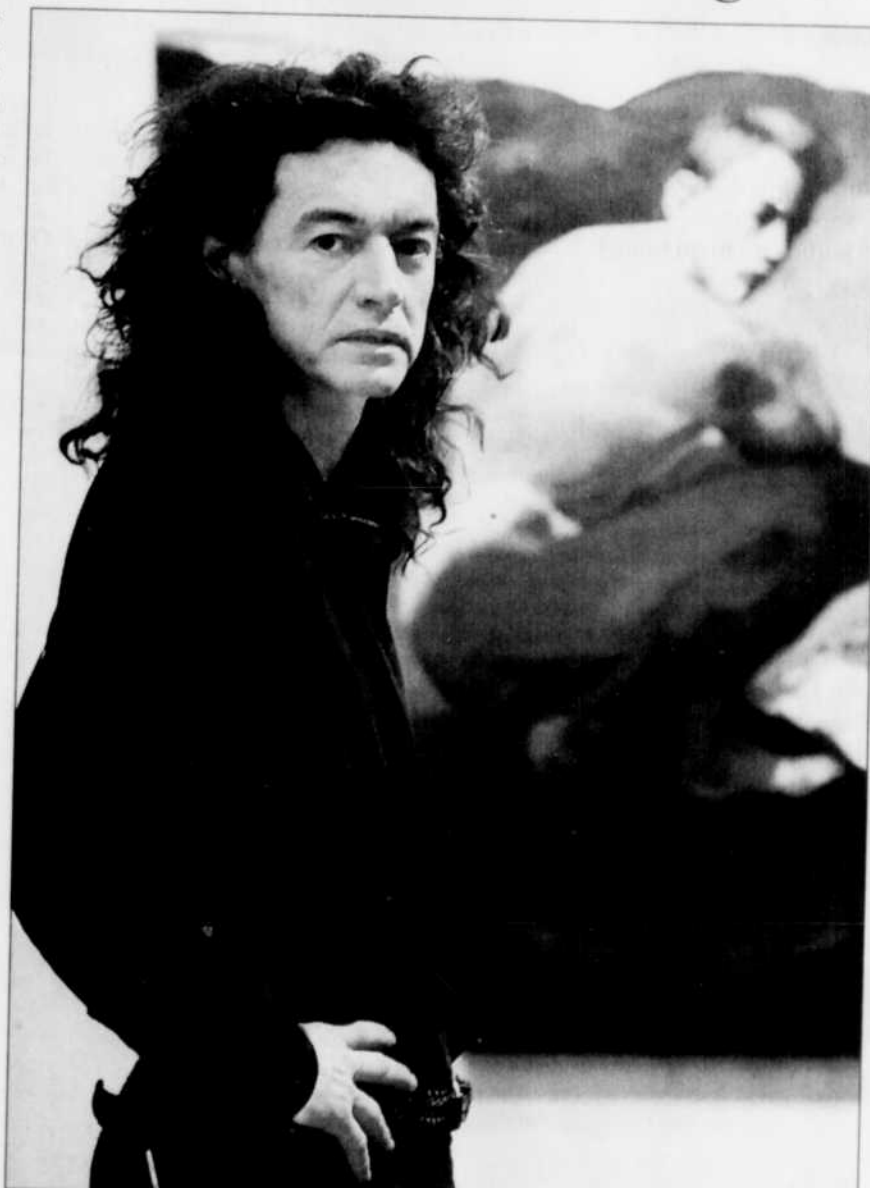
Mais il est revenu. Il a un temps eu la naïveté de croire possible un transfert de technologie, de savoir-faire. Dans les années 1990, après la perte de son dernier agent décédé en 1989, Riopelle a décidé de revenir au Québec non pas pour mourir, mais pour nous faire profiter de ses expertises, ses contacts, son énergie, sa compréhension du marché international de l'art. Mais on a cru qu'il n'avait pas eu le choix, qu'il était fini.

Une fondation Riopelle devait s'installer dans la vieille prison des Plaines à Québec. Il devait y amener sa meute,

Les musées iront danser sur sa tombe. Que peuvent-ils faire d'autre ? Ils sont nés pour ça.

ses pairs, ses clients, agents et partenaires internationaux, entre deux vires dans le grand Nord, pour dynamiser une contrée de l'art bloquée, immobilisée encore dans sa confortable indifférence. Il n'a reçu pour toute réponse que l'appropriation du bâtiment par le Musée du Québec. Riopelle qui fuyait la dispute n'a pas élevé la voix. Il en a pris acte, cependant qu'il n'en pensait pas mots. Bien sûr, c'est moi qui le dis et tout ceci n'est que forfanterie...

Que penser d'une nation qui par la voix de ses décideurs économiques et politiques, de ses technocrates de l'art, refuse si cavalièrement de ne serait-ce que considérer son apport ? Si lui, Rio-



Luc Archambault

ARCHIVES LE SOLEIL

pelle, artiste mondialement connu, ne réussissait pas à faire en sorte que son apport profite ici au plus grand nombre, qui d'autre pouvait être en mesure d'opérer le renversement, le rattrapage qui s'imposait ? Même son expatriation, le sacrifice de l'exil, les succès qui en ont résulté, ne sont pas parvenus à convaincre, à emporter l'adhésion. Borduas est mort dans l'indifférence générale, normal, le suicide n'est pas un appel irrésistible vers le « qui m'aime me suive ». Encore que... le choc aurait pu créer les bases d'une résurrection ou d'un avènement... Mais lui, qui n'est pas mort et tout le contraire, qui a vécu la gloire, se penchant vers nous, s'il n'est pas parvenu à créer ne serait-ce qu'un début de lumière dans la grande noirceur qui perdure de tous ses feux, y compris les siens aujourd'hui, qui le pouvait ? Quand ni les vivants ni les morts, fussent-ils célèbres ou célèbres, n'y peuvent rien, que reste-t-il d'autre que l'ivresse et le désenchantement ? Riopelle a été par nous enterré vivant en 1990 lorsqu'il a compris qu'ici, de l'art, de sa pénétrante compréhension, on ne s'en soucie que peu, tellement peu. Juste assez pour s'apercevoir que le mythe est vivant, qu'il est ici, en

chair et en os. Que nos musées sont presque vides, de lui. Qu'il faut pallier à l'affront, cependant qu'on l'envoie paître et chasser les corneilles puisqu'il ne chasse plus les oies. Avant qu'il ne meure, on s'est empressé de remplir les voûtes. Ouf ! L'honneur est sauf. Vous engrangiez, eh bien dansez maintenant... Et c'est ce qu'ils feront les musées, ils iront danser sur sa tombe. Que peuvent-ils faire d'autre, les musées, vive les musées, cependant qu'on meurt suicidé, expatrié, médaillé ou vieillard ivrogne et déchu. Ils auront beau s'égosiller comme des pores qu'on égorge, comme Vaillancourt, comme Barbeau, comme bien d'autres, qui crient, dans le désert bruyant de la vie qui bat. Mais de l'art comme de nos cris, qui s'en soucie ? Riopelle, son cri à lui, c'était de nous renvoyer l'image que cette société a de l'artiste. C'est celle-là que vous voulez. La voilà. La déchéance. Et on l'a pris « personnel ». Ce n'est pas l'art qui est déchu, si tant est qu'il ait jamais été *chu*, c'est juste lui, Riopelle, qui est séniel, saoul mort, quelle honte, tant de talent... si peu d'intelligence.

Dans l'indifférence générale, et l'autosatisfaction que l'on ne manquera pas de célébrer en me contrant, même nos vedettes de l'art contemporain, celles qui gagnent les prix, les bourses, les médailles, les rétrospectives, l'aval des institutions, ne vivent de leur art que grâce à leur salaire d'enseignement, que dire des autres ? À moins qu'ils ne réussissent à le faire et par la peau des dents qu'à l'âge de la retraite ou seulement, de peine ou de misère, depuis quelques années et pour combien de temps ? puisqu'ils ne parviendront sans doute pas, comment le pourrait-il ? à remplir l'indispensable promesse qui passe, pour être considéré ici, par la sanction internationale. Aucun artiste en art visuel québécois n'a réussi à s'imposer sur la scène internationale de l'art à partir du Québec. Pas même Riopelle. Et c'est cela que l'on va célébrer lors de ces obsèques nationales ? Célébrer le fait que ce n'est pas nous qui l'avons fait être ce qui nous rend en grande partie fiers de ce qu'il a été ! Et, quand je parle d'obsèques nationales de la honte, que les choses soient claires. Je ne dis pas, comme on pourrait le souhaiter enfin, qu'avec Riopelle qui la détestait tant, c'est la honte qu'on enterre ! Riopelle aurait pu finir ses jours ailleurs dans un triste mais calme exil, lui qui s'est éteint dans un plus triste encore, le pire des exils, l'exil intérieur et les tourments de l'apport refusé, de l'échec. À distance, il aurait pu paisiblement croire que son exil glorieux porterait un jour ses fruits, qu'il contribuait ainsi à notre évolution. Maintenant qu'il est mort, on pourra à l'aise pavoiser. De son vivant, qui sait... l'éprouvante original aurait pu nous transpercer de ses bois et faire bien plus que des grimaces.

Et, je ne parle pas de la honte reliée à la saga de l'acquisition de son *Hommage à Rosa Luxembourgh*. De sa sinistre « nationalisation » pour trois sous. Je retiens seulement un haussement d'épaules sous l'obscurité aveuglante des lunettes fumées que portait un désespéré, Riopelle, le clair voyant magnétique, tel qu'immortalisé dans le très beau film de Manon Barbeau.

Au fait, je n'ai encore entendu personne se lever pour répondre, « Moi, je m'en soucie ». Au fait, l'art, qui s'en soucie ici ? Au fait, Manon, ton père, il est revenu d'exil ? Je ne le lui souhaite pas en tous cas et dis lui bien de ma part qu'il ne lui faut pas revenir, jamais. Du moins tant et aussi longtemps que nos imputables et leurs éminences grises se permettront de penser qu'ils peuvent impunément fouler de leurs pieds l'avis, l'expertise, l'apport des artistes et ce que ceux-là croient utile de proposer, de faire pour nous arracher à la grande noirceur qui les environne ici. Tant et aussi longtemps qu'ils rejeteront l'apport de ceux que, par ailleurs, ils célèbrent si goulument.

Bonne nuit cher maître, repose en paix et tant pis pour nous, pauvres pêcheurs.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Plus d'argent pour les groupes de femmes



L'organisme Femmes en mouvement, de Bonaventure, a profité de l'ouverture de la session, la semaine dernière, pour faire remettre au premier ministre Bernard Landry, par la députée Nathalie Normandeau, un document vidéo réclamant une majoration budgétaire des sommes allant aux groupes de femmes. Même si ces groupes viennent de recevoir une bonification de leur budget annuel, soit 15 000 \$ pour Femmes en mouvement, la marche est haute avant d'atteindre un montant qui permettrait d'organiser des activités sur tout son territoire. « Nous disposons de 85 000 \$ par année en financement récurrent, mais il faudrait 165 000 \$ pour donner des services aux femmes de toute la MRC de Bonaventure. Actuellement, nous ne pouvons joindre des municipalités importantes comme Paspébiac et New Richmond parce que n'avons pas les moyens de sortir de Bonaventure, et les femmes ne peuvent venir ici participer à nos activités de formation », déplore Hélène Morin (à l'avant avec M^{me} Normandeau), l'une des deux employées de Femmes en mouvement. G.G.

Trois-Pistoles s'accommode du haut taux de rentabilité de Desjardins

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Pas de surprise pour le directeur général de la caisse populaire de Trois-Pistoles, Gérard Beaulieu, en ce qui a trait à la performance record du Mouvement des caisses populaires Desjardins, qui déclare un excédent record de 600 millions \$ en 2001. C'est une hausse de 14 % par rapport à l'année 2000.

« Au niveau du personnel, il y a eu des mises à pied un peu partout. Comme dans les banques, la baisse des taux d'intérêts a aussi profité aux caisses.

« Les caisses populaires comme les banques chargent les mêmes taux d'intérêts, paient les mêmes taux sur

l'épargne et chargent les mêmes frais. Quand les fusions seront réalisées, il y aura des recommandations de fermer les comptoirs. À long terme, les caisses deviendront des succursales dans une formule centralisée qui va être une sorte de banque-coopérative », a exprimé Gérard Beaulieu.

La caisse populaire de Trois-Pistoles avait mené tambour battant, ces dernières années, une contestation judiciaire contre le manque de consultation des membres lors de l'abolition des fédérations régionales en faveur d'une fédération unique. La Cour supérieure avait toutefois reconnu la légalité du processus engagé par Desjardins.

La caisse populaire de Trois-Pistoles connaît aussi sa meilleure année,

avec un excédent record anticipé de l'ordre de 900 000 \$, qui aurait pu atteindre jusqu'à 1,3 million \$ en appliquant toutes les mesures d'économie mises de l'avant par Desjardins.

« Ce n'est pas le rôle d'une caisse de faire comme les banques pour les profits. On ne veut plus y aller négativement. Là où on peut garder notre autonomie, on le fera. On n'a fait aucune mise à pied et on ne force pas les gens à aller dans les guichets automatisés », explique Gérard Beaulieu.

La protestation de centaines de membres de la caisse pop de Rivière-du-Loup pour conserver leur centre de services du centre-ville est un autre exemple qui illustre l'opposition de la base à certaines attitudes de Desjardins.

CHASSE DE L'ORIGNAL EN GASPÉSIE

La SEPAQ incitée à moins de gourmandise

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

CARLETON — La division gaspésienne de la Fédération de la faune du Québec demande à l'État québécois et à la SEPAQ de limiter à 10 % le taux de prélèvement des orignaux dans les réserves fauniques de la Gaspésie, notamment pour protéger la qualité de chasse dans les territoires libres.

Actuellement, le taux de prélèvement est de 15 % dans la réserve des Chics-Chocs, mais il est de 9 % dans celle de Matane et de 11 % dans la Dunière. Si le taux était haussé à 15 % partout dans les réserves, les territoires « vacants », ou libres, verraient leur biomasse baisser parce qu'ils bénéficieraient de l'effet de débordement des réserves, c'est-à-dire de la migration des orignaux qui se fient au statut du territoire qu'ils piétinent, croit Roger-Guy Poirier, de la Fédération de la faune du Québec, division Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

« La SEPAQ est une société du gouvernement, elle gère les réserves, et on sait que chaque réserve doit s'autofinancer. Mais présentement, on voit que les tarifs augmentent énormément sur les réserves. À Matane, six chasseurs doivent payer 12 500 \$ pour quatre jours. Les réserves se transforment en clubs privés. Pourquoi pas miser sur l'observation de l'orignal, pour les gens qui veulent le filmer et qui sont prêts à payer pour ça ? », demande M. Poirier.

Il concède que le prélèvement de 15 % d'orignaux dans la réserve des Chics-Chocs n'a pas miné la biomasse, qu'à plus que doublé entre 1995 et 2002. « Mais les réserves sont des pouponnières pour les territoires libres, il ne faut l'oublier. Elles alimentent les territoires libres », rappelle-t-il.

ÉTENDRE LES TESTS D'APTITUDES

Lors de son assemblée annuelle, samedi à Murdochville, la Fédération

de la faune Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a aussi demandé au gouvernement québécois d'allonger la saison de chasse printanière de l'ours noir, pour protéger les jeunes orignaux. Une autre proposition suggère en outre que chaque détenteur de permis de gros gibier soit soumis à un test d'aptitudes, quelle que soit l'arme.

Limiter à 10 % le taux de prélèvement dans les réserves protégerait la qualité de la chasse dans les zones libres

Parlant d'armes, la Fédération de la faune, qui compte 5000 membres en Gaspésie et aux Îles, demande à l'État de soumettre les amateurs d'arbalète à un cours de maniement.

Enfin, Roger-Guy Poirier a reçu le mandat de ses membres de travailler à maintenir l'inclusion des réserves de Matane et de la Dunière dans la zone gaspésienne de chasse et de pêche. La demande sera acheminée à Faune et Pares du Québec.

« C'est une question de logique. L'arrière-pays de la Baie-des-Chaleurs et une partie du parc de la Gaspésie sont dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Ça n'aurait pas de sens que ça soit géré de Rimouski alors que c'est une zone homogène qui a été découpée arbitrairement il y a 15 ans. Idéalement, il faudrait que la boucle commençant et finissant à Sainte-Flavie fasse partie de la Gaspésie administrative. »

EMPLOI AGRICOLE AU BAS-SAINT-LAURENT

Les Mexicains à la rescousse

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les problèmes de recrutement de main-d'œuvre agricole au Bas-Saint-Laurent se font sentir à un point tel que l'engagement de main-d'œuvre mexicaine est envisagé pour répondre à la demande de certaines entreprises agricoles.

Une trentaine de postes sont disponibles et certains des 2400 producteurs du Bas-Saint-Laurent (de La Pocatière aux Méchins) craignent déjà la pénurie de main-d'œuvre régionale.

Un producteur du Bas-Saint-Laurent, qui ne peut être identifié, en est rendu à cette avenue pour compter sur une main-d'œuvre qui sera au rendez-vous ce printemps, sans attendre le bon vouloir des travailleurs de la région qui boudent ce secteur d'activités.

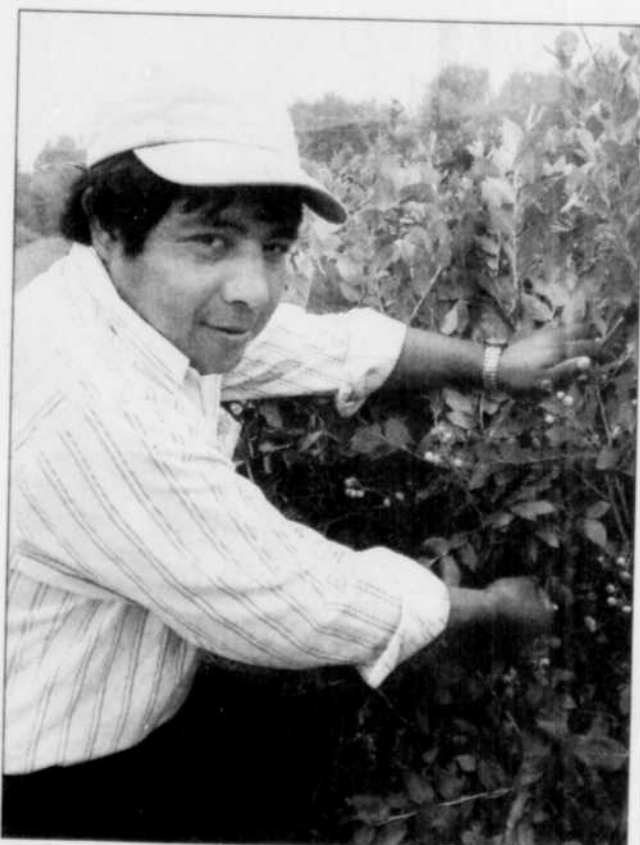
Les propriétaires d'exploitations agricoles ne constituent que 55 % des ressources humaines d'une ferme. « Je n'ai jamais vu un hiver comme celui-là pour l'emploi sur des fermes. Je crains ce qui arrivera au printemps. La situation risque d'être catastrophique en mai par l'augmentation normale du volume de la demande », anticipe Pierre Duchesme, du Centre d'emploi agricole du Bas-Saint-Laurent, sans pouvoir citer de chiffre de la demande de main-d'œuvre anticipée pour cet été.

Au Québec, la pénurie de main-d'œuvre a trouvé une voie de sortie par l'importation de travailleurs étrangers, principalement mexicains, en hausse de 60 % depuis deux ans, selon une étude réalisée par le Groupe de recherche en économie et politique agricoles de l'Université Laval (GREPA).

Il y a actuellement au Bas-Saint-Laurent une trentaine d'emplois permanents en milieu agricole qui ne trouvent pas preneur, soit plus de la moitié des emplois inscrits au Centre d'emploi agricole de cette région.

Au Québec, un écart de l'ordre de 10 000 \$ par année demeure entre le salaire d'un travailleur agricole et un emploi comparable dans un autre secteur d'activités.

« Je suis assez d'accord avec l'idée de repenser nos priorités et de mettre plus d'argent pour conserver notre main-d'œuvre. C'est grand temps de s'interroger. La gestion des ressources humaines est l'intrant que l'on néglige le plus souvent en agriculture. L'agriculture est à une période charnière. Il y a moins de main-d'œuvre familiale, souvent il n'y a pas de relève et les fermes s'agrandissent », a affirmé Gratien D'Amours, président du comité provincial sectoriel de



Les Mexicains comme Miguel Rosas, de Los Santos, qui est venu travailler dans les bleuettières d'Acton Vale, l'été dernier, ne rechignent pas sur l'offre de travail au Québec, qu'ils trouvent très avantageuse pour eux.

la main-d'œuvre de la production agricole lors du troisième Salon Agri-Formation-Emploi, organisé conjointement à Rimouski par l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, le MAPAQ et la Commission scolaire des Phares.

Au Bas-Saint-Laurent, le salaire brut d'un ouvrier agricole varie entre 400 \$ et 600 \$ par semaine.

La bonne performance du marché du travail ces dernières années au Québec, les semaines longues de travail de 65 à 85 heures, l'image de l'agriculture, notamment la production porcine, et le haut taux de saisonnalité de la main-d'œuvre agricole (80 %) expliquent la rareté de main-d'œuvre en milieu agricole.

Le Témiscouata reçoit 1,4 M\$ pour accélérer son développement économique

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le Témiscouata, une région du Bas-Saint-Laurent durement affectée par la crise forestière, recevra 1,4 million \$ en vertu de la politique de la ruralité initiée par Québec. Bien que l'argent soit bienvenu, il ne pourra que panser la plaie plutôt que de soigner le malaise qui a causé la perte de 600 emplois directs et indirects.

C'est le ministre des Régions, M. Rémy Trudel, qui a remis très précisément 1 472 197 \$ au préfet, M. Serge Fortin.

« Cet argent, dont le versement est réparti sur cinq ans, aidera à élaborer un plan d'action pour assurer notre développement à long terme, dit celui-ci. C'est nettement insuffisant pour tout régler, mais cela pourra accélérer le processus. »

En fait, l'argent ne sera officiellement octroyé que lorsque les MRC auront franchi plusieurs étapes, dont la préparation d'une corvée de développement. Au Témiscouata, face à l'urgence de la situation qui y est vécue depuis plusieurs mois, les élus et acteurs de la scène socio-économique avaient déjà élaboré un plan d'action concret de 25 projets de développement, qui ont déjà été présentés aux instances gouvernementales.

« En ce qui me concerne, ces projets sont toujours d'actualité. Nos actions pour la réfection de la route 185 vont bon train, et nous attendions de voir ce

que nous récolterions du pacte fiscal pour réagir face à la crise forestière. Il reste beaucoup à faire, et nous devrions à coup sûr rencontrer la ministre », ajoute M. Fortin.

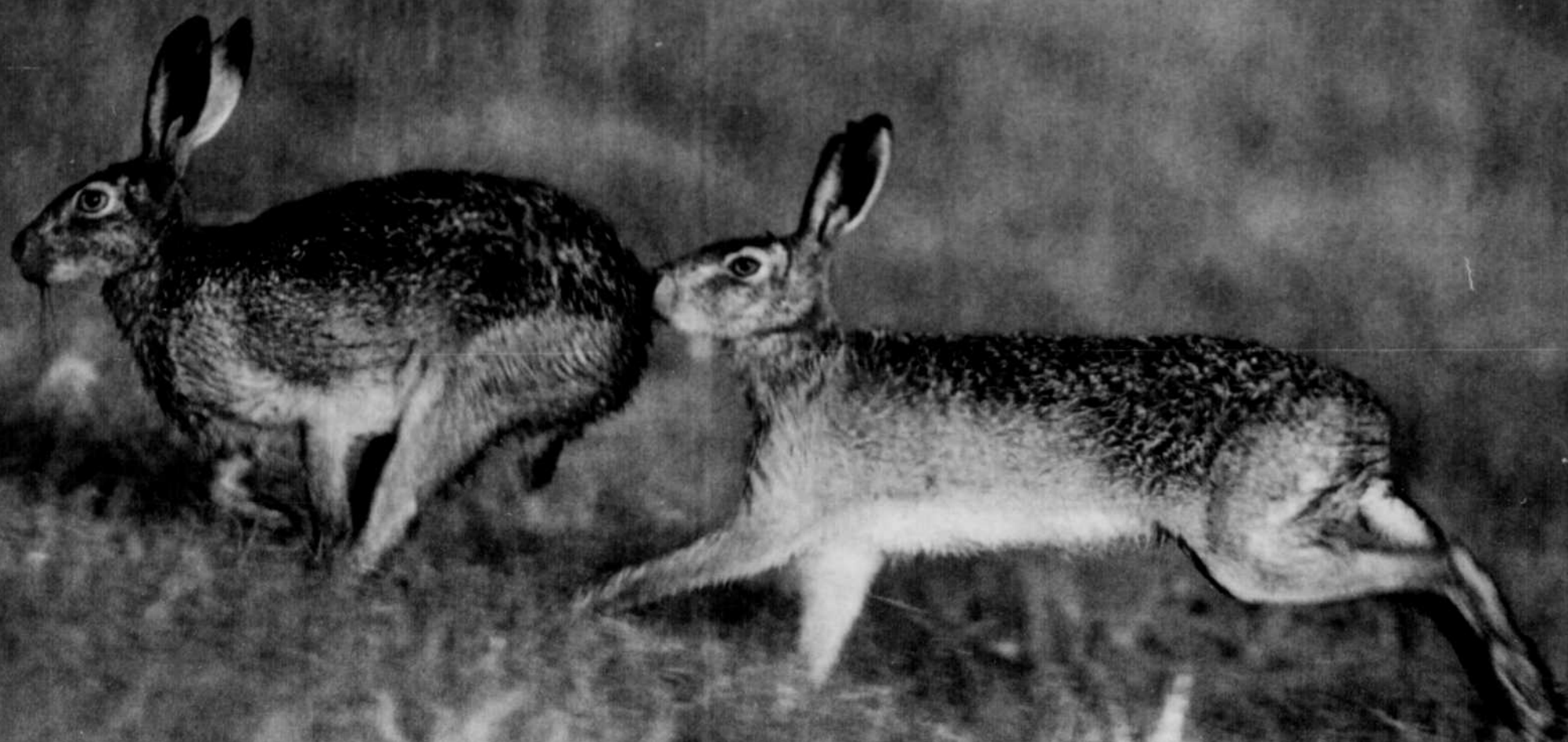
TOURISME PRIVILÉGIÉ

Parmi les projets présentés, ce sont ceux à caractère touristique qui ont été privilégiés. Les organismes engagés ont déjà rencontré les ministères concernés. « Nous attendons des réponses. Par contre, nous sommes loin des conclusions et le travail doit continuer. »

La somme totale de 90 millions \$ octroyée par le pacte rural aux MRC québécoises

comprend un montant de base identique pour tous. Une autre tranche est établie en fonction de la densité de la population, et le reste est attribué selon la situation socio-économique, le taux de chômage, la situation de l'emploi et autres. C'est grâce à ce dernier volet que le Témiscouata a retiré une somme qui compte parmi les plus importantes.

« C'est nettement insuffisant », dit le préfet de la MRC



Performant, même dans les embouteillages.



VOICI LE NOUVEAU VUE DE SATURN Bon, d'accord, vous ne traversez peut-être pas le Serengeti tous les week-ends. Est-ce que le VUE de Saturn est quand même fait pour vous ? Évidemment ! Nous avons conçu le VUE pour que vous ayez aussi du plaisir à conduire lorsque vous faites un petit saut en ville. Le nouveau VUE de Saturn. Il est chez lui presque partout. À partir de 22 495\$

SATURN VUE
Pour tout faire autrement
Achetez en ligne à saturncanada.com • 1 888 4SATURN

Le PDSF du modèle illustré (VUE 1SD T1 V6 2002) est de 30 155\$. Notre prix comprend le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Tous les prix sont les prix de détail suggérés par le fabricant et n'incluent pas les taxes ni les assurances. Les détaillants peuvent fixer des prix ou des modalités moins.

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312